PORTRAIT-DIAGNOSTIC DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

LAVAL

CONVERCITÉ
L'HUMAIN AU CŒUR
DU PROJET URBAIN

JEUN'EST EN FORME

Ce rapport est produit dans le cadre d'un mandat octroyé à l'agence Convercité. Il vise à dresser un portrait-diagnostic d'un secteur situé dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul afin d'évaluer le potentiel d'une démarche de Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI).

Le mandat s'inscrit dans le cadre d'une entente avec le ministre responsable de la région de Montréal financé, par le Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM).

Il témoigne de la volonté de la Ville de Laval de planifier son territoire en misant sur la connaissance des lieux.

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE 5
INTRODUCTION 6
QU'EST-CE QU'UNE DÉMARCHE RUI ? 7
RAPPEL DU MANDAT 8
PRÉSENTATION DU TERRITOIRE D'ÉTUDE 10
MÉTHODOLOGIE 13

PARTIE 1. PORTRAIT DE TERRITOIRE 16
1. LE CONTEXTE URBAIN 17
1.1. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DU CADRE BÂTI 18
1.1.1. MILIEU RURAL ET VILLAGEOIS (1700-1945) 20
1.1.2. LA VILLE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL ET LA BANLIEUE (1945 – 1965) 23
1.1.3. L'URBANISATION DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL (1965 – À AUJOURD'HUI) 26
1.2. PROTECTIONS PATRIMONIALES ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE 28
1.3. USAGES ET SERVICES 30
1.3.1. CATÉGORIES D'USAGES 30
1.3.2. PÔLES COMMERCIAUX ET ACTIVITÉS COMMERCIALES 32
1.3.3. SERVICES 35
1.3.4. ÉQUIPEMENTS ET SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS 38
1.4. ENVIRONNEMENT ET ÎLOTS DE CHALEUR 41
1.5. TRANSPORT ET MOBILITÉ 44
1.5.1. LES DÉPLACEMENTS SELON LES DESTINATIONS ET LE MODE DE TRANSPORT 44
1.5.2. TRANSPORT EN COMMUN 46
1.5.3. TRANSPORTS ACTIFS 48
1.5.4. CIRCULATION AUTOMOBILE 50
FAITS SAILLANTS DU CONTEXTE URBAIN 52

2. LE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE 53
2.1. MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTUDE DU CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE 54
2.1.1. CHOIX DES INDICATEURS POUR L'ÉTUDE DU CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION 54
2.1.2. DÉLIMITATION DES MILIEUX DE VIE 60
2.2. POPULATION ET MÉNAGES 62
2.2.1. POPULATION TOTALE 62
2.2.2. ÂGE DE LA POPULATION 63
2.2.3. COMPOSITION DES FAMILLES 65
2.2.4. ÉTAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION 67
2.2.5. TAILLE DES MENAGES 68
2.3. LOGEMENT ET MOBILITÉ 70
2.3.1. MODE D'OCCUPATION ET TYPE DE LOGEMENT 70
2.3.2. DATE DE CONSTRUCTION ET ÉTAT DES LOGEMENTS 72
2.3.3. LES COÛTS LIÉS AU LOGEMENT 74
2.2.4. MOBILITÉ DES MÉNAGES 78
2.4. IMMIGRATION ET LANGUES 79
2.4.1. LA POPULATION IMMIGRANTE 79
2.4.2. LES STATUTS DE LA POPULATION IMMIGRANTE 81
2.4.3. L'ÂGE DES PERSONNES IMMIGRANTES AU MOMENT DE L'OBTENTION DU PREMIER STATUT 83
2.4.4. LES PAYS D'ORIGINE DE LA POPULATION IMMIGRANTE 84
2.4.5. LES MINORITÉS VISIBLES 85
2.4.6. LES LANGUES MATERNELLES 86
2.4.7. LA CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES 87
2.5. SCOLARITÉ ET EMPLOI 88
2.5.1. NIVEAU DE DIPLÔME 88
2.5.2. SITUATION D'ACTIVITÉ 90
2.5.3. POPULATION SELON LA CLASSIFICATION NATIONALE DES PROFESSIONS 92
2.5.4. POPULATION SELON L'INDUSTRIE 93
2.5.5. DÉPLACEMENTS ET LIEU DE TRAVAIL 94
2.6. REVENU 95
2.6.1. REVENU MOYEN PARMI LES BÉNÉFICIAIRES ET SELON LA COMPOSITION DE LA FAMILLE 95
2.6.2. TRANCHES DE REVENU 97
2.6.3. SEUILS DE FAIBLE REVENU 98
2.6.4. AIDE SOCIALE 100
2.7. COMPARAISON DES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES QUATRE MILIEUX DE VIE 102
FAITS SAILLANTS DU CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE 103

3. LE CLIMAT SOCIAL 105
3.1. OFFRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES LOCAUX ET RÉGIONAUX 106
3.1.1. LES ORGANISMES SOCIOCOMMUNAUTAIRES 106
3.1.2. LES ORGANISMES EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE 107
3.1.2.1. DONNÉES SUR L'INSECURITÉ ALIMENTAIRE 107
3.1.2.2. DESCRIPTION DES ORGANISMES 108
3.1.2.3. ACTIVITÉS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE 108
3.2. OFFRE CULTURELLE, DE LOISIRS ET DE SPORTS 110
3.2.1. L'OFFRE SITUÉE SUR LE TERRITOIRE D'ÉTUDE 110
3.2.2. L'OFFRE SITUÉE À PROXIMITÉ DU SECTEUR D'ÉTUDE 111
3.3. LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS 112
3.4. OFFRE SCOLAIRE 113
3.4.1. DESCRIPTION DES INSTITUTIONS 113
3.4.2. INDICES DE DÉFAVORISATION DES ÉCOLES 115
3.5. OFFRE DE SERVICES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX 117
3.6. POSTES DE QUARTIER (PDQ) 118
3.7. OFFRE COMMERCIALE 119
3.8. CONCERTATIONS LOCALES ET RÉGIONALES 120
3.8.1. LES CONCERTATIONS LOCALES 120
3.8.2. LES CONCERTATIONS RÉGIONALES 120
FAITS SAILLANTS DU CLIMAT SOCIAL 122

4. LES PERCEPTIONS ET ASPIRATIONS DU MILIEU 123
4.1. MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTUDE DES PERCEPTIONS ET ASPIRATIONS DU MILIEU 124
4.1.1. FOCUS GROUPE 124
4.1.2. ENTRETIENS INDIVIDUELS 124
4.1.3. DOCUMENTS DE CONSULTATION PUBLIQUE 125
4.2. ENJEUX SOULEVÉS 125
4.2.1. LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT 125
4.2.2. LA MOBILITÉ 125
4.2.3. L'OFFRE DE SERVICES DANS LE QUARTIER 126
4.2.4. HABITATION 128
4.2.5. COMMUNICATION ET CONCERTATION 128
4.2.6. VIE DE QUARTIER ET APPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS 129
4.2.7. DÉFAVORISATION SOCIALE ET MATÉRIELLE 129
4.2.8. PERCEPTION DE LA CRIMINALITÉ ET DES DÉLITS 129
4.3. ASPIRATIONS 130
4.3.1. LA BONIFICATION DE L'OFFRE DE SERVICES 130
4.3.2. L'ÉCLOSION D'UNE VIE DE QUARTIER 130
4.3.3. UNE MOBILITÉ AMELIORÉE 130
4.3.4. UNE CONSOMMATION PLUS DIVERSIFIÉE ET ACCESSIBLE 130
4.3.5. LA MISE EN VALEUR DU PLEIN POTENTIEL DU QUARTIER 130
FAITS SAILLANTS DES PERCEPTIONS ET ASPIRATIONS DU MILIEU 131

PARTIE 2. DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATION 132
FFOC - DÉMONSTRATION DES BESOINS SUR LE TERRITOIRE 134
RECOMMANDATION 136
UNE RECOMMANDATION POSITIVE À SAINT-VINCENT-DE-PAUL SUR UN TERRITOIRE DÉLIMITÉ 136
PROPOSITION DE DÉLIMITATION DU TERRITOIRE EN VUE D'UNE DÉMARCHE DE RUI 140

LISTE DES TABLEAUX 141
LISTE DES GRAPHIQUES 142
LISTE DES FIGURES 143
ANNEXES 144
ANNEXE 1 : CARTE DES 25 AIRES DE DIFFUSION 144
ANNEXE 2 : RECENSION DES ORGANISMES LOCAUX PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL 145

MISE EN CONTEXTE

INTRODUCTION

Depuis 2008, trois démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI) ont été mises sur pied sur le territoire lavallois, par le biais d'ententes ministérielles coordonnées par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval (qui a été abolie en 2016) et la Ville de Laval, soit à Chomedey, Place St-Martin et Pont-Viau.

Afin d'évaluer le potentiel de développement d'autres démarches de RUI, la Ville de Laval, avec la collaboration des instances de concertation visées, procède actuellement à l'élaboration de portraits-diagnostics dans plusieurs nouveaux territoires identifiés en raison de la présence de critères liés à la défavorisation sociale et matérielle. Celle-ci réfère à « une situation de désavantage sur le plan économique ou sur le plan des rapports entre des groupes de personnes[1] ».

Un de ces nouveaux territoires se situe à Saint-Vincent-de-Paul, où depuis plusieurs années, les acteurs du milieu ont identifié un secteur qui présente potentiellement des caractéristiques de défavorisation sociale et matérielle. Ces acteurs pensent que la pauvreté est difficile à percevoir et à cerner à Saint-Vincent-de-Paul, puisqu'elle est dissimulée par la prédominance d'une classe moyenne au sein de ce territoire. Ainsi, ils notent la présence d'îlots de pauvreté extrême autour du parc Rivard qui est isolé par rapport aux services communautaires et sociaux. Plusieurs enjeux semblent être de plus en plus prégnants : une hausse de l'insécurité alimentaire (les organismes du quartier ne sont pas en mesure de répondre à l'ensemble des demandes), une augmentation des troubles de santé mentale chez les individus et une montée des incivilités. De plus, les organismes œuvrant sur le territoire, dont le CISSS de Laval, constatent une présence marquée de personnes monoparentales ainsi que de personnes aînées vivant avec les suppléments de revenu garanti. L'une des observations des acteurs du quartier concerne également le cadre bâti vieillissant et mal entretenu et l'absence d'une vie de quartier. Le quartier est également caractérisé par le déclin de l'offre commerciale. C'est dans cette perspective que l'élaboration d'un portrait-diagnostic à Saint-Vincent-de-Paul représente une opportunité de mieux documenter les phénomènes liés à la défavorisation sociale et matérielle du territoire ciblé.

Ce portrait est réalisé dans le cadre d'une Entente entre le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la Ville de Laval, par le biais du programme FIRM (Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole), où la Ville de Laval s'est associée à la concertation Jeun'Est en forme, représentée par l'organisme fiduciaire la Maison des jeunes de l'est de Laval. Ce portrait vise à renseigner sur l'environnement urbain, la réalité sociodémographique des citoyens et le climat social du secteur de Saint-Vincent-de-Paul.

Depuis 2009, Jeun'Est en forme est l'instance de concertation qui dessert le territoire à l'étude. Elle est composée de 42 partenaires intersectoriels et sa mission est de mobiliser les partenaires collaborant à l'amélioration des conditions de vie de la population 0-100 ans de l'Est de Laval.

[1] Observatoire estrien en développement des communautés. Repéré à : http://www.oedc.qc.ca/info-qu-est-ce-que-l-indice-de-defavorisation-sociale

QU'EST-CE QU'UNE DÉMARCHE RUI ?

La revitalisation urbaine intégrée (RUI) est une approche qui a pour objectif d'établir un diagnostic des secteurs défavorisés sur un territoire, puis à identifier des actions prioritaires et structurantes pour leur milieu. La RUI vise l'amélioration des conditions sociodémographiques des habitants du secteur visé ainsi que l'amélioration des conditions physiques et environnementales de leur milieu de vie, par le moyen d'interventions ciblées et concertées avec la communauté. L'approche favorise également la consolidation des quartiers centraux et leur revitalisation[2].

La RUI est une pratique qui a cours depuis une trentaine d'années. L'approche a été développée pour pallier les failles des interventions sectorielles ou ponctuelles, qui ont démontré leurs limites pour améliorer les conditions de vie dans les secteurs dévitalisés à forte concentration de pauvreté et en déficit d'infrastructures.

L'approche RUI vise souvent d'anciens quartiers centraux des municipalités, bien situés et dotés en infrastructures, mais qui ont été délaissés au fil des ans. La RUI comporte trois éléments essentiels :

- La mobilisation des citoyens et des partenaires qui établissent conjointement un diagnostic et identifient des pistes d'actions prioritaires ;
- La mise en œuvre de mesures de lutte contre la pauvreté dans ces quartiers ;
- L'amélioration du cadre bâti dont l'habitation et la réhabilitation des infrastructures qui s'y trouvent, ou le développement de nouvelles infrastructures.

Puisque chaque territoire possède une dynamique, une culture et des conditions environnementales qui lui sont propres, les moyens et les choix privilégiés vont varier d'une ville à l'autre et d'un secteur à l'autre.

« Le Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM) soutient financièrement les démarches pour le démarrage et la mise en place de la RUI dans les grandes villes de la métropole[3]. »

Pour qu'une démarche RUI ait lieu, le secteur à l'étude doit minimalement répondre aux critères suivants[4] :

- **Présence d'une défavorisation sociale et matérielle sur le territoire, dont une certaine désuétude du cadre bâti ;**
- **Démonstration de besoins sociaux, économiques et environnementaux sur le territoire ciblé ;**
- **Présence d'une concertation d'organismes sur le territoire qui pourront coordonner la démarche RUI.**

[2] Source : MAMOT, Repéré à : https://www.mamot.gouv.qc.ca/municipalite-durable/entreprendre-une-demarche/modeles-de-demarches/autres-demarches/revitalisation-urbaine-integree/
[3] Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Repéré à : https://www.mamot.gouv.qc.ca/municipalite-durable/entreprendre-une-demarche/modeles-de-demarches/autres-demarches/revitalisation-urbaine-integree/
[4] Gérard DIVAY, Pierre J. HAMEL, Damaris ROSE, Anne-Marie SÉGUIN, Gilles SÉNÉCAL (INRS) Paul BERNARD (2006). Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée.

RAPPEL DU MANDAT

En janvier 2018, Jeun'Est en forme a octroyé un mandat à Convercité pour réaliser le portrait-diagnostic du territoire ciblé afin d'évaluer la pertinence d'y réaliser une démarche RUI. Ce mandat fait l'objet du présent document qui s'articule en deux parties, une première partie relative au portrait de territoire et une deuxième partie concernant le diagnostic du territoire.

Un comité de travail composé de représentants et de représentantes de Jeun'Est en forme, de la Ville de Laval, d'une représentante du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval et de deux citoyennes a encadré la réalisation de ce mandat. Plus spécifiquement, ces membres sont :

- Valérie Barbusci, animatrice à la vie de quartier, Division vie de quartier, Ville de Laval ;
- Sonia Brabant, coordonnatrice, Maison des jeunes de l'Est ;
- Marie-Hélène Choinière, coordonnatrice, Division du développement social, Ville de Laval ;
- Jacynthe Girard, organisatrice communautaire, Direction de la santé publique, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval ;
- Julie Levasseur, conseillère professionnelle en urbanisme, Service de l'urbanisme, Ville de Laval ;
- Danielle Lévesque, citoyenne ;
- Chantal Lizotte, coordonnatrice, Jeun'Est en forme ;
- Louise St-Aubin, citoyenne.

Le rôle du comité de travail a été de :

- Soutenir les travaux de Convercité dans la réalisation du portrait-diagnostic du quartier ;
- Participer à des rencontres de travail avec Convercité ;
- Assurer un rôle-conseil dans l'analyse du portrait ;
- Fournir à Convercité toute documentation pertinente ;
- Apporter sa connaissance du terrain ;
- Organiser le focus groupe.

PARTIE 1 : PORTRAIT DE TERRITOIRE

Le portrait de territoire vise à présenter les grandes caractéristiques du secteur ainsi que celles de la population qui y réside. L'objectif est également de mettre en lumière le climat social et les attentes du milieu. Le portrait correspond en quelque sorte à une photographie du secteur en un temps donné. Il s'appuie sur les 4 sections suivantes :

Section 1 : Le contexte urbain

Cette section présente un bref historique du territoire, l'évolution du cadre bâti, l'utilisation du sol, le contexte environnemental, l'offre en transport ainsi que l'offre en équipements récréatifs et culturels. Elle repose sur des données qui ont été fournies par la Ville de Laval et les membres du comité de travail. Elle s'appuie également sur une visite de terrain, sur une revue de littérature et sur une recherche documentaire.

Section 2 : Le contexte sociodémographique

Cette section porte sur les caractéristiques démographiques et sociodémographiques de la population du territoire à l'étude. Elle présente des informations sur la population, les ménages, le logement, la mobilité, l'immigration, les langues, la scolarité, l'emploi, le revenu et l'aide sociale. Elle a été effectuée à partir de données du recensement 2016 de Statistique Canada.

Section 3 : Le climat social

Cette section vise à recenser les organismes déployés sur le territoire en fonction de leurs principaux services et de la clientèle ciblée, et à analyser la manière dont le milieu s'organise afin de procurer ces services. Elle vise à rapporter la présence d'instances de concertation pouvant coordonner les partenaires du milieu, dans l'optique

éventuelle de mettre sur pied une RUI, s'il y a lieu. Cette section se base principalement sur les résultats de la revue de littérature, sur les entrevues individuelles qui ont été menées auprès de certains organismes et institutions et sur un recensement effectué à partir de recherches menées sur internet. Le comité de travail a largement collaboré à la réalisation de cette section en fournissant des données locales et en les complétant, au besoin, à partir de leur connaissance du territoire.

Section 4 : Les attentes et perceptions du milieu

Cette section met en lumière les enjeux perçus par les acteurs du milieu sur le territoire d'étude. Elle s'articule autour de six principales thématiques : la qualité de l'environnement, la mobilité, l'offre de services dans le quartier, le logement et l'habitation, la communication et la concertation, et la vie de quartier. Elle a été effectuée à partir de rencontres avec les acteurs du milieu (focus groupe et entrevues individuelles), ainsi que l'analyse de documents de concertation (ateliers de quartier, mémoires, etc.).

PARTIE 2 : DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS

Le diagnostic a pour objectif l'interprétation des données du portrait. Il comprend une analyse des forces, faiblesses, opportunités et contraintes (FFOC) relevées sur le territoire à l'étude. Conformément au mandat, en fonction de l'analyse du portrait-diagnostic, une recommandation sera émise sur le potentiel de mise en œuvre d'une démarche de RUI. Par ailleurs, dans l'hypothèse d'une recommandation positive, au regard des 3 critères préalablement présentés, un périmètre d'intervention sera proposé dans le diagnostic.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

Le secteur d'étude accueille 13 110 résidents. Il est situé au sud-est de l'île de Laval, dans le territoire de l'ancienne Ville de Saint-Vincent-de-Paul, l'une des 14 municipalités qui constituaient le comté de Laval en 1965. Il fait partie du territoire du Bureau municipal lavallois (BML) du secteur 1 qui dessert trois quartiers : Saint-Vincent-de-Paul, Duvernay et Saint-François.

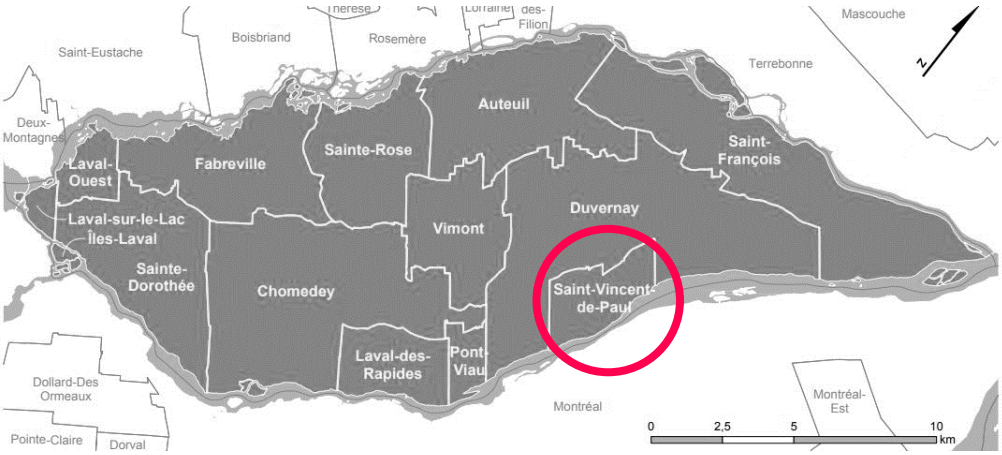

Figure 1 : Carte de localisation de Saint-Vincent-de-Paul parmi les 14 anciennes municipalités de la Ville de Laval

Plus spécifiquement, le territoire d'étude est délimité au nord par le boulevard Saint-Martin et la Place Chénier. Au sud-ouest, les limites concordent avec les rives de la Rivière-des-Prairies et au sud-est avec le boulevard Lévesque. À l'ouest, le territoire longe la frontière de l'ancienne ville de Saint-Vincent-de-Paul. Finalement, à l'est le territoire s'étend jusqu'à l'avenue du Collège, mais exclut notamment les terrains du Collège de Laval et du Colisée de Laval. Le pont Pie-IX franchit la Rivière-des-Prairies et relie Saint-Vincent-de-Paul à l'arrondissement de Montréal-Nord.

La délimitation précise du territoire d'étude a été effectuée à partir de la connaissance du territoire qu'ont les membres du comité de travail. Afin de permettre l'analyse des données sociodémographiques, un ajustement a été effectué pour que les limites du territoire d'étude correspondent aux limites des aires de diffusion de Statistique Canada. Le territoire comprend 25 aires de diffusion[5] et a été découpé en quatre milieux de vie pour l'analyse des données sociodémographiques.[6]

La limite sud-est du territoire d'étude ne longe pas la Rivière-des-Prairies excluant une petite portion de territoire situé entre les berges et le boulevard Lévesque. Inclure cette portion nécessitait d'intégrer une aire de diffusion qui aurait largement dépassé des limites définies pour le territoire d'étude et donc aurait considérablement complexifié l'analyse sociodémographique. L'aire de diffusion en question intègre le quartier des prisons et s'étend à l'est jusqu'au croisement du boulevard Lévesque et de la Montée-Masson.

[5] Une aire de diffusion est formée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants dont la population moyenne est de 400 à 700 habitants. L'aire de diffusion est la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées, ainsi c'est l'échelle géographique qui permet la délimitation la plus précise d'un territoire. Une carte avec les 25 aires de diffusion est présentée à Annexe 1.
[6] Les quatre milieux de vie sont présentés dans la section 2.

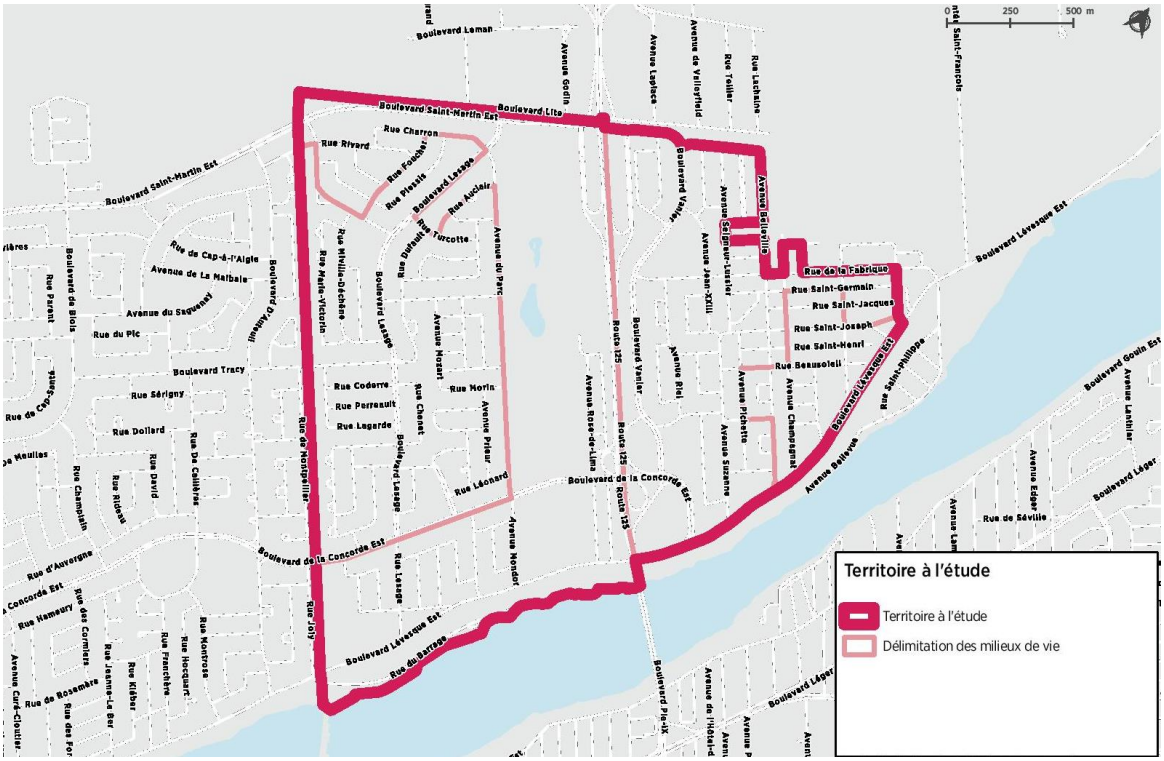

Figure 2 : Délimitation du territoire d'étude

Une partie du territoire à l'étude est également identifiée comme un pôle de quartier au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la Ville de Laval. « Les pôles de quartier constituent des milieux de vie complets, des lieux d'interaction sociale, des territoires d'appartenance et d'appropriation citoyenne où se retrouve une gamme de services et de commerces de proximité et d'espaces animés et achalandés[7] ».

[7] Schéma d'aménagement et de développement révisé, p. 2-210

Figure 3 : Le pôle de quartier Saint-Vincent-de-Paul, tel qu'identifié au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval

Au total, le SADR répertorie et caractérise 10 pôles de quartier sur le territoire de la ville de Laval. Ils sont identifiés comme des secteurs stratégiques, qui offrent un réel potentiel de développement et de consolidation, en vue de les transformer en milieux de vie complets et complémentaires à l'échelle du territoire lavallois tout en respectant leur personnalité propre, leur histoire et leurs résidents. Ils devront faire l'objet d'une caractérisation et d'une planification particulière adaptée à leur situation et à leur potentiel spécifique. Celle-ci pourra notamment prendre les formes suivantes :

- Révision de programmes particuliers d'urbanisme (PPU) en vigueur ;
- Adoption de nouveaux PPU pour certains secteurs ;
- Mise en place de plans de mise en œuvre ou d'un plan d'action pour les projets urbains structurants ;
- Modification de la réglementation d'urbanisme ;
- Implantation de programmes appropriés, notamment de programmes de revitalisation, d'acquisition d'immeubles, de soutien aux quartiers modèles, etc. ;
- Développement de partenariats avec un ou plusieurs organismes municipaux et les gouvernements du Québec et du Canada pour la réalisation de projets ;
- Mise en place de mesures de soutien pour l'accès aux logements situés à proximité des points d'accès au réseau de transport en commun structurant ;
- Mise sur pied d'une gouvernance spécifique à certains projets urbains structurants.

MÉTHODOLOGIE

ANALYSE DE LA DOCUMENTATION ET DES DONNÉES DISPONIBLES

RECHERCHE ET ANALYSE DE LA DOCUMENTATION ENVOYÉE PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL

Convercité a effectué une recherche documentaire et les membres du comité de travail lui ont fait parvenir une série de documents. L'ensemble des documents consultés constitue la revue de littérature qui a permis de mieux comprendre certains enjeux. Parmi ceux-ci, ont été consultés :

- Le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval (SADR) ;
- La Politique régionale en développement social de Laval ;
- Le portrait sur l'environnement social ;
- La Politique d'habitation de la Ville de Laval ;
- Un document PowerPoint présenté par Jeun'Est en forme le 29 novembre 2017, dont l'objectif était de mieux faire connaître Jeun'Est en forme et le partenariat intersectoriel de l'Est de Laval au Comité de soutien aux initiatives lavalloises ;
- Un document sur l'offre des camps de jour ;
- Une liste des équipements communautaires, récréatifs et culturels ;
- La programmation de l'Association pour Aînés Résidants de Laval, etc.

De plus, les sites Internet de Statistique Canada et de l'Institut national de Santé publique du Québec ont été visités régulièrement.

ANALYSE DES DONNÉES CARTOGRAPHIQUES

Plusieurs données cartographiques (sous forme de fichiers SIG) ont été fournies par la Ville de Laval. L'ensemble de ces données a été analysé et a servi à l'élaboration de la première section sur le contexte urbain. Ces données concernent : l'extrait du rôle foncier, les arrêts d'autobus de la Société de transport de Laval (STL), le réseau cyclable, les parcs et les espaces verts, la canopée, le préinventaire du patrimoine architectural de la Ville de Laval, les établissements scolaires et enfin, les installations du réseau de la santé. Toutes ces données ont été analysées et ont servi à l'élaboration de la section sur le contexte urbain.

ANALYSE DES DONNÉES STATISTIQUES

L'analyse des données statistiques a été effectuée à partir du recensement 2016 de Statistique Canada. Les résultats ont servi à l'élaboration de la deuxième section du portrait sur le contexte sociodémographique. Afin d'obtenir des informations intéressantes dans le cadre d'un portrait-diagnostic visant à évaluer le potentiel de mise en place d'une démarche RUI, deux types d'indicateurs[8] ont été étudiés :

- Des indicateurs généraux visant à documenter la situation démographique et sociodémographique de la population du territoire d'étude ;
- Des indicateurs spécifiques qui font l'objet d'une attention particulière parce qu'ils permettent d'appréhender des enjeux liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Analyse différenciée selon des sexes (ADS)[9]

Une analyse différenciée selon les sexes a été effectuée afin de mettre en lumière les écarts observés entre les hommes et les femmes. Les résultats sont présentés dans des tableaux ou des graphiques lorsque l'analyse démontrait des différences significatives entre les hommes et les femmes.

[8] L'ensemble des indicateurs sont présentés dans la méthodologie de la section 2.

[9] L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est un processus d'analyse favorisant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes par l'entremise des orientations et des actions des instances décisionnelles de la société sur les plans local, régional et national. Repéré à : http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=29

ACTIVITÉS RÉALISÉES

VISITE DE TERRAIN – 15 JANVIER 2018

Dans un premier temps, il est apparu prioritaire d'observer les principales caractéristiques du territoire (ses enjeux et ses forces) avec les acteurs du milieu au cours d'une visite de terrain. La visite a été organisée par les membres du comité de travail. Elle avait pour objectif de présenter à l'équipe de Convercité le secteur à l'étude. Elle s'est concentrée sur les éléments suivants :

- La localisation des principaux parcs, espaces verts et espaces publics (parc Rivard, Centre de la nature, parc-école, parc Jean-XXIII, place Jean-Eudes Blanchard) ;
- La localisation des organismes, écoles et autres infrastructures communautaires, culturelles et de loisirs (centre d'horticulture, Théâtre Marcellin-Champagnat, centre communautaire Groulx, CHSLD La Pinière, CLSC des Mille-Îles, centre communautaire Saint-Vincent-de-Paul, école Jean-XXIII, école secondaire Georges Vanier) ;
- Les infrastructures routières (boulevard Lévesque, boulevard de la Concorde, autoroute 125, boulevard Saint-Martin, boulevard d'Auteuil, voie ferrée) ;
- Les secteurs où l'on observe des enjeux de sécurité (parc Adélard-Poirier, parc Rodolphe-Lavoie) ;
- Les secteurs présentant des enjeux de dévitalisation (commerces vacants dans le Vieux Saint-Vincent-de-Paul) ;
- Les secteurs présentant des disparités sociales et économiques au niveau de l'habitation ;
- Le secteur des prisons (prisons imposantes dans le paysage, vieux pénitencier abandonné).

RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DU MILIEU

Afin que le portrait-diagnostic reflète les enjeux vécus par la population, un focus groupe ainsi que quatre entrevues individuelles ont été réalisés avec des acteurs du milieu. L'objectif était qu'ils partagent leur expertise du territoire avec Convercité, leurs perceptions et leurs aspirations envers le développement du territoire, de façon à bien identifier les enjeux auxquels ils doivent faire face.

FOCUS GROUPE – 15 février 2018

Un focus groupe organisé par le comité de travail et animé par Convercité s'est tenu le 15 février 2018. Treize intervenants[10] ont eu l'occasion de prendre connaissance de la méthodologie employée pour le portrait-diagnostic ainsi que des résultats préliminaires de l'étude du contexte sociodémographique. Les intervenants ont été invités à faire part de leurs attentes et leurs perceptions concernant :

- Les enjeux d'aménagement du territoire (circulation, patrimoine, loisirs, aménagement, espaces verts, etc.) ;
- La dynamique sociocommunautaire (services, clientèles desservies, organismes qui œuvrent dans le quartier, enjeux de criminalité, enjeux concernant le développement social, etc.).

[10] La liste des intervenants est présentée à la section 4.1.1

QUATRE ENTREVUES INDIVIDUELLES

Quatre intervenantes ont été identifiées afin d'approfondir la connaissance des enjeux vécus sur le territoire par le biais d'un entretien téléphonique, entre les mois de février et mars 2018 :

- Annie Leclair, directrice de l'école Jean XXIII ;
- Suzanne Brault, infirmière au CISSSL – santé SIPPE ;
- Caroline Charbonneau, agente de milieu, Jeun'Est en forme ;
- Danielle Drouin, Directrice du BC/CPE Force Vive.

PARTIE 1

PORTRAIT DE TERRITOIRE

1

LE CONTEXTE URBAIN

Cette section présente un bref historique du territoire, l'évolution du cadre bâti, les protections patrimoniales et la mise en valeur du patrimoine, l'offre en équipements récréatifs et culturels, le contexte environnemental ainsi que l'offre en transport.

L'analyse repose sur des données qui ont été fournies par la Ville de Laval et les membres du comité de travail. Elle s'appuie également sur une visite de terrain, sur une revue de littérature, et sur une recherche documentaire.

PRINCIPALES SOURCES DES DONNÉES

- Visite de terrain
- Recherche documentaire et revue de littérature
- Données cartographiques fournies par la Ville de Laval

1.1. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DU CADRE BÂTI

Saint-Vincent-de-Paul est l'un des plus anciens secteurs de Laval et l'un des plus riches au niveau patrimonial. Cette section retrace l'histoire d'un quartier, dont les racines remontent aux débuts de la colonie, afin de mieux comprendre les grandes étapes de son développement.

Le tableau ci-dessous résume les dates importantes de l'histoire du quartier.

Tableau 1 : Principales dates de l'histoire de Saint-Vincent-de-Paul

1701	Signature de la Grande Paix de Montréal et début de la colonisation de l'île de Laval
1733	Aménagement d'un chemin qui ceinture la pointe est de l'île de Laval
1740	Création de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul
1854	Construction du Collège Laval et de l'Église actuelle
1873	Construction du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul
1879	Arrivée du premier train inaugural
1915	Début de l'exploitation d'une carrière (sur le site du Centre de la nature)
1952	Création de la Ville de Saint-Vincent-de-Paul
1961	Transformation de l'ancienne carrière et du dépotoir en parc urbain (sur le site du Centre de la nature)
1965	Naissance de la Ville de Laval
1968	Création du Centre de la nature de Laval
1989	Fermeture du « Vieux » pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul

L'analyse de l'âge des bâtiments nous renseigne sur l'histoire du quartier ainsi que ses périodes de développement. Le graphique ci-dessous illustre les années de construction des unités résidentielles inscrites au rôle foncier de la Ville de Laval. Ces données ne présentent pas nécessairement le nombre total d'unités construites chaque année, car les informations du registre foncier ne concernent que les unités existantes en 2017. Ainsi, le graphique ne tiendrait pas compte d'une unité qui aurait été construite en 1910, puis démolie en 2010. Ce graphique fournit tout de même des indications intéressantes sur les tendances historiques des mises en chantier.

Seulement 27 unités résidentielles, sur un total de 3496 unités présentes sur le territoire, ont été construites avant 1920 et seulement 122 ont été construites avant 1950. Ces données s'expliquent par le fait que jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle, le territoire à l'étude était composé d'un noyau villageois entouré de terres agricoles.

Le territoire a connu un développement résidentiel soudain et majeur entre 1945 et 1965, notamment en raison du développement de la banlieue. Entre 1965 et 1980, le développement de la banlieue s'est poursuivi, puis a fortement diminué. Aujourd'hui le territoire est entièrement urbanisé et les nouvelles unités foncières s'expliquent par le redéveloppement de la trame urbaine existante ou par le développement de certains terrains résiduaires de petites tailles.

Graphique 1 : Année de construction des unités foncières résidentielles dans le secteur à l'étude

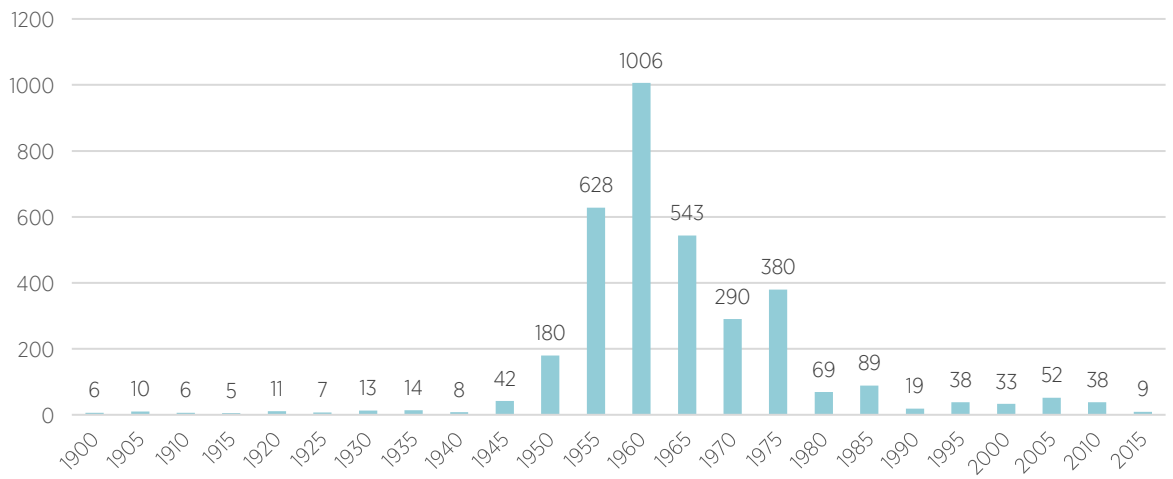

Source : Ville de Laval, (2017). Rôle foncier de Laval

Le territoire a connu un développement résidentiel soudain et majeur entre 1945 et 1965.

1.1.1. Milieu rural et villageois (1700-1945)

Le peuplement de l'île de Laval débute lors de la seconde moitié du XVII^{e} siècle. La colonisation de l'île connaît un véritable essor seulement à partir de 1701, après la signature de la Grande Paix de Montréal qui met fin à une guerre entre Français et Iroquois[11].

Le développement de l'île se fait à partir des cours d'eau, laissant le centre de l'île inhabité. Les premières terres occupées de l'île Jésus sont les terres argileuses de la pointe nord-est de l'île, soit les secteurs Saint-François-de-Sales, au nord, et Saint-Vincent-de-Paul, au sud[12]. Le développement se fait tout d'abord à partir des rives de la Rivière-des-Mille-Îles et de la Rivière-des-Prairies, mais la concession des terres au sud de Saint-Vincent-de-Paul est ralentie par la topographie du rivage[13].

Le réseau routier de l'île se déploie en fonction du peuplement de l'île, mais est préalable au développement du noyau villageois de Saint-Vincent-de-Paul. En fait, les artisans, les commerçants et la population qui sont dispersés le long des rives de l'île se regroupent à partir de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle dans de petits villages. L'emplacement de ces villages est d'abord déterminé à partir des principales voies de communication. Ainsi, un chemin tracé en 1733 ceinture la pointe est de l'île et relie le futur noyau paroissial de Saint-Vincent-de-Paul à Sainte-Rose. En 1771, la montée Masson est aménagée entre Terrebonne et Saint-Vincent-de-Paul[14]. La paroisse de Saint-Vincent-de-Paul est créée en 1740[15] et sa première église est aménagée en 1744, au croisement du chemin qui ceinture l'île et la montée Saint-François. « En 1831, la paroisse comprend quatre auberges, deux magasins, un moulin à scie et une auberge combinée à un magasin[16] ». Il s'agit donc d'un petit noyau paroissial avec une population composée principalement de membres d'une profession libérale[17].

Le développement de Saint-Vincent-de-Paul sera aussi façonné par l'implantation de grandes institutions. Le Collège Laval et l'église actuelle de Saint-Vincent-de-Paul sont construits la même année, en 1854.
Le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul sera pour sa part construit en 1873. La construction du pénitencier entraîne la destruction de plusieurs édifices et redessine la trame de la paroisse[18]. Les agrandissements successifs du pénitencier marqueront aussi l'évolution du noyau villageois. Au début du XX^{e} siècle, les quelque 60 gardiens du pénitencier et leurs familles représentent une large part de la population du village de Saint-Vincent-de-Paul. En 1940, c'est environ 250 gardiens qui y travaillent[19].

Vers 1872, le projet de relier Montréal à Québec par un chemin de fer longeant la rive nord du fleuve Saint-Laurent voit finalement le jour après des années de développement. L'aménagement d'un pont ferroviaire à Saint-Vincent-de-Paul devait assurer le lien à Montréal, mais ce tracé sera finalement abandonné en raison des coûts. La ligne se terminait donc à Saint-Martin Jonction. Le 8 février 1879, un train inaugural marque l'ouverture de la ligne. Cette voie ferrée devient l'une des barrières anthropiques importantes du secteur à l'étude.

Tel qu'illustré par la carte de 1909, le territoire à l'étude se développe principalement autour du boulevard Lévesque et de la montée Saint-François. Le pénitencier sépare Saint-Vincent-de-Paul en deux sections. À l'ouest, on remarque que les rues Saint-Joseph, Saint-Césaire, de la Fabrique et l'avenue du Collège sont déjà construites. À l'est du pénitencier, les rues et les habitations situées près de la montée Saint-François ont disparu aujourd'hui. On remarque également qu'une traverse permet de relier le noyau villageois à l'île de Montréal. Finalement, le ruisseau de la Pinière représente une frontière naturelle au nord.

---

[11] Ville de Laval. Histoire et Patrimoine. Repéré à : https://www.laval.ca/histoire-et-patrimoine/Pages/Fr/origines-a-1854.aspx
[12] Fortin, Jean-Charles, J. Saint-Pierre et N. Perron. (2008). Histoire de Laval, p. 64
[13] Fortin, Jean-Charles, J. Saint-Pierre et N. Perron. (2008). Histoire de Laval, p. 65
[14] Fortin, Jean-Charles, J. Saint-Pierre et N. Perron. (2008). Histoire de Laval, p. 68
[15] Histoire de raconter (2010), Le Vieux-Saint-Vincent-de-Paul, http://reseauarthist.com/wp-content/uploads/2015/05/Brochure-complete-HDR-Le-vieux-saint-vincent.pdf
[16] Fortin, Jean-Charles, J. Saint-Pierre et N. Perron. (2008). Histoire de Laval, p. 84
[17] Ville de Laval. Mon quartier avant 1965. Repéré à : https://www.laval.ca/histoire-et-patrimoine/Pages/Fr/saint-vincent-de-paul.aspx
[18] Histoire de raconter (2010), Le Vieux-Saint-Vincent-de-Paul, http://reseauarthist.com/wp-content/uploads/2015/05/Brochure-complete-HDR-Le-vieux-saint-vincent.pdf
[19] Fortin, Jean-Charles, J. Saint-Pierre et N. Perron. (2008). Histoire de Laval, p. 157

Le XX[e] siècle sera marqué par des transformations profondes liées à des développements technologiques. À partir des années 1920, la proximité de Montréal, l'avènement de l'automobile et la présence d'une gare permettent à Saint-Vincent-de-Paul de devenir un lieu de villégiature. Ainsi, des chalets d'été et des demeures cossues se construisent principalement le long de l'avenue Bellevue[20].

La modernisation du pénitencier a permis à Saint-Vincent-de-Paul de développer rapidement un réseau électrique, d'égout et d'aqueduc. Des trottoirs en ciment seront construits dès 1931[21]. Malgré tout, la croissance de la population au cours de ces années sera relativement faible, ce qui changera drastiquement à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

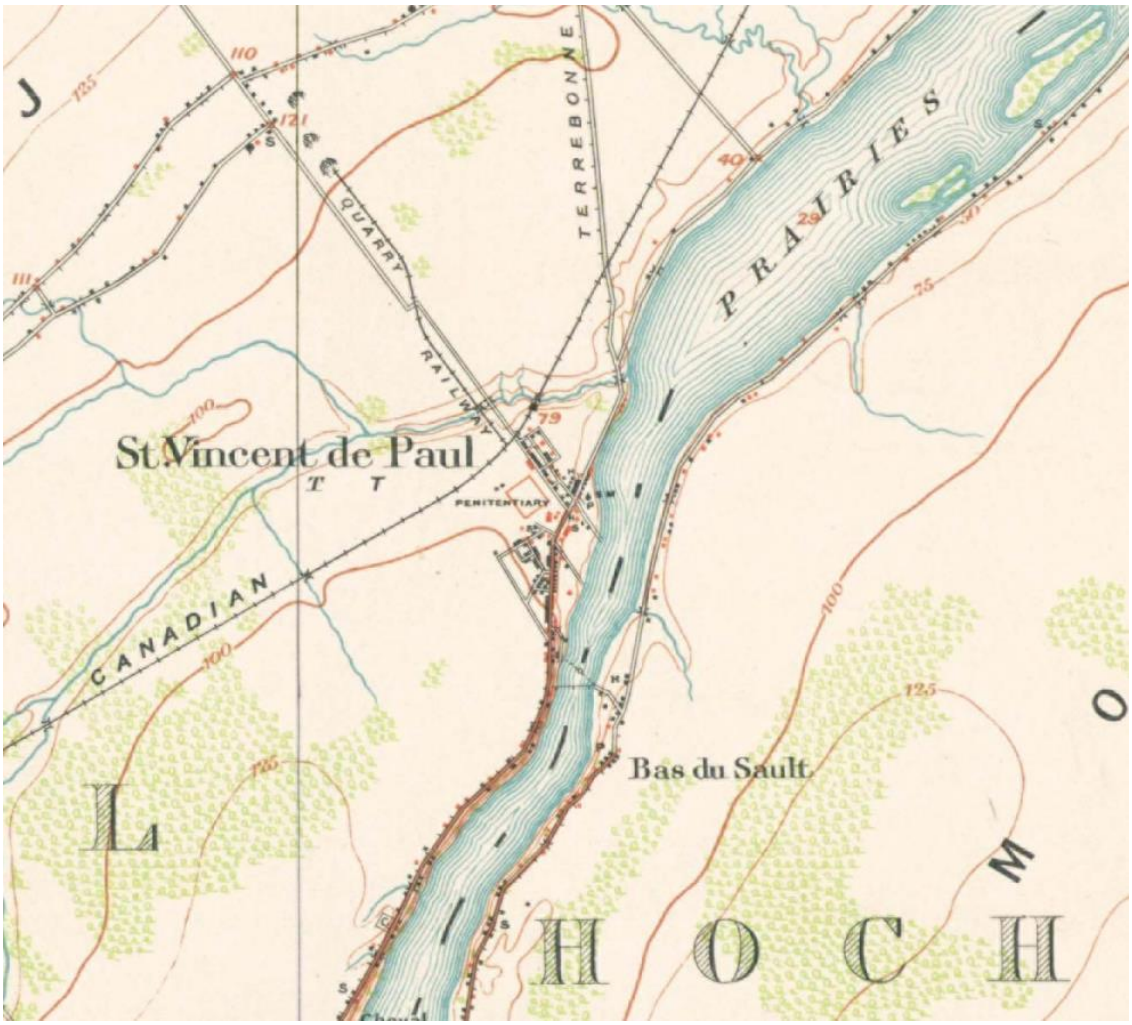

Figure 4 : Carte topographique de Saint-Vincent-de-Paul, 1909
Source : BANQ, (1909). Carte topographique du Canada à l'échelle 1 : 63 360. 31-H-12, Laval.

[20] Histoire de raconter (2010), Le Vieux-Saint-Vincent-de-Paul, http://reseauarthist.com/wp-content/uploads/2015/05/Brochure-complete-HDR-Le-vieux-saint-vincent.pdf
[21] Ville de Laval. Mon quartier avant 1965. Repéré à : https://www.laval.ca/histoire-et-patrimoine/Pages/Fr/saint-vincent-de-paul.aspx

Grâce à cette riche histoire, se retrouvent dans le Vieux Saint-Vincent-de-Paul certains bâtiments historiques et intéressants sur le plan patrimonial, par exemple l'ancien couvent des Sœurs de la Providence, des résidences de villégiatures sur la rue Bellevue[22], l'ancien pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul ou l'église Saint-Vincent-de-Paul pour ne nommer que ceux-là. Mentionnons toutefois que le Vieux Saint-Vincent-de-Paul est un territoire un peu plus large que le territoire à l'étude. La question des immeubles patrimoniaux protégés sera d'ailleurs approfondie dans une autre section de ce rapport (section 1.2.)

En ce qui concerne la typologie des bâtiments, on remarque que le Vieux Saint-Vincent-de-Paul compte une diversité impressionnante de typologies architecturales résidentielles. « Le long du boulevard Lévesque, entre la montée Saint-François et la rue Desnoyers, on trouve une concentration remarquable de bâtiments d'une grande variété témoignant des diverses périodes de développement du village. Les rues Desnoyers, du Collège et de la Fabrique comptent des bâtiments construits dans les années 1935-1945, très similaires aux constructions de la même époque dans le Plateau-Mont-Royal, à Montréal. Quant à l'avenue Bellevue, elle se distingue par la présence de plusieurs villas témoignant du développement de la villégiature à partir du premier quart du 20e siècle[23]. »

[22] La rue Bellevue est à l'extérieur du périmètre d'étude, mais le développement des résidences de villégiature a façonné l'image du quartier Saint-Vincent-de-Paul.
[23] Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval. Repéré à : https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/urbanisme-et-zonage/schema-amenagement.pdf, P.2-237

1.1.2. La ville de Saint-Vincent-de-Paul et la banlieue (1945 – 1965)

La dualité entre le milieu rural et urbain est au cœur de la création de la Ville de Saint-Vincent-de-Paul. Les nouveaux services nécessaires pour desservir la population du noyau villageois, qui est en croissance, entraînent des coûts supplémentaires. Ainsi, les citoyens ruraux expriment le souhait que le territoire soit séparé en deux. Le 23 janvier 1952, le noyau villageois de la municipalité de la paroisse de Saint-Vincent de Paul est érigé en tant que Ville de Saint-Vincent-de-Paul[24].

Ce qui est aujourd'hui le Centre de la nature de Laval était autrefois une carrière. Les activités d'exploitation ont débuté en 1915 et se terminent en 1932, lors de la faillite de l'entreprise propriétaire des lieux. Vers le milieu des années 1940, la congrégation des frères Maristes achète le terrain et y construit un juvénat qui deviendra par la suite une école[25]. La partie nord du site devient un lieu d'enfouissement de déchets, du début des années 1950 aux années 1960. En 1961, la Ville de Saint-Vincent-de-Paul achète une grande partie du site et y aménage un parc urbain. Seulement sept ans plus tard, la nouvelle Ville de Laval y créera le Centre de la nature de Laval, le parc urbain le plus important sur le territoire de la municipalité.

Les données du rôle foncier le démontrent bien, le territoire de Saint-Vincent-de-Paul s'est complètement transformé entre 1945 et 1965. Comme dans beaucoup de quartiers à Laval et au Québec en général, les années d'après-guerre sont marquées par le développement rapide de la banlieue et des bungalows. Au cours des années 1950, l'avènement d'une classe moyenne, la hausse des salaires et la naissance du crédit rendent accessible aux jeunes ménages le rêve de s'établir en banlieue[26]. La hausse de la natalité de la période de l'après-guerre aura pour conséquence le départ de nombreux ménages de l'île de Montréal, au profit de sa région périphérique. Ainsi, dans le territoire à l'étude, à l'exception du noyau villageois, ce sont l'ensemble des rues au sud de la rue de la Fabrique et de l'avenue François-Foucault qui ont été construites et développées dans les années 1950. Le quadrilatère formé par le boulevard Vanier et Place Chénier a aussi été développé entre 1945 et 1965.

Figure 5 : Bungalow typique de l'époque de l'après-guerre
Source : Google Street View

[24] Ville de Laval. Mon quartier avant 1965. Repéré à : https://www.laval.ca/histoire-et-patrimoine/Pages/Fr/saint-vincent-de-paul.aspx
[25] https://www.laval.ca/centredelanature/Pages/Fr/historique.aspx
[26] Fortin, Jean-Charles, J. Saint-Pierre et N. Perron. (2008). Histoire de Laval, p. 187

La carte topographique de 1952 démontre comment les infrastructures se sont développées au début de cette période faste afin de soutenir le développement des secteurs résidentiels. Montréal-Nord est désormais relié à Laval par un pont et les principaux axes routiers, à l'exception du boulevard de la Concorde, sont bien développés. Un terrain est réservé à l'est de la montée Saint-François par le milieu carcéral. De plus, les habitations et les rues qui étaient illustrées sur la carte de 1909 ont maintenant disparu. La carrière est indiquée sur la carte et la rue Alfred-Laliberté ainsi que l'avenue du Parc sont aussi déjà tracées. Toutefois, les changements les plus significatifs sont encore à venir et le caractère champêtre du secteur disparaîtra complètement en quelques années.

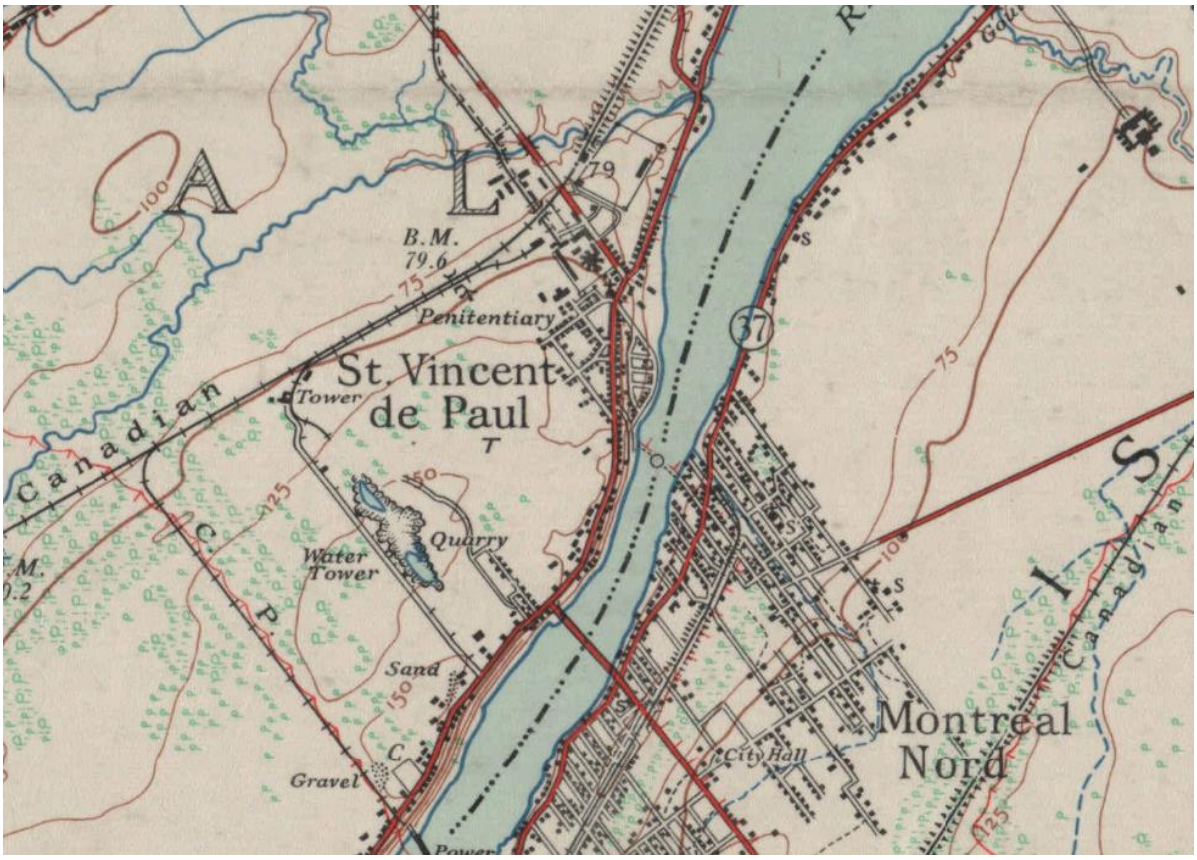

Figure 6 : Carte topographique de Saint-Vincent-de-Paul, 1952
Source : BANQ, (1952). Carte topographique du Canada à l'échelle 1 : 63 360. 31-H-12, Laval. Repéré à : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2277777

Dès la fin des années 1950, l'île Jésus devient l'une des régions les plus populeuses du Québec et son dynamisme économique ne semble pas être sur le point de s'essouffler. Cependant, l'existence de 14 municipalités sur un territoire d'à peine 240 kilomètres carrés est perçue par certains élus municipaux comme un obstacle au développement harmonieux de l'île Jésus. Les responsabilités des municipalités en matière de services publics ne cessent d'augmenter et certaines d'entre elles peinent à les assumer pleinement. De plus, les nombreuses frontières municipales complexifient la gestion des services offerts à plus grande échelle, comme le transport en commun.

C'est dans ce contexte particulier que le 6 février 1964, le ministre des Affaires municipales du Québec annonce la création de la Commission d'étude sur les problèmes intermunicipaux de l'île Jésus. La Commission conclut son rapport en recommandant deux options, dont la fusion de toutes les municipalités du territoire en une seule ville.

Un référendum local est tenu, la fusion est rejetée à 83 %. Malgré les résultats des consultations, le 6 août 1965 l'Assemblée législative du Québec décrète la naissance de la Ville de Laval. Ainsi, 14 municipalités sont fusionnées puis subdivisées en huit quartiers : Chomedey, Laval-Ouest, Sainte-Rose, Vimont, Laval-sur-le-Lac, Saint-Martin, Duvernay, Saint-François.

« Au moment de la création de la Ville de Laval en 1965, la ville de Saint-Vincent-de-Paul se positionne au 2e rang des 14 municipalités fusionnées en ce qui concerne la densité de sa population, derrière Pont-Viau[27]. »

[27] Ville de Laval. Mon quartier avant 1965. Repéré à : https://www.laval.ca/histoire-et-patrimoine/Pages/Fr/saint-vincent-de-paul.aspx

1.1.3. L'urbanisation de Saint-Vincent-de-Paul (1965 – à aujourd'hui)

Selon les données du rôle d'évaluation foncière, le développement des secteurs de banlieue ralentit considérablement à partir de 1968. L'aménagement de certains grands secteurs se poursuivra jusqu'au milieu des années 1980 à un rythme toutefois moins effréné. C'est le cas des terrains près des boulevards Lesage et Vanier, ainsi que du secteur situé entre le boulevard Saint-Martin, l'avenue François-Foucault, l'avenue du Parc et le boulevard d'Auteuil.

La carte ci-dessous démontre que le secteur à l'étude n'est toujours pas entièrement urbanisé en 1971, cependant le contraste est frappant avec la carte de 1952 présentée précédemment.

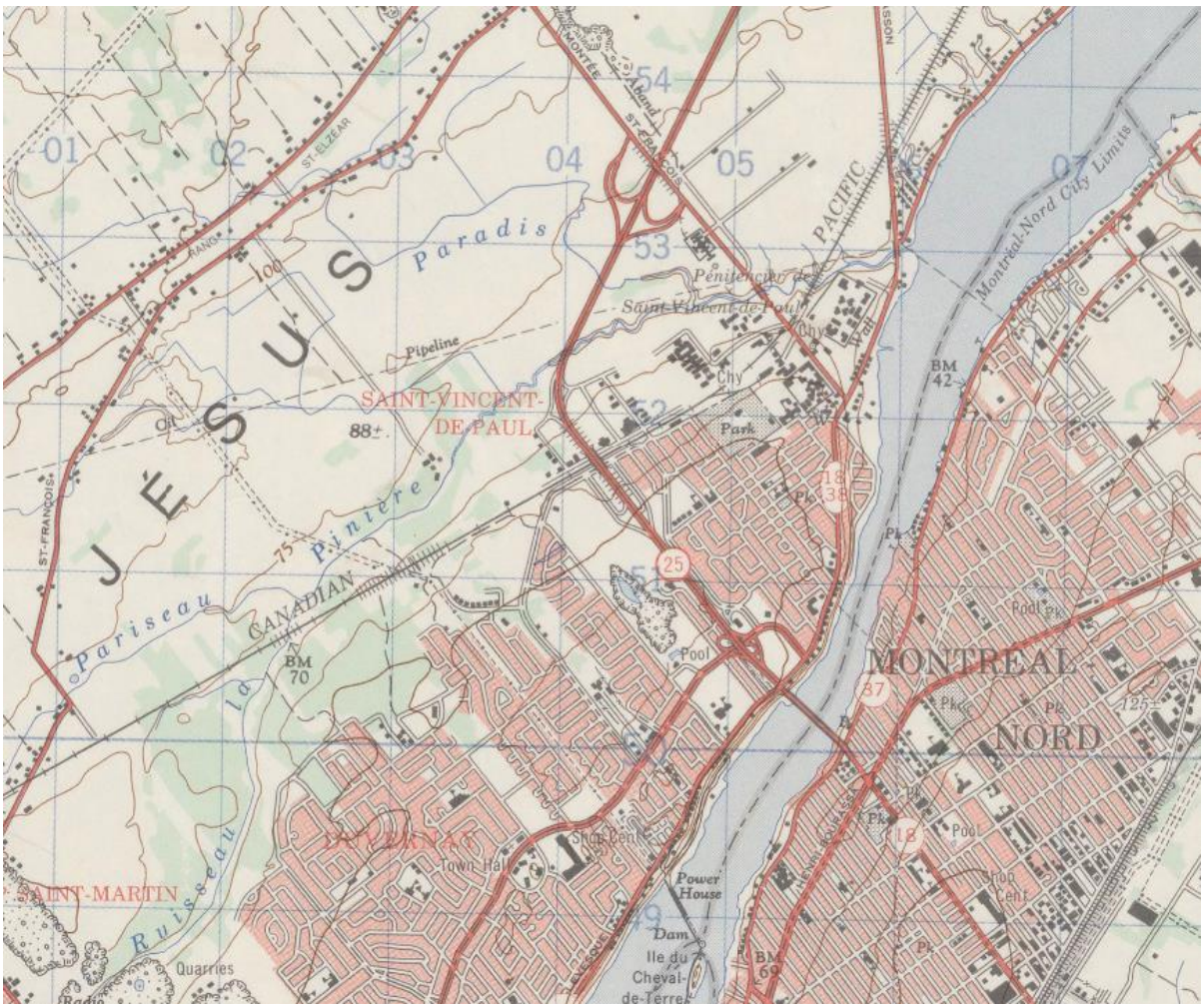

Figure 7 : Carte topographique de Saint-Vincent-de-Paul, 1971
Source : BANQ, (1971). Carte topographique du Canada à l'échelle 1 : 50 000. 31-H-12, Laval

Par la suite, étant donné que la majorité des grands terrains ont déjà été urbanisés, les nouvelles constructions sont, pour la plupart dispersées sur le territoire, et aménagées sur des enclaves plus complexes à développer. Au début des années 2000, plusieurs terrains près du boulevard Lesage, entre l'avenue François-Foucault et la rue Juge-Wilson, se sont développés. Quelques terrains seront également construits sur les rues du Barrage, Belleville, Monseigneur Bourget, Seigneur Lussier ou sur le boulevard Lévesque, près de la rue Lesage.

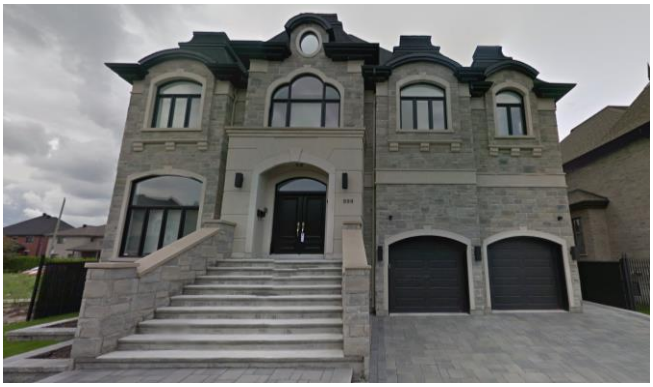

Les maisons unifamiliales se retrouvent sur le boulevard Lesage et dans les environs. Les unifamiliales construites au début des années 2000 s'apparentent à des « monster houses », un type de maison unifamiliale de très grande taille, sur des lots de petite taille. Les secteurs où ce type d'habitation a été développé sont généralement caractérisés par l'uniformité des matériaux et des formes de bâtiments.

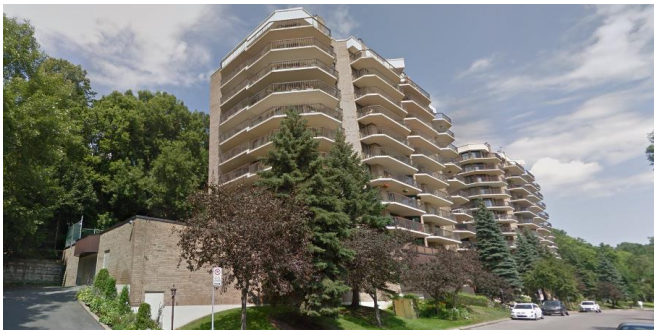

Pratiquement absents du paysage du territoire d'étude, la plupart des immeubles à appartements du territoire sont concentrés en bordure de la Rivière-des-Prairies.

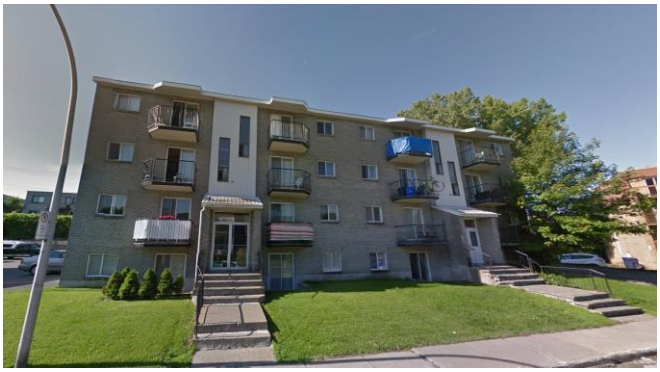

Les immeubles résidentiels de type « walk-up » se distinguent des appartements résidentiels par l'absence d'ascenseur. Ce sont de petits immeubles locatifs qui ne dépassent pas trois étages et qui sont souvent distribués autour de larges stationnements réservés aux résidents. À Saint-Vincent-de-Paul, ces immeubles sont généralement concentrés sur des rues très précises, notamment près du parc Rivard, du parc Jean-XXIII, de l'avenue Belleville, de l'avenue Monseigneur-Bourget et de l'avenue Seigneur-Lussier.

Figure 8 : Exemples de typologies résidentielles
Source : Google Street View

Les nouvelles constructions sont, pour la plupart dispersées sur le territoire et aménagées sur des enclaves plus complexes à développer.

1.2. PROTECTIONS PATRIMONIALES ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

En raison de sa riche histoire et de son noyau villageois ancien, le quartier Saint-Vincent-de-Paul compte plusieurs éléments d'intérêts patrimoniaux. Au niveau régional, mentionnons que le village de Saint-Vincent-de-Paul fait partie des ensembles patrimoniaux d'intérêt métropolitain, identifié par le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal. Le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la Ville de Laval identifie également Saint-Vincent-de-Paul comme un des territoires patrimoniaux à caractère urbain de Laval[28].

En ce qui concerne le patrimoine bâti, plusieurs statuts légaux et niveaux de protection existent. Le pénitencier Saint-Vincent-de-Paul est désigné comme un lieu historique national du Canada[29]. Certaines composantes d'origine du vieux pénitencier bénéficient d'une reconnaissance du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP), soit les quatre tours d'observation et le bloc cellulaire. Au niveau provincial, six bâtiments lavallois sont inscrits au Registre du patrimoine culturel du Québec et classés immeubles patrimoniaux, mais aucun de ces bâtiments n'est situé dans le territoire à l'étude.

La Ville de Laval protège aussi certains secteurs patrimoniaux de son territoire par le biais de son règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ainsi, toute demande pour un permis de lotissement, un permis de construction, un certificat d'autorisation ou un certificat d'occupation, par exemple, doit être accompagnée d'un PIIA lorsque le bâtiment est situé sur le territoire du Vieux Saint-Vincent-de-Paul. Ces projets seront alors présentés au comité consultatif en urbanisme (CCU) puis approuvés par le comité exécutif de la Ville de Laval.

En 1981, la firme Pluram Inc. a réalisé pour la Ville de Laval un inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial. Cette étude a permis notamment de déterminer des secteurs à valeur patrimoniale qui regroupaient une concentration plus élevée des bâtiments d'intérêt. En 2015, la Ville de Laval a mandaté la firme Patri-arch, afin de mettre à jour l'information sur les bâtiments d'intérêt et de réaliser un préinventaire. Dans le territoire à l'étude et dans le Vieux Saint-Vincent-de-Paul, à l'est de la montée Saint-François, on compte 178 bâtiments identifiés dans l'inventaire et le préinventaire patrimonial. La Ville de Laval évalue présentement différents mécanismes qui permettront de mieux protéger les bâtiments répertoriés sur son territoire.

Mentionnons également que la Ville de Laval a préparé des circuits touristiques patrimoniaux dans le Vieux Saint-Vincent-de-Paul afin de mettre en valeur plusieurs de ces bâtiments. Le guide, disponible gratuitement en ligne, permet d'en apprendre davantage sur l'histoire du quartier et son cadre bâti.

Le village de Saint-Vincent-de-Paul fait partie des ensembles patrimoniaux d'intérêt métropolitain.

[28] SADR, p.2-237
[29] Parcs Canada Annuaire des désignations patrimoniales fédérales, http://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_nhs_fra.aspx?id=

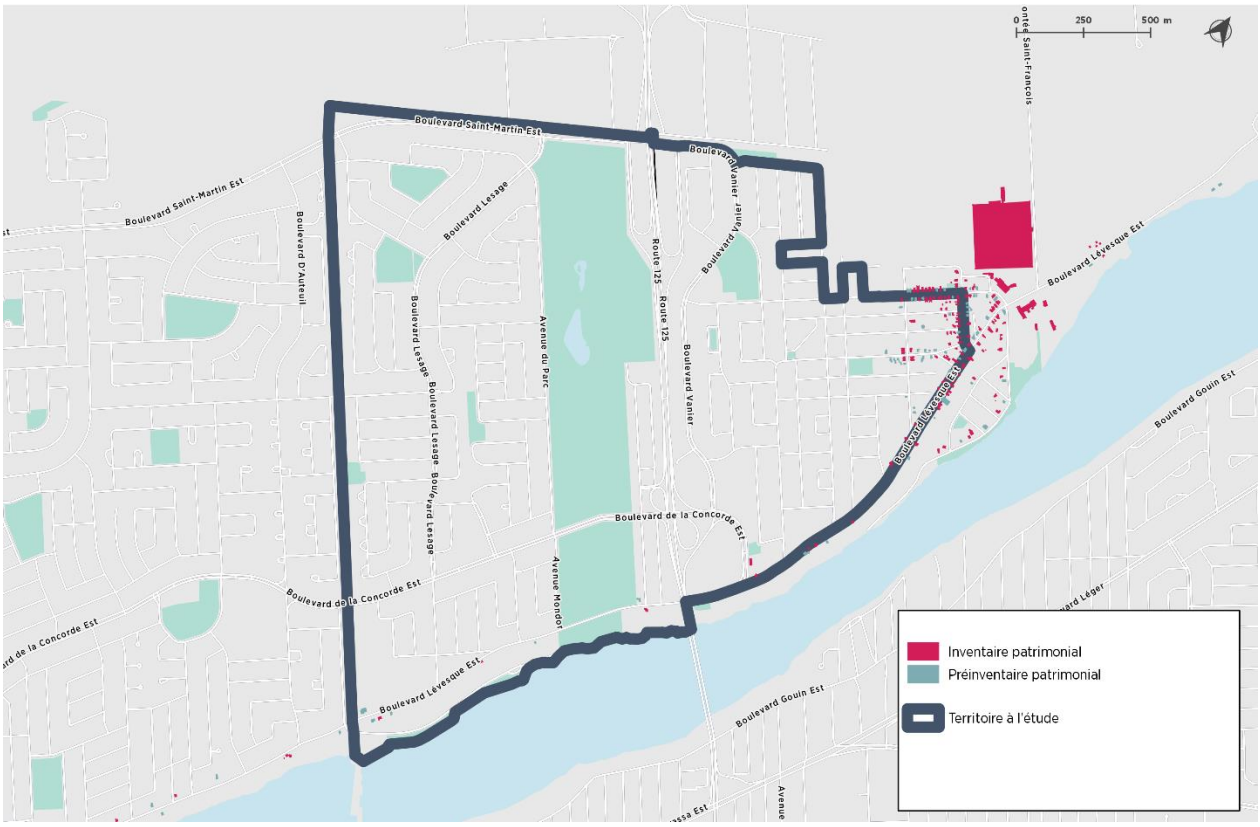

Figure 9 : Bâtiments identifiés par l'inventaire et le préinventaire patrimonial
Source : Ville de Laval, 2018

1.3. USAGES ET SERVICES

1.3.1. Catégories d'usages

L'analyse des données du registre foncier et des renseignements qu'il contient sur les usages des lots fournit un premier regard intéressant afin de mieux comprendre la dynamique du quartier. Pour chaque unité d'évaluation, l'usage du terrain ou du bâtiment est consigné à l'aide du Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF). Le CUBF a été élaboré par le gouvernement du Québec afin d'assurer une identification uniforme des différents usages sur le territoire québécois[30].

Graphique 2 : Superficie par type d'usage du CUBF

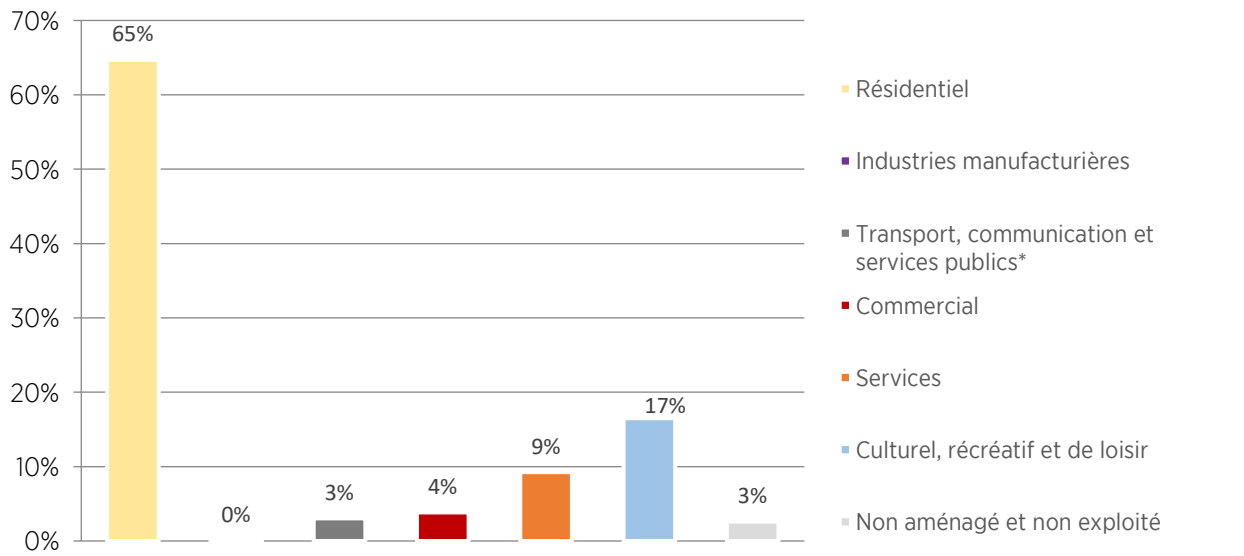

Source : Ville de Laval, (2018). Rôle foncier de Laval (Note : le calcul des superficies ne tient pas compte de la superficie des routes.)

Ainsi, on constate que la fonction résidentielle prédomine à Saint-Vincent-de-Paul, où 65 % du territoire est consacré à cet usage. Cette donnée n'est pas nécessairement surprenante, car le territoire à l'étude a été défini afin d'étudier les milieux de vie en priorité. Ainsi, les secteurs industriels situés au nord du boulevard Lite ne sont pas à l'étude. Comme il a été exposé précédemment, une grande partie du territoire a été développée selon le modèle de la banlieue résidentielle nord-américaine, accordant une place importante à l'habitation pavillonnaire et à l'automobile.

Environ 15 % du territoire est occupé par le Centre de la nature de Laval. Il s'agit d'un parc urbain à vocation familiale aménagé sur le site d'une ancienne carrière et, en partie, sur un dépotoir[31]. Le Centre de la nature est à la fois un vaste parc urbain et un lieu de rassemblement important. Cet important espace vert augmente la superficie occupée par les usages de la catégorie « culturelle, récréative et de loisir ».

La catégorie « services » du CUBF inclut, par exemple, les services professionnels, les bureaux, les services financiers, les services éducationnels, dont les écoles, et les lieux de culte. Au total, 9 % du territoire est consacré à ces usages.

[30] Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire. Manuel d'évaluation foncière au Québec. Repéré à : https://www.mamot.gouv.qc.ca/evaluation-fonciere/manuel-devaluation-fonciere-du-quebec/codes-dutilisation-des-biens-fonds/
[31] https://www.laval.ca/centredelanature/Pages/Fr/accueil.aspx

Seulement 3 % de la superficie du territoire est « non aménagée et non exploitée ». Plusieurs causes peuvent expliquer la vacance de certains terrains : contamination, zone inondable, terrain non développable et sans accès à la rue, terrains trop petits, spéculation foncière, etc. Ce faible taux de terrains disponibles signifie que le quartier Saint-Vincent-de-Paul est désormais dans une logique de redéveloppement urbain ou de construction de la ville sur la ville. Ainsi, le SADR de la Ville de Laval identifie des terrains structurants à transformer à l'intersection du boulevard de la Concorde et du boulevard Pie-IX, ainsi que le long du boulevard de la Concorde[32]. Plusieurs facteurs ont été analysés par la Ville de Laval afin de caractériser ces terrains structurants à transformer, dont la valeur du terrain par rapport à celle du bâtiment ou la présence de secteurs de planification détaillée par exemple[33].

Selon le SADR, Laval dispose de trois grands secteurs de développement industriel sur son territoire. À titre d'exemple, le secteur est, communément appelé le Parc industriel Est ou le parc Saint-Vincent-de-Paul, se situe à l'Est de l'autoroute 440 [19]. Il s'agit donc d'un pôle d'emploi important, dont ses limites sont à l'extérieur du territoire à l'étude, entre le boulevard Lite et l'autoroute 440. Le taux d'occupation en 2014 pour l'ensemble du parc industriel du secteur est de 71 %, ce qui est inférieur à la moyenne du taux d'occupation des parcs industriels de Laval qui est de 83,7 %[34].

La fonction résidentielle prédomine à Saint-Vincent-de-Paul.

[32] SADR, p. 2-235
[33] SADR, p. 2-233
[34] SADR, p.2-146

1.3.2. Pôles commerciaux et activités commerciales

Les usages commerciaux et les services sont dispersés en trois différents pôles. Un premier pôle important est situé de part et d'autre de l'intersection du boulevard Lesage et du boulevard Concorde. On y retrouve notamment une épicerie, des commerces variés, la maison des jeunes, l'école l'Envol ainsi que l'église Saint-Sylvain. L'aménagement du domaine public gagnerait à être rafraîchi, notamment en réduisant l'impact visuel des stationnements en cour avant et en améliorant la qualité de l'affichage commercial.

Un deuxième pôle commercial important est situé à l'intersection des boulevards de la Concorde et Vanier. Il s'agit de plusieurs centres commerciaux comprenant notamment des supermarchés, une pharmacie, des dépanneurs, une station-service et quelques petits commerces de restauration rapide. Ce pôle se poursuit le long du boulevard Lévesque où sont situés quelques garages et commerces peu attractifs. L'aménagement de ce secteur a surtout été conçu en fonction de la voiture et n'offre pas un environnement très hospitalier aux piétons.

Un troisième pôle commercial est situé le long du boulevard Lévesque, entre l'église Saint-Vincent-de-Paul et l'avenue Desnoyers. « Jadis la rue principale du village, le boulevard Lévesque était l'hôte de nombreux commerces de nature variée. Cependant, avec l'ouverture d'un premier centre commercial sur le boulevard de la Concorde à l'intersection du boulevard Lévesque en 1985, puis d'un deuxième à l'intersection du boulevard Vanier en 1998, de nombreux commerces de proximité importants du centre de l'ancien village se sont soit relocalisés ou ont fermé leurs portes »[35]. Autrement dit, il s'agit d'un pôle commercial historique qui est aujourd'hui dévitalisé. Des petits commerces, notamment de restauration, ont toujours pignon sur rue et le comptoir de la Société de Saint-Vincent-de-Paul est situé tout près de l'église. Il ne s'agit toutefois pas d'une rue commerciale continue et la présence de nombreux immeubles résidentiels étiole la dynamique commerciale. On remarque également qu'il y a des locaux commerciaux vacants et que certains lieux sont peu fréquentés, comme la Galerie d'Art Saint-Vincent-de-Paul.

[35] Repenser le Vieux-Saint-Vincent-de-Paul : Mémoire du comité SVP, 2016, Martine Rodrigue, Sylvain Fréchette et Philippe Gariépy, P.20

Figure 10 : Carte d'utilisation du sol de Saint-Vincent-de-Paul, selon le CUBF
Source : Ville de Laval, (2017). Rôle foncier de Laval

Les usages commerciaux et les services sont dispersés en trois différents pôles. Les petits commerces du pôle commercial historique sont dévitalisés au profit des centres et des mails commerciaux.

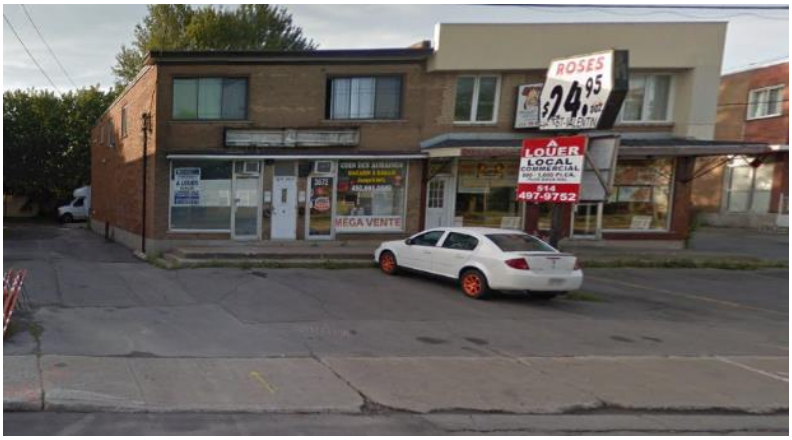

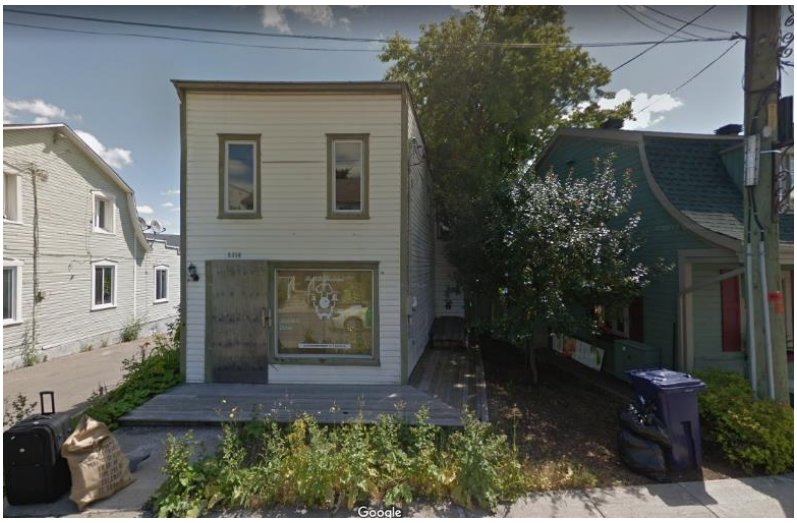

Figure 11 : Photos de certains commerces dévitalisés

1.3.3. Services

Le secteur à l'étude comporte quatre établissements scolaires de niveau préscolaire[36] et primaire et un établissement scolaire de niveau secondaire, l'école Georges-Vanier. Il faut également mentionner que le Collège Laval, un établissement secondaire privé, est en dehors du territoire à l'étude. Les écoles primaires et préscolaires occupent pour la plupart, des positions névralgiques dans leur voisinage, c'est-à-dire près de parcs et d'espaces verts ou de certains commerces de proximité.

Pour leur part, les services de garde publics et privés sont situés principalement sur de grands boulevards, en particulier le boulevard de la Concorde, dans des locaux commerciaux. Ces emplacements peuvent être commodes pour certains parents, car ils sont situés sur le chemin du travail en plus d'être desservis par les services de transport en commun. Il est toutefois possible de se questionner sur la qualité des immeubles et de l'environnement immédiat pour les jeunes enfants qui fréquentent ces établissements. La carte dévoile par ailleurs, que ce ne sont pas tous les établissements de service de garde qui sont situés près d'un parc.

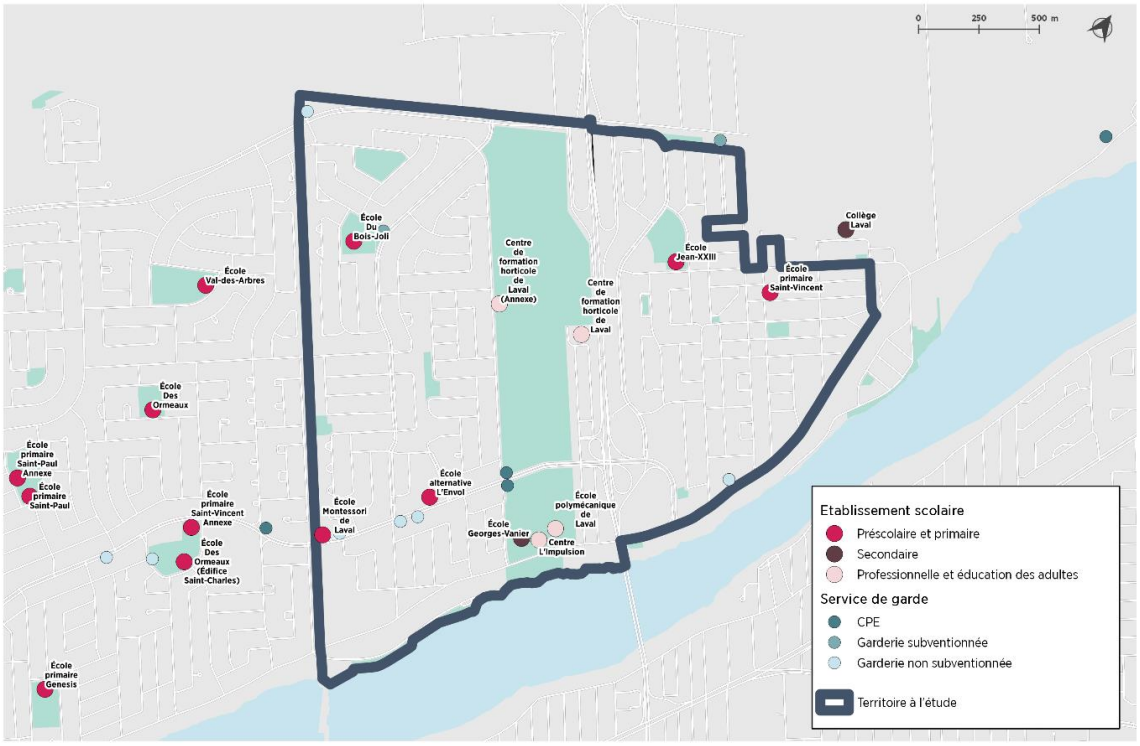

Figure 12 : Carte de localisation des établissements scolaires et de service de garde

[36] Pour les enfants de 4 ou 5 ans : http://www.education.gouv.qc.ca/contenus-communs/enseignants/programme-de-formation-denbsplecole-quebecoise/prescolaire-et-primaire/

Figure 13 : Photo de la garderie éducative Mari-Li
Source : Google Maps

En ce qui concerne les services en santé, la carte ci-dessous indique qu'il y a dans le secteur un groupe de médecine familiale (GMF) et trois pharmacies. Une clinique médicale est aussi située à proximité du territoire. Les installations du réseau (CHSLD et CLSC) de la santé sont pour leur part, surtout situées dans le Vieux Saint-Vincent-de-Paul. L'Hôpital de la Cité-de-la-Santé est situé relativement près du secteur à l'étude, dans le secteur Vimont, à l'intersection des autoroutes 440 et 19. Depuis 2010, la Maison de soins palliatifs de Laval offre des soins spécialisés à des personnes en phase terminale. Sa portée est régionale, car il y a relativement peu d'établissements de ce type au Québec.

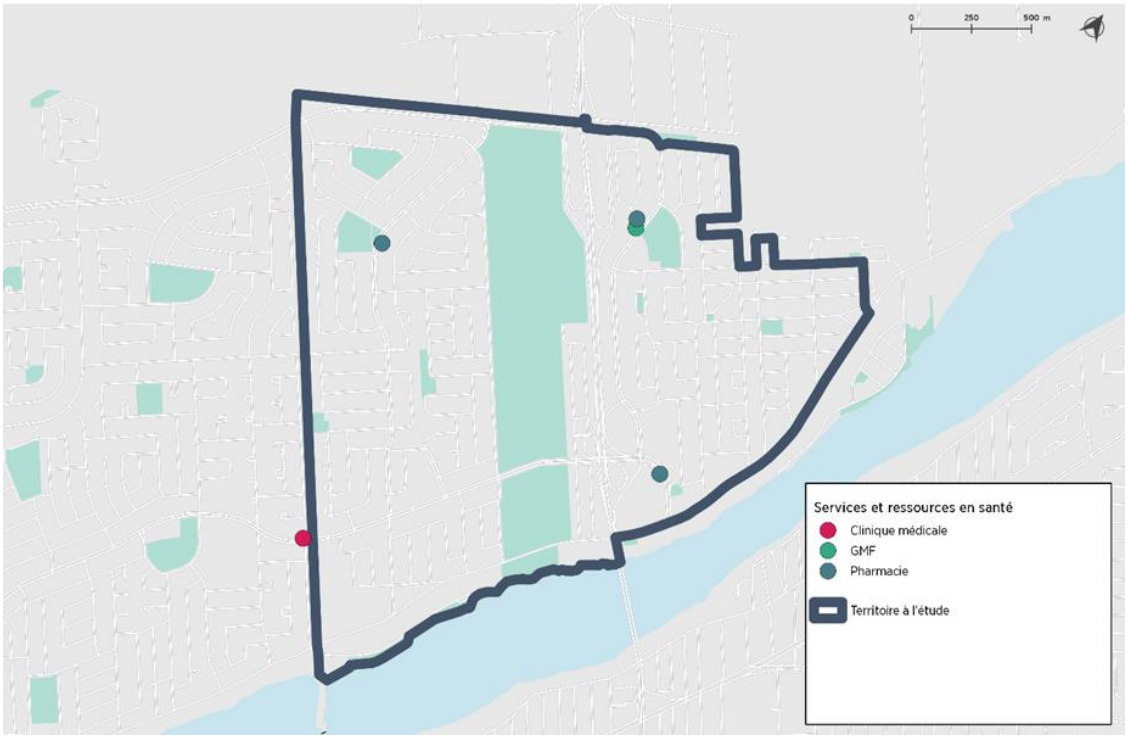

Figure 14 : Carte des cliniques, GMF et pharmacies
Source : Atlas de la Santé et des Services sociaux du Québec

Figure 15 : Carte des installations du réseau de la santé
Source : Ville de Laval, 2018

Le secteur à l'étude est bien desservi en établissements d'éducation et de santé. Il est toutefois possible de se questionner sur la qualité de certains immeubles et de leur environnement immédiat.

1.3.4. Équipements et services récréatifs et culturels

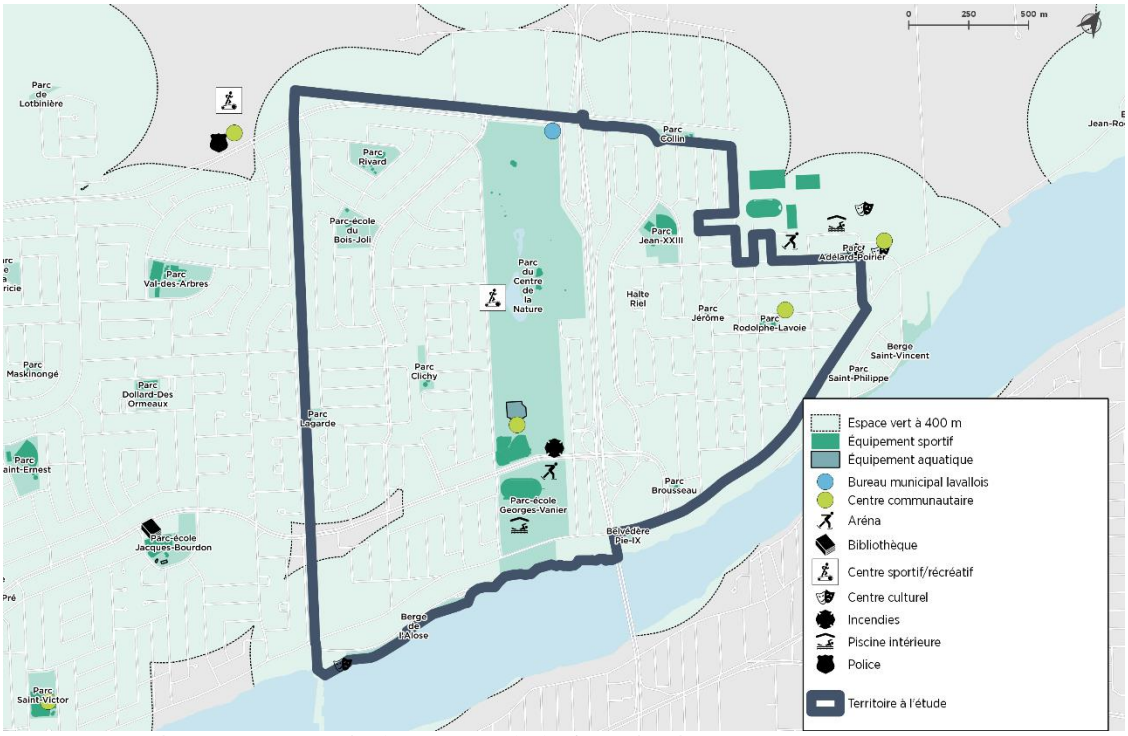

Figure 16 : Carte des espaces verts et des équipements récréatifs et culturels
Source : Ville de Laval, 2018

Comme le démontre la carte précédente, à l'exception d'une petite zone le long du boulevard de la Concorde, près du boulevard Lesage, tous les résidents du secteur ont accès à un espace vert dans un rayon de 400 mètres, ce qui représente environ 5 minutes de marche[37]. Ainsi, presque tous les résidents du secteur ont un parc à proximité de leur lieu de résidence. Néanmoins, des garderies non subventionnées sont localisées dans la seule zone où les parcs sont situés à plus de 400m. On retrouve dans le secteur à l'étude treize parcs et espaces verts, soit :

- Parc Rivard
- Parc-école du Bois-Joli
- Parc Lagarde
- Parc Clichy
- Berge de l'Alose
- Parc-école Georges-Vanier
- Parc du Centre de la Nature
- Parc-école Jean-XXIII
- Parc Jérôme
- Parc Brousseau
- Parc Rodolphe-Lavoie
- Halte Riel
- Parc Collin

Les parcs Collin et Adélard-Poirier et le belvédère Pie-IX sont également en bordure du territoire à l'étude.

[37] Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les villes devraient être en mesure de fournir au moins 9 m² d'espaces verts par habitant dans les 15 minutes de marche du lieu de résidence. Référence : Pafi, M. et al., (2016). Measuring the Accessibility of Urban Green Areas. A comparison of the Green ESM with other datasets in four European cities.

Le Centre de la nature est le plus grand parc de desserte municipale et même régionale du quartier. D'une superficie de 50 hectares, plusieurs activités récréatives, culturelles et éducatives quatre saisons y sont proposées. Une ferme et une serre tropicale ont été aménagées et le parc comprend aussi le seul plan d'eau interne de Laval (lac artificiel). Il est possible de louer de l'équipement, pour certaines activités, comme le canot, kayak, chambre à air pour la glissade, patins, etc.

L'accès au Centre de la nature est gratuit, mais le stationnement et certaines activités ou certains services sont payants. Une grande partie du périmètre du Centre de la nature est clôturé, ce qui limite les entrées à certains points de passage seulement. Le tableau ci-dessous détaille les infrastructures culturelles, de loisirs et de sports, offertes dans le secteur et ses environs immédiats.

Tableau 2 : Tableau des équipements récréatifs et culturels

ÉQUIPEMENTS	NOMS	NOTES ET COMMENTAIRES
Deux théâtres	Le théâtre du Vieux Saint-Vincent Le théâtre Marcellin-Champagnat	Le théâtre du Vieux Saint-Vincent est très peu utilisé Le théâtre Marcellin-Champagnat est privé
Deux arénas	Aréna Yvon-Chartrand Colisée de Laval	Le Colisée de Laval est à l'extérieur du territoire à l'étude et il s'agit d'un équipement privé.
Deux centres communautaires	Le centre communautaire Groulx Le centre communautaire Saint-Vincent	
Une piscine extérieure, accompagnée de jeux d'eau et d'une pataugeoire.	La piscine Saint-Vincent	La piscine est aussi appelée la piscine municipale.
Deux piscines intérieures	La piscine Vanier La piscine du Collège Laval	La piscine du Collège Laval est privée et il y a une entente avec la Ville de Laval pour son utilisation par des clubs sportifs. À la piscine Vanier, la Ville a une entente afin que des organismes partenaires puissent offrir des activités programmées et la Ville de Laval est responsable du bain libre.
Des terrains de baseball	Le parc-école Jean-XXIII	Fréquentations du plateau : 2 019 en 2017
	Parc Vanier (3 terrains)	Fréquentations des plateaux : Terrain 1 : 1 231, terrain 2 : 964 et terrain 3 : 716
Des patinoires extérieures	Parc Rodolphe-Lavoie : une patinoire de hockey Parc Lagarde : une patinoire de hockey mini bandes Centre de la nature : une patinoire de hockey et une patinoire libre	
Des terrains de soccer	1 terrain au parc Rivard	1 390 fréquentations en 2017
	1 terrain au parc Vanier	568 fréquentations en 2017
	1 terrain de mini-soccer au parc-école Bois Joli	
	1 terrain de soccer naturel au Collège Laval	1 093 fréquentations en 2017
	1 terrain de mini-soccer naturel au Collège Laval	782 fréquentations en 2017
	1 terrain au Collège Laval sur gazon synthétique qui permet également la pratique de football.	La Ville de Laval a une entente avec le Collège Laval pour utiliser ses terrains. 17 511 fréquentations en 2017
Des terrains de pétanque/bocce	1 terrain au parc Jérôme 1 terrain au parc Adélard-Poirier 1 terrain au parc Rodolphe-Lavoie Centre de la nature	

Deux pistes d'athlétisme	Collège Laval École Georges-Vanier	La Ville de Laval a une entente avec le Collège Laval pour utiliser la piste d'athlétisme. La piste autour du terrain de soccer à l'école Georges-Vanier fait partie de l'entente Ville/Commission scolaire.
Une butte de glisse et pente de ski	Centre de la nature	
Une plaine événementielle	Centre de la nature	
Un skatepark	Centre de la nature	
Des jardins thématiques	Centre de la nature	
Aire de pique-nique	Centre de la nature	
Des modules de jeux	Centre de la nature Parc Adélard Poirier Parc Rodolphe-Lavoie Parc Jean XXIII Parc Rivard Parc Lagarde Parc Brousseau Parc Clichy	

Source : Ville de Laval, 2018

Un moniteur surveillant de parc assure l'entretien et la surveillance des parcs Jean-XXIII et Rivard durant l'été et du parc Rodolphe-Lavoie en hiver. Du personnel assure également la surveillance, l'entretien, l'aménagement et l'animation du Centre de la nature. Il est à noter que le terrain de baseball du parc Jean XXIII est appelé à disparaître puisqu'un agrandissement de l'école sera construit à l'emplacement du terrain.

1.4. ENVIRONNEMENT ET ÎLOTS DE CHALEUR

Le secteur à l'étude compte plusieurs atouts intéressants en matière d'environnement, mais certains espaces verts pourraient être valorisés, notamment par l'ajout de canopée. Un grand atout du secteur est sans aucun doute le Centre de la nature de Laval.

Les berges de la Rivière-des-Prairies représentent un autre atout indéniable du secteur à l'étude. Il y a trois parcs et des accès publics le long des rives, notamment la berge de l'Alose et le belvédère Pie-IX. Le SADR indique qu'une grande partie des terrains riverains appartiennent à la Ville de Laval[38]. Il serait donc intéressant d'évaluer la possibilité de les mettre en valeur et de les rendre accessibles.

À l'extérieur du territoire à l'étude, le ruisseau de la Pinière représente un autre actif écologique intéressant. Le cours d'eau la Pinière, d'une longueur de 7,6 km, prend sa source dans les milieux humides du secteur du parc Bois de Boulogne[39] et draine presque le tiers du centre de l'île Jésus. Cependant, la qualité de l'eau est très mauvaise, le cours d'eau n'est plus dans son état naturel depuis de nombreuses années et il est difficilement accessible aujourd'hui, en raison de son enclavement. Selon le Conseil régional de l'environnement de Laval, « l'embouchure de la Rivière-des-Prairies demeure un endroit où le potentiel de mise en valeur est important, notamment par la présence d'oiseaux riverains, d'herbiers aquatiques pour les poissons et d'habitat de la tortue. De plus, cette portion est déjà aménagée pour les pêcheurs »[40].

Les grands atouts du secteur sont sans aucun doute le Centre de la nature de Laval et les berges le long de la Rivière-des-Prairies.

[38] SADR, p 2-73
[39] http://credelaval.qc.ca/ruisseau-la-piniere/
[40] http://credelaval.qc.ca/ruisseau-la-piniere/

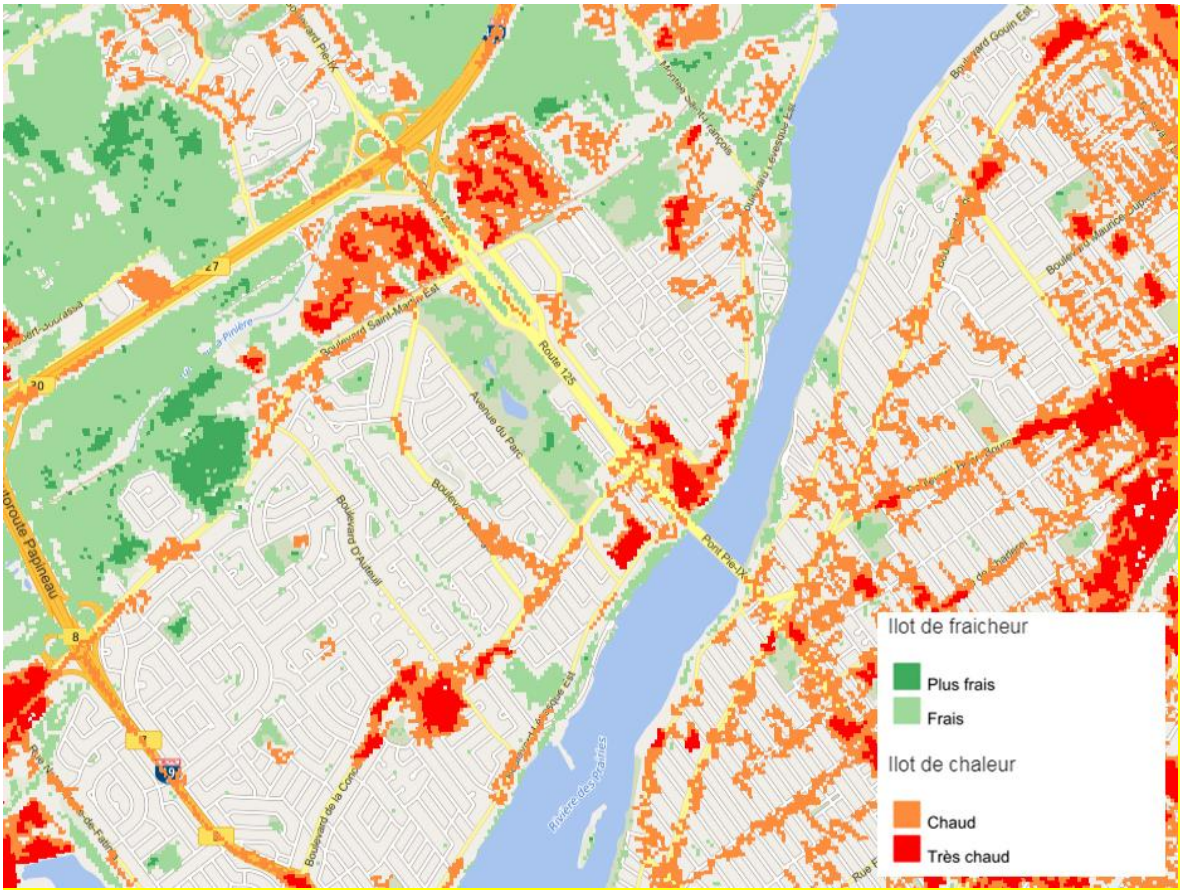

Figure 17 : Carte des îlots de fraîcheur et des îlots de chaleur
Source : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 2017. Îlots de chaleur/fraîcheur urbains et température de surface

La hausse constante de la température observée, provoquée par les changements climatiques, accentue une problématique qui est de plus en plus connue : les îlots de chaleur urbains. Ce phénomène se définit par des températures plus élevées dans des secteurs, lorsqu'ils sont comparés avec les zones rurales avoisinantes ou par rapport aux températures moyennes régionales[41].

Le territoire à l'étude est caractérisé par une température relative de surface qui se situe dans les moyennes. Selon les données de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et du Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO) produites en 2015, il y a peu d'îlots de chaleur dans le territoire à l'étude, notamment par rapport aux quartiers centraux de Laval. On remarque cependant des îlots de chaleur au-dessus de l'école Georges-Vanier, probablement en raison de la grande surface de la toiture, et dans le pôle commercial situé à l'intersection du boulevard Pie-IX, du boulevard Vanier et du boulevard de la Concorde. Les surfaces pavées des voies de circulation et des stationnements sont les principales causes de ces îlots de chaleur. À l'extérieur du secteur à l'étude, il y a également deux vastes îlots de chaleur, dans les secteurs industriels situés au nord du boulevard Lite.

La canopée est la découpe de la cime d'un arbre projetée au sol. Elle inclut la cime de tous les arbres sur le territoire, tant ceux qui poussent de façon plus ou moins isolée le long des rues et sur les espaces publics et privés que ceux qui poussent en groupe dans les milieux naturels[42].

[41] Gouvernement du Québec. (2016). Données Québec : îlots de chaleur/fraîcheur urbains et température de surface. Repéré à : https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/ilots-de-chaleur-fraicheur-urbains-et-temperature-de-surface
[42] SADR, p.2-82

Il y a un lien direct entre la canopée et la température mesurée au sol. Plus le couvert des arbres est important, plus la température tend à être inférieure à la moyenne. Il y a quelques îlots de fraîcheur sur le territoire, notamment au Centre de la nature, près des berges, au cimetière Saint-Vincent-de-Paul et près du Collège Laval. Néanmoins, le Centre de la nature n'offre pas autant d'îlots de fraîcheur que d'autres espaces verts de l'île de Laval. Cela s'explique par ses grands espaces gazonnés et sa faible canopée par endroit.

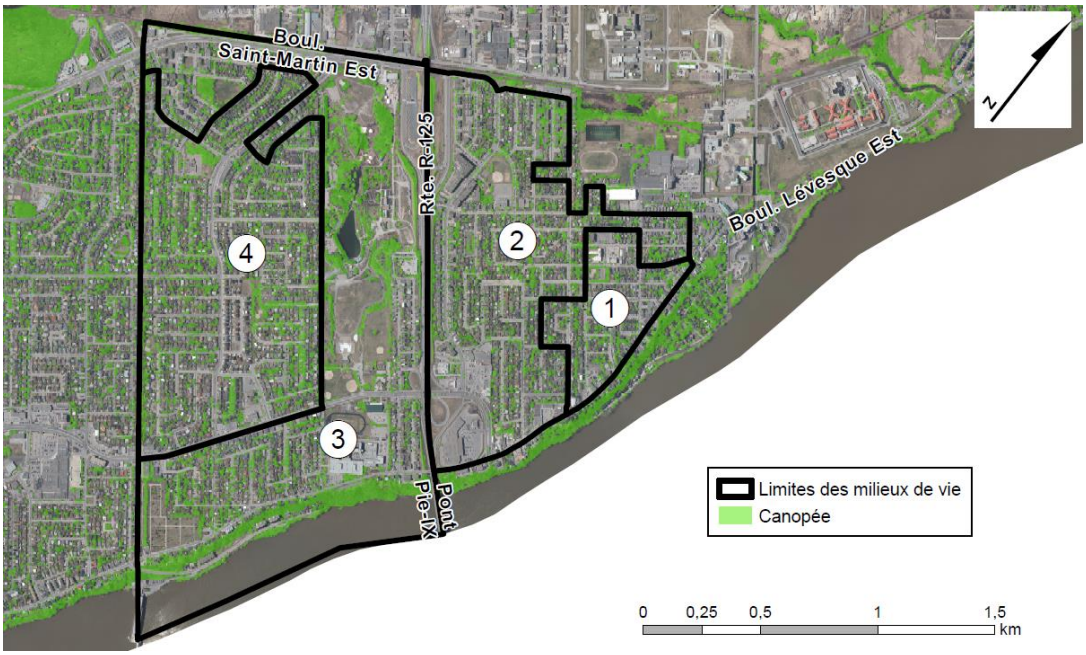

Figure 18 : Carte de la canopée
Source : Communauté métropolitaine de Montréal, (2015)

Tableau 3 : Superficie couverte par la canopée des arbres de chaque milieu de vie

Milieu de vie	Superficie couverte par la canopée (ha)	Superficie du milieu de vie (ha)	Pourcentage du milieu de vie couvert par la canopée
1	4,4	23,7	18,4 %
2	16,3	99,8	16,3 %
3	37,3	172,7	21,6 %
4	24,8	108,2	22,9 %

Source : Ville de Laval (2018)

Le tableau ci-dessus illustre le pourcentage de superficie couvert par la canopée des arbres de chaque milieu de vie (les milieux de vie seront décrits dans le prochain chapitre). Étonnamment, malgré la superficie importante du Centre de la nature de Laval qui est un espace vert et la présence des berges de la Rivière-des-Mille-Îles, le milieu de vie 3 n'est pas le plus couvert par la canopée.

La présence de l'autoroute et des grandes superficies de stationnement des centres commerciaux explique pourquoi le milieu de vie 2 est le moins couvert. Le milieu de vie 1, qui correspond à l'ancien noyau villageois, est plus densément bâti, ce qui laisse moins de place à la végétation.

En plus d'embellir nos rues, les arbres plantés en milieu urbain représentent un investissement important pour la qualité de l'environnement, la santé humaine, la valeur foncière et la qualité de vie des citoyens. De plus, il est généralement admis qu'une baisse significative de la diversité biologique est observée lorsque le couvert forestier d'une région passe sous le seuil de 30 % de la surface d'un territoire.

1.5. TRANSPORT ET MOBILITÉ

L'analyse des transports et de la mobilité est un exercice complexe qui peut se faire sous différents angles. D'abord, la présente section propose d'analyser les déplacements selon les destinations et les modes de transport utilisés. Ces données nous renseigneront notamment sur ce que les résidents perçoivent comme étant le mode de transport le plus performant en fonction de la distance à parcourir et du lieu à atteindre. Par la suite, nous analyserons l'offre de transport en commun, les infrastructures de transport actif, le réseau routier et la circulation automobile.

1.5.1. Les déplacements selon les destinations et le mode de transport

L'enquête Origine-Destination du Réseau de transport métropolitain[43] permet de mieux comprendre les habitudes de déplacement des résidents de la région métropolitaine (RMR) de Montréal. Pour ce portrait, nous avons isolé les données du secteur 407 de l'enquête, qui correspond à Duvernay/Saint-Vincent-de-Paul. Néanmoins, une mise en garde s'impose : le territoire de référence pour l'analyse de ces données est plus large que le territoire de la présente étude.

Tableau 4 : Déplacements dont l'origine est le secteur 407 selon le mode de déplacement (sans le retour)

	Secteur 407	Laval
n=	35 800	485 600
Automobile	83 %	80 %
Transport en commun	11,7 %	12,9 %
Actifs (non motorisés)	5,9 %	5,4 %

Source : RTM (2013), Matrice des déplacements de l'enquête OD. Traitement : Convercité.

Les déplacements générés à partir de ceux dont le point de départ est le secteur 407 (en grande majorité des résidents) se font principalement en voiture. Les modes de transport actif représentent seulement 5,9 % des déplacements et les modes de transport en commun 11,7 %. Ces données sont presque similaires à l'échelle de la Ville de Laval. En effet, la part de l'automobile est légèrement inférieure (80,6 %) et la part du transport en commun est supérieure (12,9 %). Les modes actifs représentent 5,4 % des déplacements[44].

Le prochain tableau présente certaines données sur les déplacements selon les dix destinations les plus populaires chez les personnes dont le lieu de départ est le secteur 407. Ainsi, la destination la plus populaire est le secteur 407 et il s'agit de déplacements internes (à l'intérieur de même de cette zone).

[43] Anciennement l'AMT
[44] RTM (2013). Enquête Origine-Destination. Repéré à : https://rtm.quebec/Media/Default/pdf/section8/enquete-od-2013-mobilite-personnes-region-montreal.pdf

Tableau 5 : Les déplacements dont l'origine est le secteur Duvernay/Saint-Vincent-de-Paul (incluant le retour) [45]

Destination	Nombre de déplacements tous modes	Transp. en commun*	%	Déplacements actifs	%
Laval : Duvernay, Saint-Vincent-de-Paul (407)	19 864	1005	5 %	3741	19 %
Laval : Pont-Viau, Laval-des-Rapides	8940	1278	14 %	196	2 %
Laval : Saint-François	4485	313	7 %	27	1 %
Laval : Chomedey	4016	534	13 %	59	1 %
Montréal : Ahuntsic	2533	562	22 %	18	1 %
Laval : Vimont, Auteuil	1791	571	32 %	0	0 %
Laval : Sainte-Rose, Fabreville	1649	439	27 %	0	0 %
Montréal : Centre-ville	1567	1058	68 %	0	0 %
Montréal : Montréal-Nord	1504	52	3 %	87	6 %
Laval : Sainte-Dorothée, Laval-sur-le-Lac	1132	202	18 %	49	4 %
Total - secteurs principaux	47 480	6014		4177	
Autres secteurs [46]	13 921	1846		26	
Total	**61 401**	**7860**		**4203**	

Source : RTM (2013), Matrice des déplacements de l'enquête OD. Traitement : Convercité.

Les déplacements en transport en commun et en transport actif sont indiqués dans le tableau, afin de démontrer l'attractivité de ces modes aux yeux des résidents. Une autre mise en garde s'impose : les déplacements en transport en commun peuvent avoir été faits partiellement en voiture. Ainsi, une personne qui se rend au centre-ville en auto et en métro sera comptabilisée parmi les utilisateurs du transport en commun.

Le tableau dévoile que la part modale des transports actifs est plus élevée en ce qui concerne les déplacements internes, car 20 % des déplacements à proximité se font à pied, à vélo ou par un autre mode de déplacement actif. Aucune autre destination n'est aussi attrayante pour les déplacements actifs. À noter, toutefois, que la part modale du transport actif vers Montréal-Nord (6 %) est supérieure à celle des transports en commun (3 %).

Du côté des transports en commun, ce mode est surtout utilisé pour se rendre au centre-ville de Montréal (68 %), à Ahuntsic (22 %) ou dans les quartiers de Vimont/Auteuil (32 %) et Sainte-Rose/Fabreville (27 %).

[45] Lorsqu'un déplacement se fait par transport en commun et par automobile (déplacement bimodal), ce déplacement est comptabilisé à la fois dans les déplacements en transport en commun et les déplacements automobile. Celui-ci est donc comptabilisé deux fois, ce qui explique pourquoi les totaux ne sont pas de 100 %.

[46] Seules les destinations comptabilisant plus de 1000 déplacements sont présentées en détail dans ce tableau. Au total, ces destinations représentent 77 % des déplacements dont l'origine est le secteur Duvernay/Saint-Vincent-de-Paul.

1.5.2. Transport en commun

L'ensemble du territoire est situé à moins de 400 mètres d'un arrêt de d'autobus de la Société de transport de Laval (STL), une distance que les piétons franchissent en moyenne en cinq à dix minutes. Le territoire est principalement desservi par les lignes 48, 58, 22, 222, 50, 42, 52, 252.

Il y a également un stationnement incitatif de 294 cases gratuites situé à la bretelle numéro 4 de la route 125. Ce stationnement incitatif est desservi par la ligne 439 Express Pie-IX de la STM et par les lignes 48 (métro Cartier) et 50 de la STL.

La desserte en transport collectif est assurée par des circuits d'autobus de rabattement vers les stations de métro de la Concorde, Montmorency, Cartier et Henri-Bourassa. Il n'y a pas d'autobus de nuit après 1h45 du matin, et ce jusqu'à environ 6h30-7 h du matin.

Les fréquences des autobus sont variées : certaines lignes comme la 42 ou la 48 ont des autobus qui passent aux dix minutes pendant les heures de pointe tandis que d'autres, comme la 22, ont un départ seulement toutes les heures ou toutes les deux heures. En heure de pointe, la ligne 222, qui reprend le trajet de la ligne 22 et vient compléter l'offre[47].

Une ligne de transport collectif (R104) pour les aînés est présente sur le territoire d'étude. Elle relie trois résidences pour aînés (la résidence du Patrimoine, la résidence située au 900 boulevard Vanier, et la résidence Vanier) à un hôpital et des centres d'achats. Le service fonctionne les mardis, mercredis et jeudis et comporte un départ dans la matinée et un retour en après-midi.

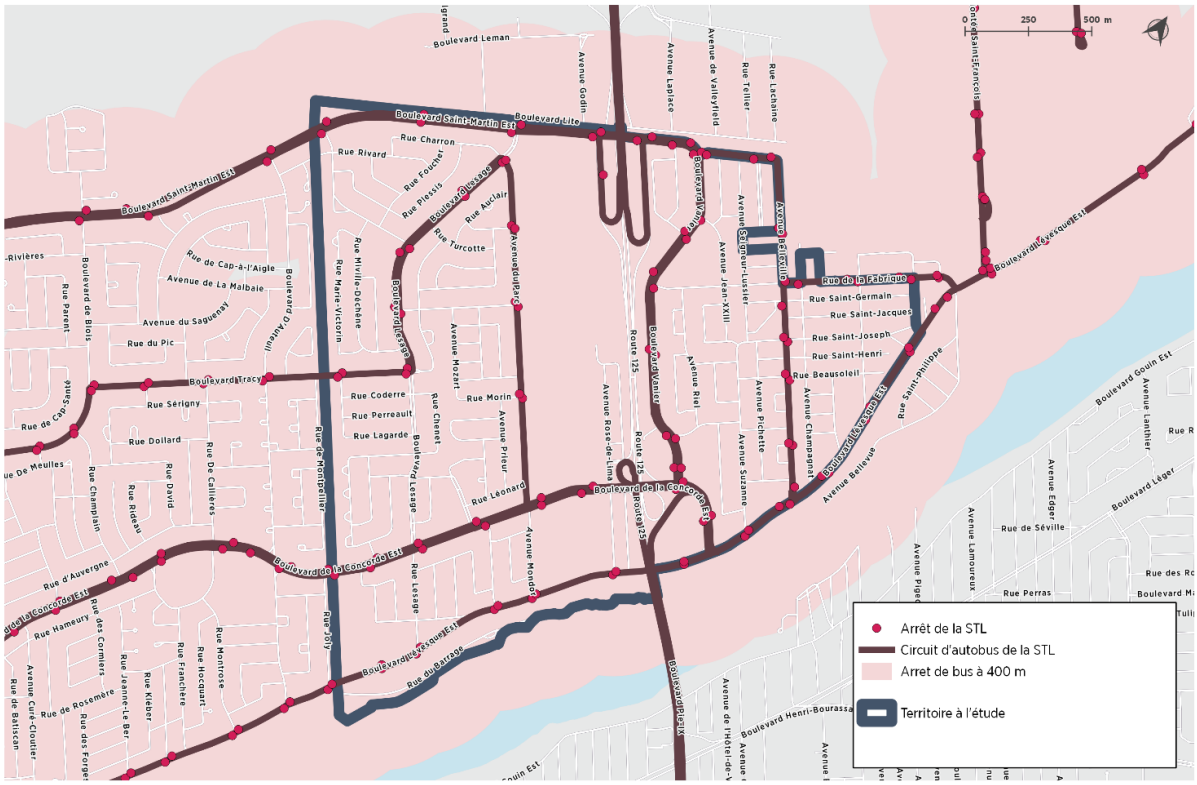

Figure 19 : Carte du réseau de transport en commun
Source : Ville de Laval (2018)

[47] STL: http://www.stl.laval.qc.ca/

La carte des lieux accessibles en transport en commun en 40 minutes illustre les destinations atteignables à partir de l'intersection des boulevards Vanier et Concorde. Les résultats de cette intersection ont été choisis pour exemple, car celle-ci est située au centre du territoire à l'étude et parce que peu importe l'endroit analysé dans le territoire, les résultats ne changent pas de manière substantielle.

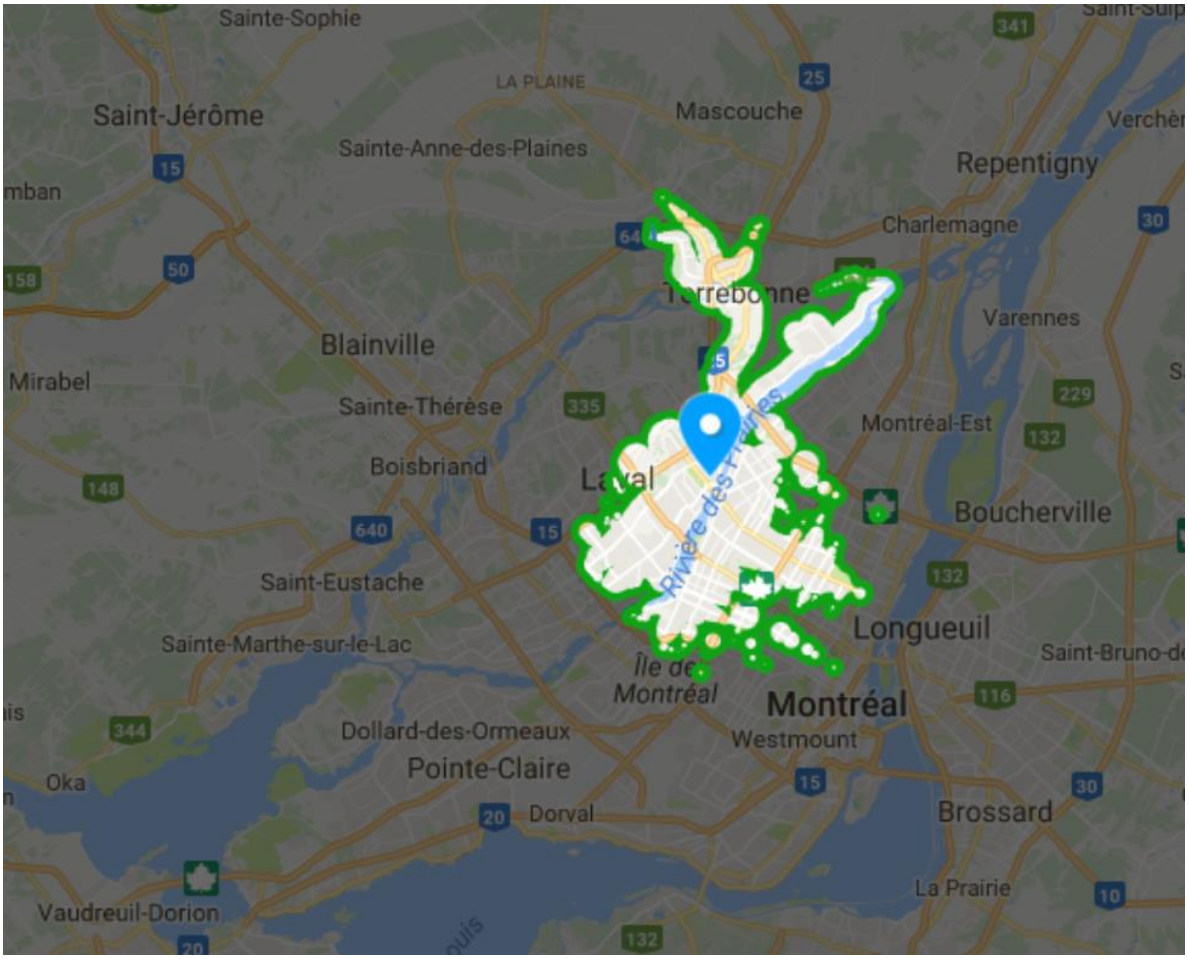

Figure 20 : Territoire accessible en transport en commun, en moins de 40 minutes
Source : Walkscore (2018)

Tel que l'indique la carte analysant l'accessibilité du transport en commun en moins de 40 minutes, le réseau permet principalement d'atteindre les quartiers voisins : Duvernay, Pont-Viau, Laval-des-Rapides et Saint-François, mais aussi Terrebonne, Montréal-Nord, Ahuntsic, Villeray et la partie nord-est de Rosemont-la-Petite-Patrie. Les stations de métro lavallois Montmorency, de La Concorde et Cartier sont accessibles en 40 minutes, de même que toutes les stations de la ligne orange au nord de la station Sherbrooke à Montréal.

La carte démontre que la desserte en transport en commun est structurée de manière à desservir les grandes artères ainsi que les stations de métro. En une heure de transport en commun, on constate que le territoire situé dans l'ouest de Laval, c'est-à-dire Sainte-Rose, Fabreville, Laval-Ouest et Sainte-Dorothée n'est pas desservi. En revanche, il est possible de se rendre en une heure jusqu'à la station de métro de Longueuil, sur la rive sud 48.

[48] Walkscore est un site web américain dont la mission est de faire la promotion de la marchabilité et du potentiel piétonnier des quartiers. Le site met ainsi à la disposition de tous un indice de marchabilité selon des points géographiques précis. Cet indice est particulièrement utilisé par les agences immobilières. https://www.walkscore.com/score/1931-30e-rue-laval-qc-canada

Le service de taxi collectif dessert aussi le quartier. Deux lignes, T01 (Boulevard de la Concorde/boulevard Leman) et T07 (Boulevard René-Laennec/Montée Saint-François), rejoignent le métro et offrent des correspondances avec le système d'autobus. Les taxis collectifs sont offerts par la Société de transport de Laval à certains endroits moins bien desservis par ses autobus. Un horaire régulier ou sur appel est déterminé pour chacun des arrêts réservés à ces taxis. Ce service est offert au même prix que l'autobus et les passagers doivent présenter, au moment de l'embarquement, une carte OPUS avec un titre de transport en commun valide sur le réseau de la STL.

1.5.3. Transports actifs

Les infrastructures cyclables sont quasi inexistantes dans le territoire d'étude ; seule une bande cyclable longe le Centre de la nature pour rejoindre le boulevard Tracy et le boulevard Saint-Martin. Le pont Pie-IX est accessible aux cyclistes, mais l'escalier qui donne accès aux trottoirs du pont représente un obstacle important. À ce jour, aucune piste cyclable ne traverse l'ensemble du secteur à l'étude. On remarque que la Ville de la Laval prévoit aménager un réseau cyclable sur les grands boulevards du secteur, soit les boulevards Concorde et Vanier.

Figure 10 : Carte des secteurs du territoire d'étude
Source : Ville de Laval (2018)

Comme l'indique la carte précédente, on constate que pratiquement toutes les rues du secteur à l'étude sont dotées de trottoirs. Dans l'ancien noyau villageois, il y a peu de mobilier urbain et les trottoirs sont parfois étroits. La « compacité du cadre bâti, l'étroitesse des rues et leur encadrement peuvent néanmoins atténuer quelque peu le sentiment d'inconfort des piétons »[49]. En revanche, autour du boulevard de la Concorde-Est, les aménagements (largeur de l'artère, étroitesse des trottoirs, stationnements en cour avant, etc.) sont peu conviviaux et entretiennent « un sentiment d'inconfort chez les piétons et les cyclistes » en laissant une place prépondérante à l'automobile[50].

Depuis 2017, la Ville de Laval a commencé à implanter des mesures d'apaisement de la circulation dans le quartier de Saint-Vincent-de Paul, notamment aux abords des écoles et des parcs, mais aussi en fonction des requêtes des citoyens. Le concept d'apaisement de la circulation fait référence aux mesures d'ingénierie (dos d'âne allongés, saillies de trottoir, etc.) et aux stratégies qui visent à réduire les vitesses (afficheurs de vitesse, marquage au sol, etc.) et les volumes de circulation motorisée sur la voie publique[51]. Près des parcs et des écoles ainsi que des passages écoliers, on note la présence de brigadiers.

Une carte interactive peut d'ailleurs être consultée afin de voir l'ensemble des mesures d'apaisement de la circulation déjà en place :
https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/mesures-apaisement-circulation.aspx#Saint-Vincent-de-Paul

Des mesures d'apaisement de la circulation sont implantées dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, depuis 2017. Celles-ci ciblent surtout les abords des écoles et des parcs.

[49] Ville de Laval. (2017). Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval, Ville de Laval.
[50] Ville de Laval. (2017). Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval, Ville de Laval.
[51] Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (2011), http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1108241.pdf

1.5.4. Circulation automobile

Réseau routier

Le réseau routier constitue un des éléments structurants de l'aménagement du territoire. La route 125, dont l'aménagement ressemble beaucoup à celle d'une autoroute malgré une limite de vitesse de 80 km/h, traverse le territoire à l'étude selon un axe nord-sud et représente une frontière difficilement franchissable. Comme il a été démontré précédemment, aucun lien cyclable ne permet de traverser efficacement le territoire à l'étude d'est en ouest en raison de l'aménagement de la route 125, qui fait le lien entre l'autoroute 440 et le pont Pie-IX.

Selon le SADR, de grands axes routiers structurent la circulation au sein du territoire, assurent des liens entre les différents pôles d'activités et offrent des connexions avec les municipalités voisines[52]. La route 125, le boulevard Saint-Martin et le boulevard de la Concorde font partie du réseau artériel métropolitain de la Communauté métropolitaine de Montréal.

La Ville de Laval a également identifié dans le SADR la hiérarchie de son réseau routier municipal. En plus des autoroutes, voici les autres routes qui ne font pas partie du réseau local :

- Artères :
  - Boulevard Saint-Martin
  - Boulevard de la Concorde
  - Boulevard Lévesque
- Collectrices :
  - Boulevard Vanier
  - Rue de la Fabrique
  - Avenue Belleville
  - Boulevard Lesage
  - Boulevard Jolicoeur
  - Boulevard Tracy

[52] SADR, p.2-30

Possession des voitures

Selon les données de l'enquête Origine-Destination de 2013, 17 000 voitures étaient possédées par les résidents de Duvernay/Saint-Vincent-de-Paul, pour une population de 27 341 personnes[53]. Le taux de possession dans le secteur était ainsi de 0,62 voiture par personne, ce qui est semblable aux données de l'ensemble de la ville de Laval où le taux de possession est de 0,61 voiture par personne.

Il est démontré qu'une voiture d'un service d'autopartage[54] permet de retirer de 7 à 11 véhicules de la circulation[55]. Le territoire à l'étude ne possède pas de station Communauto, mais une station est présente dans le quartier limitrophe, Duvernay. Le service Car 2 Go n'est pas offert dans le secteur. Étant donné que ces services n'ont qu'une présence marginale, il est probable qu'ils ne soient pas en mesure de contribuer à réduire le nombre de voitures possédées dans le secteur.

Du côté des voitures électriques, deux bornes de recharge électrique publiques sont présentes dans le quartier : une au Collège Laval et une dans un garage situé au 4747, boulevard Lévesque Est[56]. Leur emplacement, sur des terrains privés, pourrait limiter leur utilisation par le public. Néanmoins, dans les quartiers de résidences unifamiliales, il est relativement facile d'installer une borne de recharge privée à la maison. Pour cette raison, le faible nombre de bornes publiques ne devrait pas trop freiner l'adoption de la voiture électrique.

Le taux de possession de voiture par personne dans le secteur d'étude est similaire à celui de Laval.

[53] Anciennement l'Agence métropolitaine de transport (AMT)
[54] L'autopartage est un service de location d'automobiles qui permet aux abonnés de se servir de véhicules pendant une courte période, souvent à l'heure.
[55] https://www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/502145/autopartage-un-marche-pour-la-voiture-autonome
[56] Circuit électrique (2018). Trouver une borne. Repéré à : https://lecircuitelectrique.com/trouver-une-borne

FAITS SAILLANTS DU CONTEXTE URBAIN

Histoire et patrimoine

- Le Vieux Saint-Vincent est l'un des plus anciens secteurs de Laval et des plus riches au niveau patrimonial ;
- Entre la limite est du secteur à l'étude et la montée Saint-François, on compte un lieu historique national et 178 bâtiments identifiés dans l'inventaire et le préinventaire patrimonial de la Ville de Laval.

Cadre bâti

- Les années d'après-guerre sont marquées par le développement rapide de la banlieue et des bungalows. En moins de 40 ans, pratiquement tout le quartier est urbanisé ;
- Étant donné qu'il n'y a pratiquement plus de terrains vacants ou à développer (moins de 3%), le secteur à l'étude doit se redévelopper sur lui-même ou « construire la ville sur la ville ».

Usages et services

- Les usages commerciaux et les services sont dispersés en trois différents pôles. Ces trois pôles ont des enjeux d'aménagement ou de vitalité ;
- Le premier pôle est situé sur le boulevard de la Concorde où l'aménagement du domaine public est peu esthétique ;
- Le deuxième pôle, composé de plusieurs centres commerciaux, est situé à l'intersection des boulevards de la Concorde et Vanier. L'aménagement de ce secteur a surtout été conçu en fonction de la voiture et n'offre pas un environnement très hospitalier aux piétons et aux cyclistes ;
- Le troisième pôle commercial est situé le long du boulevard Lévesque, entre l'église Saint-Vincent-de-Paul et l'avenue Desnoyers. Jadis, il s'agissait de l'artère commerciale principale du quartier, mais aujourd'hui il ne reste plus que quelques restaurants et commerces, dont certains sont peu fréquentés.

Environnement et îlots de chaleur

- On retrouve dans le secteur à l'étude treize parcs et espaces verts ;
- Pratiquement tous les résidents habitent à moins de 400 mètres (5 minutes de marche) d'un espace vert ;
- Le Centre de la nature est le plus grand parc de desserte municipale et même régionale du quartier. Il s'agit d'un parc urbain à vocation familiale aménagé sur le site d'une ancienne carrière et, en partie, sur un dépotoir. Plusieurs activités récréatives, culturelles et éducatives quatre saisons y sont proposées ;
- Le secteur à l'étude compte plusieurs atouts intéressants en matière d'environnement, mais certains espaces verts pourraient être verdis davantage dans le but de combattre les îlots de chaleur et d'offrir plus d'îlots de fraîcheur, notamment à l'intérieur du Centre de la nature ;
- Les quatre milieux de vie à l'étude ont moins de 30 % de canopée.

Transport et mobilité

- La part modale des transports actifs est assez élevée en ce qui concerne les déplacements internes, car 20 % des déplacements à proximité se font à pied, à vélo ou par un autre mode de déplacement actif ;
- Il y a beaucoup de trottoirs dans le secteur d'étude, ce qui est plutôt rare à Laval ;
- Il n'y a aucun lien cyclable qui permet de traverser le secteur à l'étude d'est en ouest et les infrastructures cyclables sont quasi inexistantes ;
- Les transports en commun sont surtout utilisés pour se rendre à Montréal. Néanmoins, l'ensemble du territoire est situé à moins de 400 mètres d'un arrêt de bus de la Société de transport de Laval (STL), une distance que les piétons franchissent en moyenne en cinq à dix minutes.

2

LE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Cette section porte sur les caractéristiques démographiques et sociodémographiques de la population du territoire d'étude. Elle présente des informations sur la population, les ménages, le logement, la mobilité, l'immigration, les langues, la scolarité, l'emploi, le revenu et l'aide sociale.

Elle a été effectuée à partir de données statistiques du recensement 2016 de Statistique Canada, à laquelle quelques données locales visant à documenter davantage la réalité des personnes qui résident sur le territoire d'étude ont été ajoutées.

PRINCIPALES SOURCES DES DONNÉES

- Recensement 2016 de Statistique Canada ;
- Données locales transmises par le comité de suivi.

2.1. MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTUDE DU CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

L'objectif de l'analyse sociodémographique est de mettre en lumière les grandes caractéristiques de la population en s'intéressant particulièrement aux données qui révèlent des enjeux en matière de pauvreté et d'exclusion sociale. Les principales données de l'analyse sont issues du recensement de Statistique Canada 2016.

Ce portrait pourra alimenter les réflexions du comité de suivi pour un potentiel projet RUI à Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que ses partenaires en vue d'identifier les actions à prioriser dans les prochaines années qui répondront aux enjeux soulevés.

Le portrait sociodémographique s'articule autour de cinq thématiques : la population et les ménages, le logement et la mobilité, l'immigration et les langues, la scolarité et l'emploi et enfin le revenu.

2.1.1. Choix des indicateurs pour l'étude du contexte sociodémographique de la population

Le choix des indicateurs à analyser a été validé par la Ville de Laval. Il s'appuie à la fois sur la littérature scientifique et la méthodologie employée par des études similaires. Les indicateurs analysés peuvent être caractérisés comme suit[57] :

- Des indicateurs généraux visant à mieux documenter la situation sociodémographique de la population du territoire ciblé, et ce, à partir des cinq grandes thématiques. Voici quelques exemples d'indicateurs : l'âge de la population, l'état matrimonial, la composition des ménages et des familles, l'état des logements, les périodes d'immigration, le diplôme de la population, le lieu de travail, le revenu moyen par bénéficiaire.

- Des indicateurs spécifiques qui font l'objet d'une attention particulière parce qu'ils permettent d'appréhender des enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion sociale. Le choix de ces indicateurs est décrit dans les pages suivantes, ils s'inspirent de ceux utilisés pour calculer l'indice de défavorisation sociale et matérielle, auxquels sont ajoutés des indicateurs sur le vieillissement de la population, des indicateurs concernant le parcours migratoire et la connaissance des langues, des indicateurs liés à l'abordabilité et l'état du logement.

[57] Un tableau synthèse des indicateurs est disponible p.60

Description des indicateurs spécifiques permettant d'appréhender les enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion sociale

- **Les indicateurs inspirés de l'indice de défavorisation sociale et matérielle**

  L'indice de défavorisation sociale et matérielle, aussi appelé l'indice de Pampalon[58], est un indice qui a été créé dans le but de soutenir la planification de la santé et du bien-être et d'analyser les inégalités sociales. Le présent portrait ne vise pas à mesurer cet indice, qui nécessite une méthodologie et des croisements spécifiques réalisés par le Bureau d'information et d'étude en santé des populations (BIESP). Cependant, dans le cadre du présent portrait, nous avons choisi d'analyser séparément les six indicateurs qui composent l'indice de Pampalon.

  Pour mesurer **la défavorisation sociale** dans le cadre de l'indice de Pampalon, trois indicateurs ont été utilisés : la proportion de personnes vivant seules, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves et la proportion de familles monoparentales. Ces trois indicateurs ont été analysés et ont fait l'objet d'une attention particulière, car les personnes vivant seules, les personnes séparées, divorcées ou veuves présentent plus de risques d'avoir un réseau social et familial fragilisé. De plus, les enfants dans des familles monoparentales sont trois fois plus susceptibles de vivre dans un ménage à faible revenu que les enfants vivant dans une famille biparentale[59].

  Pour mesurer **la défavorisation matérielle** dans le cadre de l'indice de Pampalon, trois autres indicateurs ont été utilisés : la proportion de personnes sans diplôme du secondaire (aucun certificat, diplôme ou grade), la proportion de personnes occupant un emploi et le revenu moyen par personne. Ces trois indicateurs ont été considérés et une attention particulière a été portée sur la proportion de personnes sans diplôme du secondaire. Le taux de chômage a été davantage étudié par rapport aux personnes occupant un emploi[60] et pour les revenus, le seuil de faible revenu (SFR) après impôt a fait l'objet d'une attention particulière[61].

INDICATEURS QUI FONT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE :

- La proportion de personnes vivant seules dans leur ménage
- La proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves
- La proportion de familles monoparentales
- La proportion de personnes sans diplôme secondaire
- La proportion de personnes au chômage
- **La proportion de personnes sous le seuil de faible revenu**

[58] Pour obtenir de l'information supplémentaire relative à l'indice de Pampalon, vous pouvez consulter le site du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) : http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=653

[59] Source: Statistique Canada, Recensement en bref, « Les enfants vivant dans un ménage à faible revenu », diffusé le 13 septembre 2017 Repéré à http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016012/98-200-x2016012-fra.cfm

[60] Un faible taux d'emploi n'est pas toujours représentatif d'un problème lié à l'employabilité de la population, il peut être le résultat d'une proportion d'inactifs et de personnes âgées.

[61] Le seuil de faible revenu représente une limite de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'alimentation, au logement et à l'habillement qu'une famille moyenne. Statistique Canada a choisi de mettre en évidence les taux après impôt, pour deux raisons principales. D'une part, l'impôt sur le revenu et les transferts gouvernementaux constituent deux mécanismes de redistribution du revenu. Les taux de faible revenu calculés avant impôt ne reflètent qu'en partie l'incidence totale de la redistribution découlant du système fiscal et de transferts du Canada, puisqu'ils incluent l'effet des transferts, mais non l'effet de l'impôt sur le revenu. D'autre part, étant donné que l'achat de nécessités est effectué avec des dollars après impôt, il est logique d'utiliser le revenu après impôt des gens pour tirer des conclusions au sujet de leur bien-être économique global. Repéré à : http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2013002/lico-sfr-fra.htm

- **Le parcours migratoire et la connaissance des langues**

  Étant donné que la ville de Laval se démarque par l'augmentation significative d'immigrants[62] au cours des dernières années, il a été jugé pertinent d'intégrer des indicateurs spécifiques à l'immigration. Effectivement, si « la ville de Laval est devenue un choix résidentiel de premier établissement au Québec, un de ses grands défis territoriaux est étroitement lié à sa capacité à attirer, à intégrer et à retenir la population immigrante. Par ailleurs, cette population est hétérogène, et le degré de précarité de ses conditions de vie varie beaucoup[63] ». Tel que mentionné dans le Portrait sur l'environnement social, réalisé par la Ville de Laval et le CISSS de Laval, les personnes issues de l'immigration peuvent être plus enclines à rencontrer des facteurs de vulnérabilité, c'est-à-dire des conditions qui peuvent fragiliser les personnes et les rendre plus susceptibles de connaître un certain niveau de défavorisation[64]. Par exemple, à Laval, le taux de chômage chez les personnes immigrantes est de 8 % alors qu'il n'est que de 6 % pour les personnes non immigrantes. De même, la proportion de personnes vivant dans un ménage à faible revenu après impôt est de 17 % pour les personnes immigrantes contre 11 % pour les personnes non immigrantes[65].

  En plus de s'intéresser à la proportion de personnes immigrantes, le statut est aussi important à considérer. Une personne réfugiée[66], c'est-à-dire une personne qui a quitté son pays d'origine et qui craint « avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques »,[67] peut s'avérer plus vulnérable et avoir des besoins distincts.[68]

  Enfin la langue est un des obstacles majeurs pour l'intégration. Ainsi une attention particulière doit être portée afin de savoir si des personnes qui résident sur le territoire ne parlent ni l'anglais, ni le français.

INDICATEURS QUI FONT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE :
- La proportion de personnes immigrantes
- La proportion de personnes réfugiées
- La proportion de personnes ne parlant ni l'anglais ni le français

[62] Selon Statistique Canada, le terme d'immigrant « désigne une personne qui est, ou qui a été déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. » Repéré à : http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop148-fra.cfm

[63] Source : Laval aujourd'hui, un état des lieux pour repenser Laval. Repéré à : https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/participation-citoyenne/repensons-laval-etat-lieux.pdf

[64] Source : La Politique régionale de développement social de Laval. Repéré à : https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/politique-regionale-developpement-social.pdf

[65] Source : Conférence Régionale des élus de Laval, Portrait Statistique – Population immigrante de la région de Laval, 2015. Repéré à : https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/cartes-statistiques-et-profil-socioeconomique/statistiques-et-profil-socioeconomique/portrait-immigration-laval.pdf

[66] Selon Statistique Canada, le terme réfugié comprend les immigrants qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. Cette catégorie inclut les personnes qui craignaient avec raison d'être persécutées pour des motifs liés à leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social particulier ou leurs opinions politiques, de même que les personnes qui ont subi des conséquences graves et personnelles en raison d'une guerre civile, d'un conflit armé ou d'une violation massive des droits de la personne.
Repéré à : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-501/98-501-x2016008-fra.pdf

[67] Source : Conseil canadien pour les réfugiés. Réfugiés et immigrants : un glossaire. Repéré à : http://ccrweb.ca/files/glossaire.pdf

[68] Source : Santé mentale et bien-être des immigrants au Canada : Données de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, Novembre 2012 Repéré à : https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/recherche-stats/sante-mentale.pdf

- **Les personnes âgées**
  Au 1er juillet 2015, les estimations provisoires montrent que, pour la première fois, le Canada comptait davantage de personnes de 65 ans et plus que d'enfants âgés de 0 à 14 ans. Selon les plus récentes projections démographiques, la part des personnes âgées de 65 ans et plus continuera à s'accroître et devrait se chiffrer à 20,1 % au 1er juillet 2024, tandis que la proportion des enfants âgés de 0 à 14 ans devrait se chiffrer à 16,3 %[69]. À Laval, la croissance de la population des aînées se poursuivra au cours de la prochaine décennie et « posera des défis entre autres sur le plan du transport, de l'habitation, des loisirs, etc. Mais surtout, l'impact sur l'organisation des soins de santé et leur accessibilité sera nécessairement important. Ce qui signifie que les organismes communautaires de la ville de Laval seront forcément interpellés pour mettre en place des services de façon accrue (…) Tout comme dans les autres régions urbaines du Québec, les aînés lavallois vivent avec une certaine précarité financière et un accès plus difficile au logement. Ils ont besoin de lieux accessibles ainsi que des services et des loisirs abordables, à proximité de leur logis. De même, l'accès aux soins de santé doit être facilité. »[70]
  Dans ce contexte, il faut porter une attention particulière à ce groupe d'âge de la population.

INDICATEUR FAISANT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE :
- La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus

- **L'abordabilité et l'état du logement**
  Le logement constitue une composante importante des budgets familiaux. Le montant qu'un ménage peut ou veut consacrer à l'habitation détermine non seulement la qualité du logement, mais également le choix de vivre avec telle communauté ou dans tel quartier. En effet, les coûts d'habitation ont une incidence sur le revenu disponible, l'accès à l'emploi, l'état de santé et le sentiment d'appartenance à une société. Statistique Canada considère ainsi qu'un ménage qui consacre 30 % ou plus de son revenu avant impôt au logement fait face à des problèmes d'abordabilité. Concernant l'état du logement, une attention particulière sera portée au nombre de logements nécessitant des réparations majeures, c'est-à-dire des logements pour lesquels il faut entreprendre des travaux de plomberie ou revoir une installation électrique défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds.

INDICATEURS QUI FONT L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE :
- La proportion de propriétaires consacrant plus de 30 % de leur revenu pour se loger
- La proportion de locataires consacrant plus de 30 % de leur revenu pour se loger
- La proportion de logements devant faire l'objet de réparations majeures

[69] « Estimation de la population du Canada : âge et sexe, 1er juillet 2015 » http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/150929/dq150929b-fra.htm
[70] Source : Laval aujourd'hui, un état des lieux pour repenser Laval. Repéré à : https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/participation-citoyenne/repensons-laval-etat-lieux.pdf

Tableau 6 : Synthèse des indicateurs présentés dans le portrait sociodémographique

Thématique	Indicateurs généraux	Indicateurs spécifiques permettant d'appréhender des enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion sociale
POPULATION ET MÉNAGES	- Âge de la population - État matrimonial - Composition des ménages et des familles	- Personnes vivant seules - Personnes veuves, séparées ou divorcées - Familles monoparentales - Personnes âgées de 65 ans et plus
LOGEMENT ET MOBILITÉ	- Mode d'occupation - Date de construction des logements - État des logements - Mobilité des résidents - Valeur moyenne des logements - Frais de logement mensuels - Taux d'effort des ménages	- Ménages propriétaires consacrant plus de 30 % de leur revenu pour se loger - Ménages locataires consacrant plus de 30 % de leur revenu pour se loger - Logements devant faire l'objet de réparations majeures
IMMIGRATION ET LANGUES	- Statut d'immigrant - Période d'immigration - Pays de naissance - Connaissance des langues officielles - Langues maternelles - Minorités visibles	- Personnes immigrantes - Personnes réfugiées - Personnes ne parlant ni l'anglais, ni le français
SCOLARITÉ ET EMPLOI	- Diplôme de la population - Situation d'activité - Classification nationale des professions - Classification des industries de l'Amérique du Nord - Mode de transport pour se rendre au travail - Lieu de travail	- Personne sans aucun certificat, diplôme ou grade - Taux de chômage
REVENU	- Revenu moyen par bénéficiaire - Revenu moyen selon la composition de la famille - Tranche de revenu dans les ménages	- Seuil de faible revenu

Analyse différenciée selon les sexes

Une analyse différenciée selon les sexes[71] a été effectuée afin de mettre en lumière les écarts observés entre les hommes et les femmes. Les résultats sont présentés dans des tableaux ou des graphiques lorsque l'analyse démontrait des différences significatives entre les hommes et les femmes.

[71] L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est un processus d'analyse favorisant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes par l'entremise des orientations et des actions des instances décisionnelles de la société sur les plans local, régional et national.
Repéré à : http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=29

Mise en garde concernant l'interprétation des résultats

Les données de Statistique Canada analysées dans le cadre de portrait sociodémographique sont fiables. Cependant, Convercité recommande fortement de considérer les résultats de l'analyse avec une certaine prudence, car les données analysées sont arrondies et certaines données concernent de très petites populations dont l'échantillonnage est relativement faible.

Pour chaque recensement, Statistique Canada produit deux types de questionnaires avec des échantillonnages différents (chaque tableau présenté dans ce document mentionne l'échantillonnage) :

- **Le questionnaire abrégé (échantillon de 100 %)**
  Le questionnaire abrégé est obligatoire pour tous les ménages. Les questions portent sur le sexe, l'âge, les langues et la composition du ménage.

- **Le questionnaire détaillé (échantillon de 25 %)**
  Il comprend toutes les questions du questionnaire abrégé ainsi qu'un ensemble de questions plus précises sur la famille, la scolarité, le travail, le revenu, l'immigration, la religion, le logement, etc. Il vise à dresser un portrait complet de la population et des ménages canadiens. Le questionnaire détaillé a été distribué à 25 % de la population en 2016, à 33 % de la population en 2011 et à 20 % de la population en 2006.

Afin de protéger la confidentialité des renseignements fournis, pour chaque aire de diffusion, les valeurs, y compris les totaux, sont arrondies par Statistique Canada de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) à un multiple de « 5 » ou de « 10 ». Cela a trois conséquences :

- La première conséquence est que l'analyse des données peut démontrer des résultats légèrement différents de la réalité d'un territoire, notamment lorsque celui-ci est composé d'une petite population. Prenons l'exemple d'un territoire composé de 100 familles dont 26 sont monoparentales. Sur ce territoire, le pourcentage réel de familles monoparentales est donc de 26 %. Après l'arrondi effectué aléatoirement par Statistique Canada, le 26 peut se transformer en 30 ou en 25, ce qui correspond à 30 % ou 25 % de familles monoparentales sur ce même territoire.

- La deuxième conséquence est qu'il est difficile de comparer des petites populations à travers les différentes années de recensement. Prenons toujours l'exemple d'un territoire composé de 100 familles, dont 26 familles monoparentales en 2006 et 28 familles monoparentales en 2016. Si en 2006, l'arrondi aléatoire s'est fait par le haut et qu'en 2016, l'arrondi aléatoire s'est fait par le bas, les résultats indiqueront qu'il y a 30 % de familles monoparentales en 2006 et 25 % de familles monoparentales en 2016, soit une baisse de 5 %. En réalité le nombre de familles monoparentales du territoire a augmenté de 2 %.

- La troisième conséquence est que la somme de valeurs individuelles concernant une population peut dépasser la valeur totale de cette même population. Prenons encore l'exemple d'un territoire de 100 familles qui compte 26 familles monoparentales et 74 familles en couple. Si les deux arrondis effectués aléatoirement par Statistique Canada se font vers un nombre supérieur, les 26 familles monoparentales seront présentées comme étant 30 familles monoparentales et les 74 familles en couple en 75 familles en couple, soit un total de 105 familles. Lorsque les résultats sont convertis en pourcentage, cela représente 30 % de familles monoparentales et 75 % de familles en couple, soit un total de 105 %. C'est pour cette raison que la somme de certains tableaux présentés dans ce rapport n'est pas toujours de 100 %.

Comparaison des données du territoire avec Laval

La Ville de Laval observe un accroissement de la disparité sociale sur son territoire et la proportion de personnes en situation de faible revenu augmente.[72]. Afin de mesurer le degré de défavorisation des secteurs et de tenir compte des dynamiques populationnelles propres aux villes de la périphérie de Montréal, les milieux de vie et le territoire étudié sont comparés à la moyenne lavalloise.

2.1.2. Délimitation des milieux de vie

Le territoire d'étude comprend 25 aires de diffusion. Celles-ci ont été regroupées en quatre milieux de vie, car le territoire d'étude est relativement grand et la réalité sociodémographique des résidents n'est pas uniforme. Le découpage permet donc une analyse plus précise et permet de faire ressortir des spécificités par milieux de vie.

La délimitation des quatre milieux de vie a été validée par le comité de travail et a été effectuée en fonction des caractéristiques de la population du territoire, des barrières physiques et de la morphologie urbaine. L'aire de diffusion a été choisie comme échelle d'analyse, car c'est la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Une aire de diffusion est formée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants, dont la population moyenne est de 400 à 700 habitants.

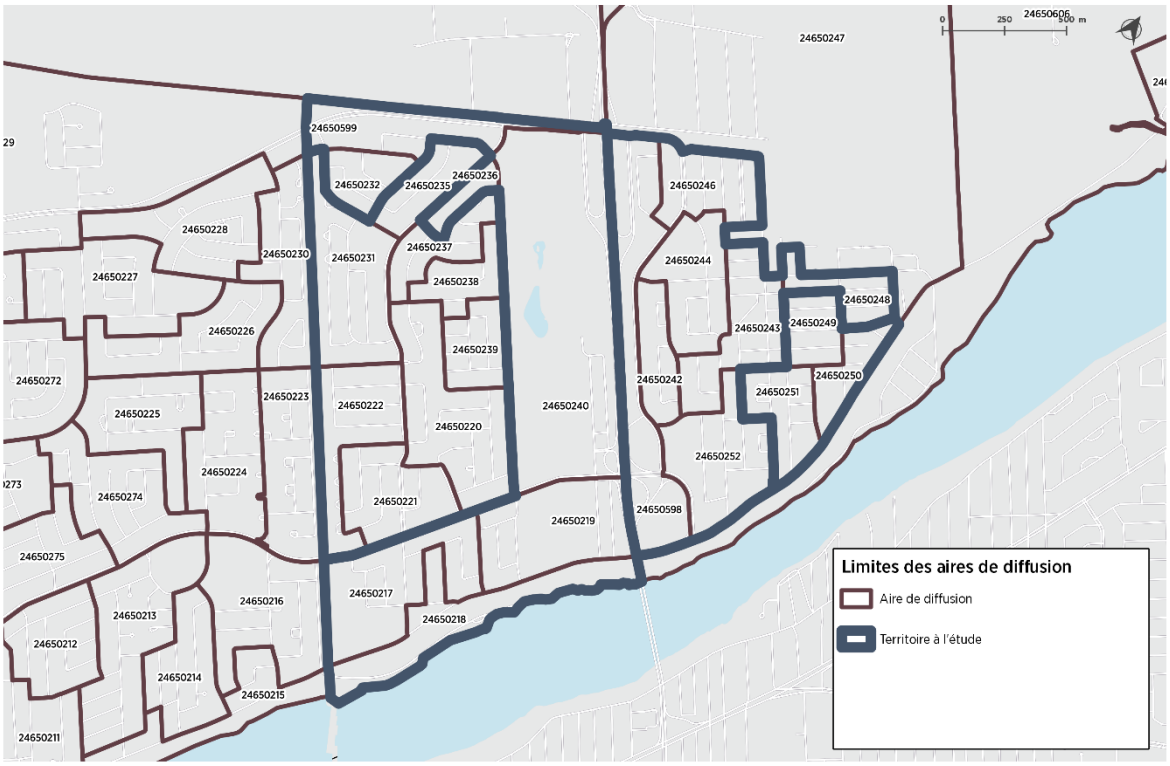

Figure 22 : Carte des aires de diffusion du territoire à l'étude

[72] Source : Laval aujourd'hui, un état des lieux pour repenser Laval Repéré à : https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/Citoyens/participation-citoyenne/repensons-laval-etat-lieux.pdf

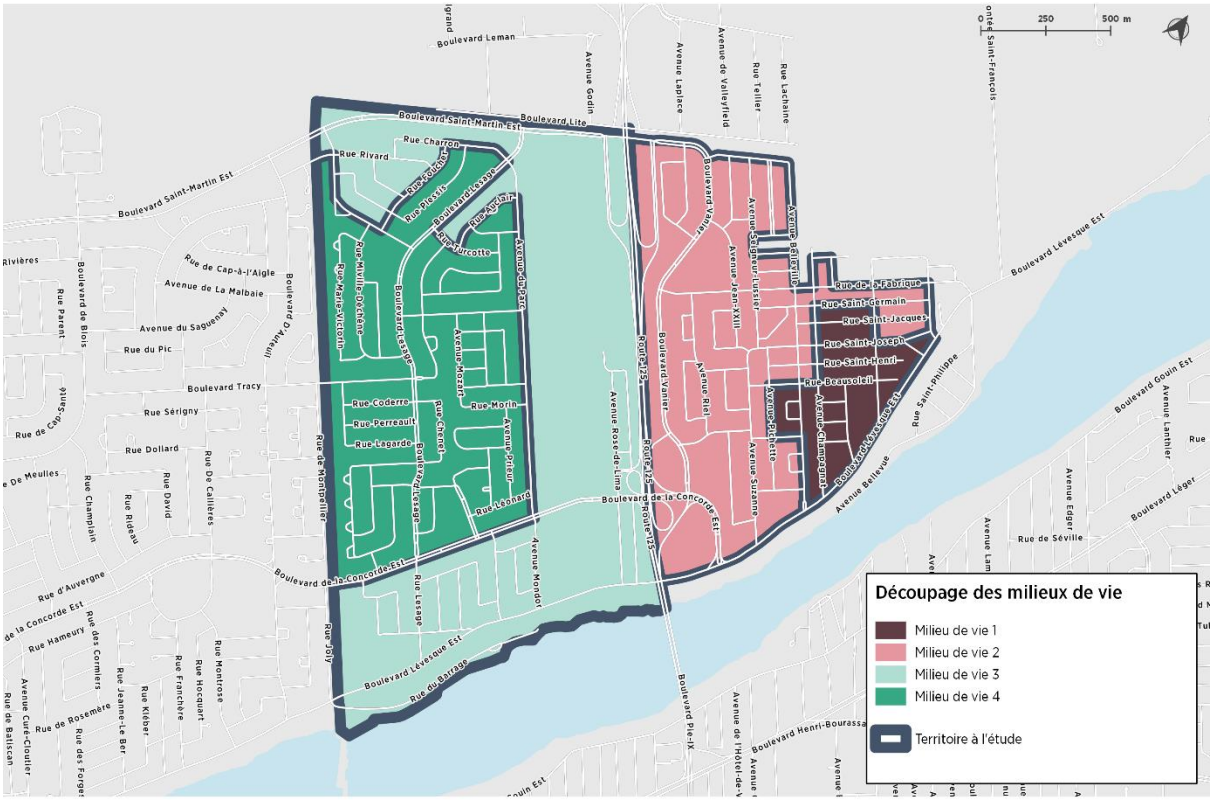

Figure 23 : Les quatre milieux de vie du territoire d'étude

2.2. POPULATION ET MÉNAGES

2.2.1. Population totale

Le territoire d'étude accueille environ 13 605 personnes[73], ce qui représente 3 % de la population de la ville de Laval. Le nombre de résidents varie selon les milieux de vie :

- Le milieu de vie 1 est le plus petit, il correspond au noyau villageois et accueille 1290 personnes ;
- Le milieu de vie 2 accueille 3845 personnes ;
- Le milieu de vie 3 accueille 4240 personnes ;
- Le milieu de vie 4 accueille 4230 personnes.

Les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population de l'ensemble du territoire d'étude (52 %). Proportionnellement, elles sont plus nombreuses dans le milieu de vie 1 (53 %) et dans le milieu de vie 2 (55 %).

Tableau 7 : Répartition de la population selon le sexe

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	1290	3845	4240	4230	13 605	422 990	8 164 365
Hommes	47 %	45 %	48 %	49 %	48 %	49 %	49 %
Femmes	53 %	55 %	52 %	51 %	52 %	51 %	51 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Graphique 3 : Répartition de la population du territoire d'étude selon le sexe

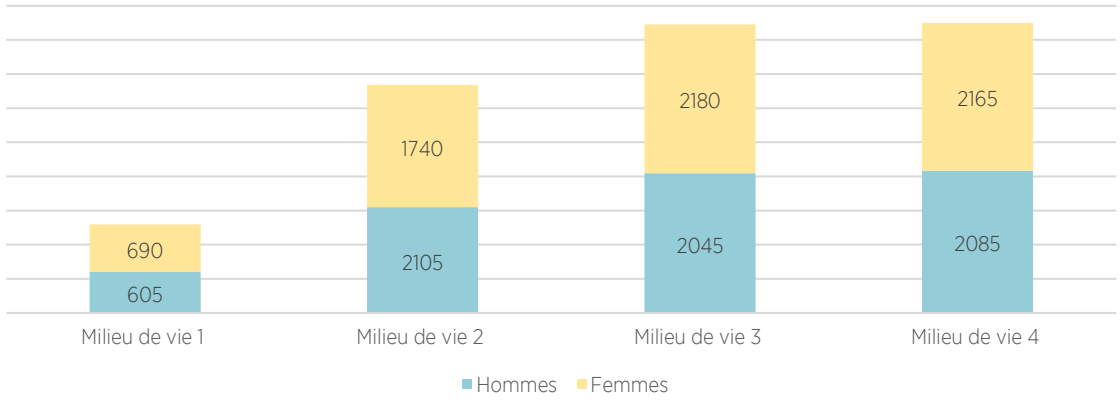

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Le territoire d'étude accueille 3 % de l'ensemble de la population lavalloise.

[73] Les données concernant le nombre d'habitants pour les années 2006 et 2011 ne sont pas disponibles par aires de diffusion dans les données du recensement 2016 de Statistique Canada.

2.2.2. Âge de la population

L'âge moyen de l'ensemble de la population du territoire d'étude est de 42 ans, mais il varie selon les milieux de vie.

La population des milieux de vie 1 et 2 est plus âgée que celle des milieux de vie 3 et 4. Dans le milieu de vie 1, la moyenne d'âge atteint 46 ans et dans le milieu de vie 2, elle est de 45 ans (comparativement à 41 ans à Laval). Ces moyennes d'âge plus élevées se traduisent par le fait que la proportion de personnes de 65 ans et plus dépasse respectivement de 3 % et de 8 % la proportion de personnes du même âge pour l'ensemble du territoire lavallois
(23 % dans le milieu de vie 1 et 28 % dans le milieu de vie 2 comparativement à 20 % pour le territoire d'étude).

Inversement, les moyennes d'âge de la population des milieux de vie 3 et 4 sont plus faibles (39 ans pour le milieu de vie 3 et 42 ans pour le milieu de vie 4) et la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus varie entre 14 % et 18 %.

Tableau 8 : Population selon l'âge

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	1290	3845	4240	4230	13605	422 900	8 162 505
0 à 14 ans	13 %	15 %	17 %	17 %	16 %	17 %	16 %
0 à 4 ans	4 %	4 %	5 %	4 %	5 %	5 %	5 %
5 à 9 ans	5 %	5 %	7 %	6 %	6 %	6 %	6 %
10 à 14 ans	4 %	5 %	5 %	7 %	6 %	6 %	5 %
15 à 64 ans	64 %	58 %	68 %	65 %	64 %	65 %	65 %
15 à 19 ans	4 %	6 %	5 %	8 %	6 %	6 %	5 %
20 à 24 ans	6 %	6 %	8 %	7 %	7 %	6 %	6 %
25 à 29 ans	5 %	6 %	8 %	4 %	6 %	6 %	6 %
30 à 34 ans	6 %	5 %	6 %	4 %	5 %	6 %	6 %
35 à 39 ans	6 %	4 %	6 %	5 %	5 %	6 %	7 %
40 à 44 ans	5 %	6 %	7 %	6 %	6 %	7 %	6 %
45 à 49 ans	7 %	6 %	6 %	8 %	7 %	7 %	6 %
50 à 54 ans	8 %	8 %	7 %	9 %	8 %	8 %	8 %
55 à 59 ans	10 %	7 %	8 %	8 %	8 %	7 %	8 %
60 à 64 ans	7 %	6 %	7 %	6 %	6 %	6 %	7 %
65 ans et plus	23 %	28 %	14 %	18 %	20 %	17 %	18 %
65 à 69 ans	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %	6 %
70 à 74 ans	5 %	6 %	4 %	4 %	5 %	4 %	5 %
75 à 79 ans	3 %	6 %	3 %	4 %	4 %	3 %	3 %
80 à 84 ans	3 %	6 %	2 %	2 %	3 %	3 %	2 %
85 ans et plus	6 %	5 %	2 %	2 %	3 %	2 %	2 %
85 à 89 ans	4 %	3 %	1 %	1 %	2 %	2 %	1 %
90 à 94 ans	2 %	1 %	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %
95 à 99 ans	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
100 ans et plus	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Moyenne d'âge[74]	**46 ans**	**45 ans**	**39 ans**	**42 ans**	**42 ans**	**41 ans**	**42 ans**

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Les milieux de vie 1 et 2 accueillent une proportion plus importante de personnes de 65 ans et plus.

[74] Les moyennes d'âge sont calculées manuellement à partir des moyennes d'âge par aires de diffusion

Sur l'ensemble du territoire, les femmes âgées de 65 ans et plus sont légèrement plus nombreuses que les hommes. Elles sont 22 % à avoir 65 ans ou plus, soit 4 % de plus que les hommes. De plus, elles sont 3 % à avoir 85 ans ou plus comparativement à 2 % d'hommes.

L'écart entre la proportion d'hommes et de femmes parmi les personnes âgées de 65 ans est moins élevé dans le milieu de vie 3 (seulement 2 %) alors qu'il varie entre 4% et 6% dans les trois autres milieux de vie.
De plus, on remarque dans les milieux de vie 1 et 2 une part plus élevée de femmes de 85 ans et plus puisqu'elles sont respectivement 8 % et 6 % à avoir atteint cet âge contre seulement 3 % de l'ensemble des femmes du territoire d'étude et l'ensemble des femmes de Laval.

Tableau 9 : Répartition de la population selon l'âge et le sexe

	Milieu de vie 1		Milieu de vie 2		Milieu de vie 3		Milieu de vie 4		Territoire d'étude	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
n=	605	690	1740	2105	2045	2180	2085	2165	6475	7140
0 à 14 ans	13 %	14 %	15 %	13 %	19 %	16 %	18 %	17 %	17 %	15 %
15 à 64 ans	67 %	62 %	61 %	56 %	65 %	65 %	69 %	67 %	65 %	62 %
65 ans et plus	21 %	25 %	24 %	30 %	17 %	19 %	12 %	16 %	18 %	22 %
85 ans et plus	2 %	8 %	4 %	6 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	3 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Graphique 4: Répartition de la population du territoire d'étude selon l'âge et le sexe (nombre)

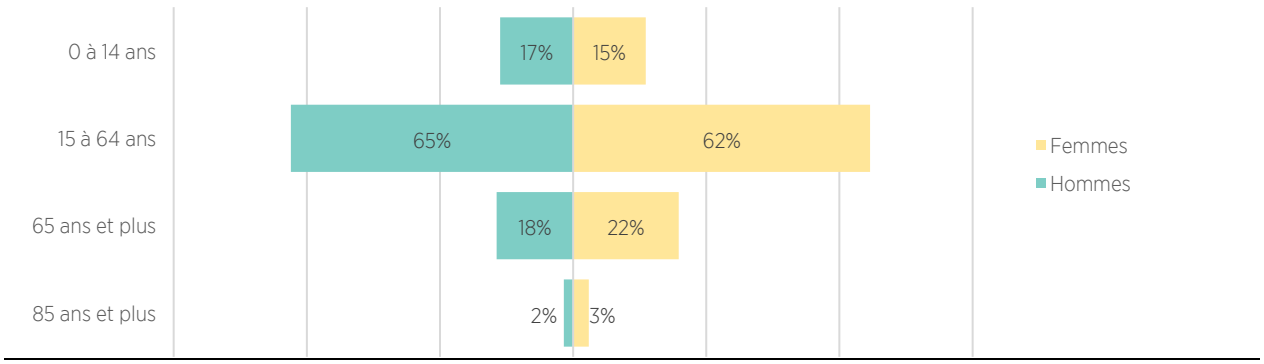

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes chez les personnes de 65 ans et plus.

2.2.3. Composition des familles

Le territoire d'étude accueille 3 795 familles, dont une grande proportion de familles monoparentales. Ces dernières représentent 23 % de l'ensemble des familles du territoire d'étude alors qu'elles ne représentent que 17 % de l'ensemble des familles de Laval. De ce fait, la proportion de familles comptant un couple est plus faible sur le territoire d'étude (77 %) par rapport à Laval (83 %).

Tableau 10 : Composition des familles de recensement dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	315	1045	1175	1260	3795	117 055	2 257 560
Familles comptant un couple	**75 %**	**78 %**	**69 %**	**83 %**	**77 %**	**83 %**	**83 %**
Couples mariés	57 %	71 %	60 %	78 %	69 %	74 %	60 %
Couples en union libre	49 %	30 %	40 %	24 %	32 %	26 %	40 %
Couples sans enfants	57 %	53 %	50 %	42 %	48 %	41 %	52 %
Couples avec enfants	45 %	47 %	51 %	56 %	51 %	59 %	48 %
1 enfant	43 %	38 %	41 %	34 %	37 %	35 %	39 %
2 enfants	33 %	39 %	34 %	47 %	40 %	45 %	42 %
3 enfants ou plus	19 %	23 %	21 %	21 %	21 %	20 %	18 %
Familles monoparentales selon le sexe du parent	**25 %**	**22 %**	**31 %**	**16 %**	**23 %**	**17 %**	**17 %**
Parent de sexe féminin	88 %	82 %	77 %	78 %	79 %	78 %	75 %
Parent de sexe masculin	19 %	21 %	20 %	18 %	19 %	22 %	25 %
1 enfant	76 %	69 %	64 %	50 %	62 %	60 %	62 %
2 enfants	24 %	20 %	32 %	38 %	31 %	30 %	29 %
3 enfants ou plus	0 %	16 %	5 %	13 %	9 %	10 %	9 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Les familles monoparentales sont proportionnellement plus nombreuses dans les trois premiers milieux de vie du territoire d'étude (entre 22 % et 31 %) qu'à Laval (17%). On remarque que leur proportion est particulièrement importante dans le milieu de vie 3, qui en compte 31 % (14 % de plus qu'à Laval) et dans le milieu de vie 1, qui en compte 25 % (8 % de plus qu'à Laval). Parmi les familles monoparentales, celles qui ont 3 enfants ou plus sont proportionnellement plus nombreuses dans le milieu de vie 2 (16 %) et dans le milieu de vie 4 (13 %) comparativement à Laval (10 %). Sur l'ensemble du territoire d'étude comme à Laval, c'est une femme qui est à la tête d'environ 8 familles monoparentales sur 10. Soulignons que dans le milieu de vie 1, cette proportion représente près de 9 familles monoparentales sur 10.

Parmi les familles comptant un couple, la proportion de couples mariés pour l'ensemble du territoire d'étude est de 69 %, soit 5 % de moins qu'à Laval, mais cette proportion n'est inférieure à celle de Laval que dans les trois premiers milieux de vie. Elle est particulièrement basse dans le milieu de vie 1 qui n'en recense que 57 %, ainsi que dans le milieu de vie 3, qui en dénombre 60 %. De plus, parmi les familles en couple, la proportion de couples sans enfants pour l'ensemble du territoire d'étude est de 48 %, soit 7 % de plus qu'à Laval. Enfin, parmi les 51 % de couples avec enfants, 21 % comptent 3 enfants ou plus, soit 1 % de plus qu'à Laval. Cette proportion atteint 23 % dans le milieu de vie 2.

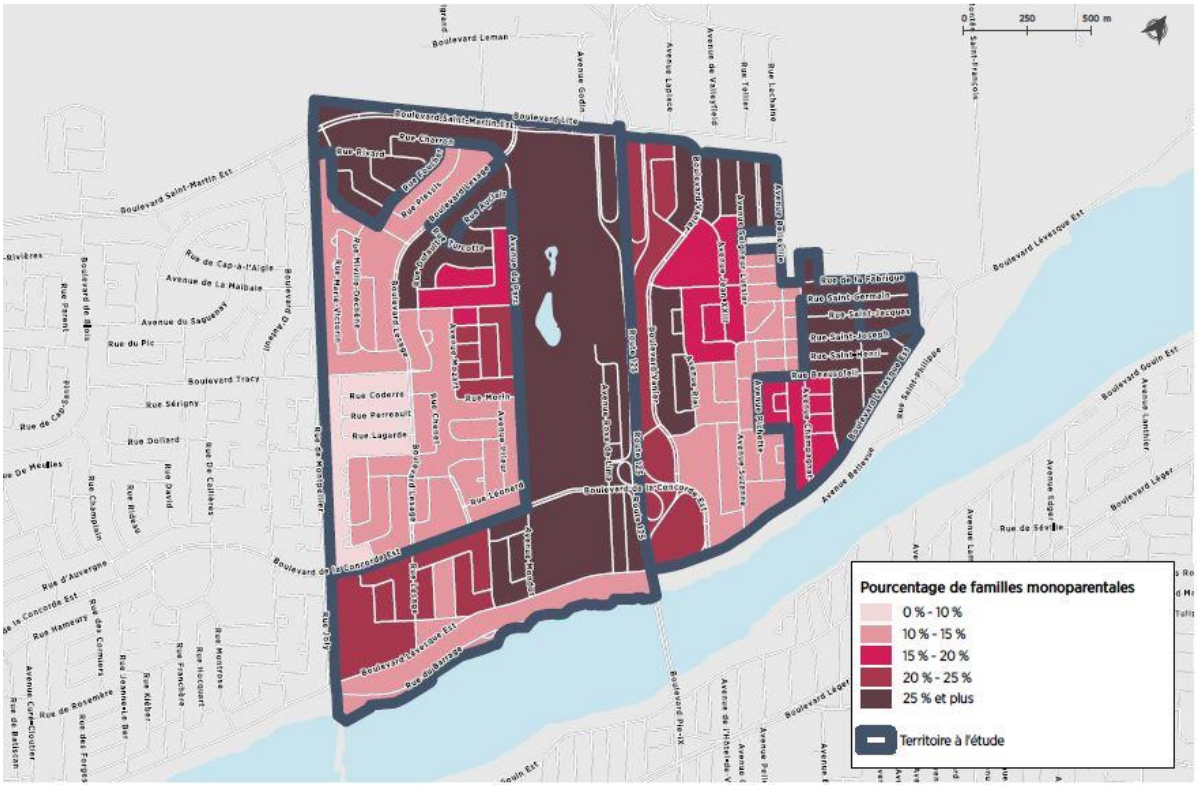

Figure 24 : Carte des familles monoparentales dans le territoire d'étude.
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

Le territoire d'étude accueille 23 % de familles monoparentales (soit 6 % de plus qu'à Laval) et certaines aires de diffusion en comptent plus de 25 %.

2.2.4. État matrimonial de la population

Sur l'ensemble de la population du territoire d'étude, la proportion de personnes mariées est de 36 % comparativement à 43 % pour Laval. Comme pour la composition des familles, l'état matrimonial de la population des trois premiers milieux de vie diffère largement de l'état matrimonial de l'ensemble de la population lavalloise.

La faible part de personnes mariées dans les trois premiers milieux de vie s'explique en partie par la présence marquée de personnes vivant en union libre et de personnes jamais mariées (pour les milieux de vie 1 et 3), mais également par une proportion relativement élevée de personnes séparées, divorcées ou veuves. Il est nécessaire de prêter attention à ces personnes, car elles sont plus à risque d'avoir un réseau social et familial fragilisé.

La proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves varie entre 19 % et 23 % pour les milieux de vie 1, 2 et 3, comparativement à 14 % pour Laval.

La proportion de personnes veuves est particulièrement élevée dans les milieux de vie 1 et 2 (respectivement 10 % et 11 %) comparativement à Laval (6 %). De plus, la proportion de personnes séparées ou divorcées est également élevée dans le milieu de vie 1 et 3 (respectivement 13 % et 14 % comparativement à 9 % pour Laval).

Tableau 11 : État matrimonial pour la population âgée de 15 ans et plus

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	1125	3295	3505	3500	11 425	349 510	6 831 105
Marié	27 %	36 %	28 %	46 %	36 %	43 %	34 %
Vivant en union libre	19 %	15 %	18 %	14 %	16 %	14 %	22 %
Jamais marié	32 %	29 %	36 %	27 %	31 %	29 %	29 %
Séparé	2 %	2 %	3 %	1 %	2 %	2 %	2 %
Divorcé	11 %	8 %	11 %	5 %	8 %	7 %	7 %
Veuf	10 %	11 %	5 %	5 %	6 %	6 %	6 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Graphique 5 : Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves

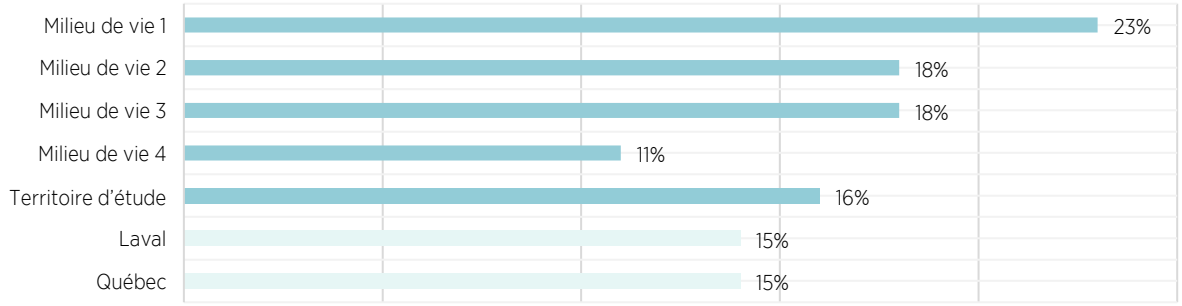

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

La proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est supérieure à la moyenne de Laval dans les trois premiers milieux de vie.

2.2.5. Taille des ménages

Le territoire d'étude accueille 5 865 ménages, parmi lesquels la proportion de ménages de deux personnes ou moins est plus importante qu'à Laval :

- Un tiers des ménages ne sont composés que d'une seule personne, soit 7 % de plus qu'à Laval ;
- Un tiers des ménages sont composés de 2 personnes, soit 2 % de plus qu'à Laval ;
- Un tiers des ménages sont composés de 3 personnes ou plus, soit 9 % de moins qu'à Laval.

La proportion de ménages composés d'une seule personne est particulièrement élevée pour les trois premiers milieux de vie (entre 38 % et 39 %) comparativement à la proportion de ménages d'une seule personne à Laval (26 %), ou encore à la proportion de ménages d'une seule personne au Québec (33 %).

Il est toutefois important de retenir que les personnes vivant seules représentent désormais plus du quart des ménages canadiens. C'est le mode de vie le plus répandu dans l'ensemble du pays et particulièrement au Québec. Les ménages formés d'une seule personne ont atteint en 2016, au Canada, la proportion la plus élevée depuis la Confédération en 1867[75]. Pour la première fois, les ménages formés d'une seule personne sont devenus le type de ménage le plus répandu, dépassant les couples avec enfants.

Tableau 12 : Taille des ménages

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	575	1765	1980	1545	5865	160 330	3 531 665
1 personne	39 %	39 %	38 %	18 %	33 %	26 %	33 %
2 personnes	35 %	32 %	32 %	34 %	33 %	31 %	35 %
3 personnes	11 %	12 %	15 %	17 %	14 %	16 %	14 %
4 personnes	7 %	9 %	8 %	20 %	12 %	17 %	12 %
5 personnes ou plus	6 %	7 %	6 %	10 %	7%	9 %	6 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

[75] Source : Familles, ménages et état matrimonial, faits saillants du recensement de 2016, Statistique Canada, Repéré à : http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170802/dq170802a-fra.htm

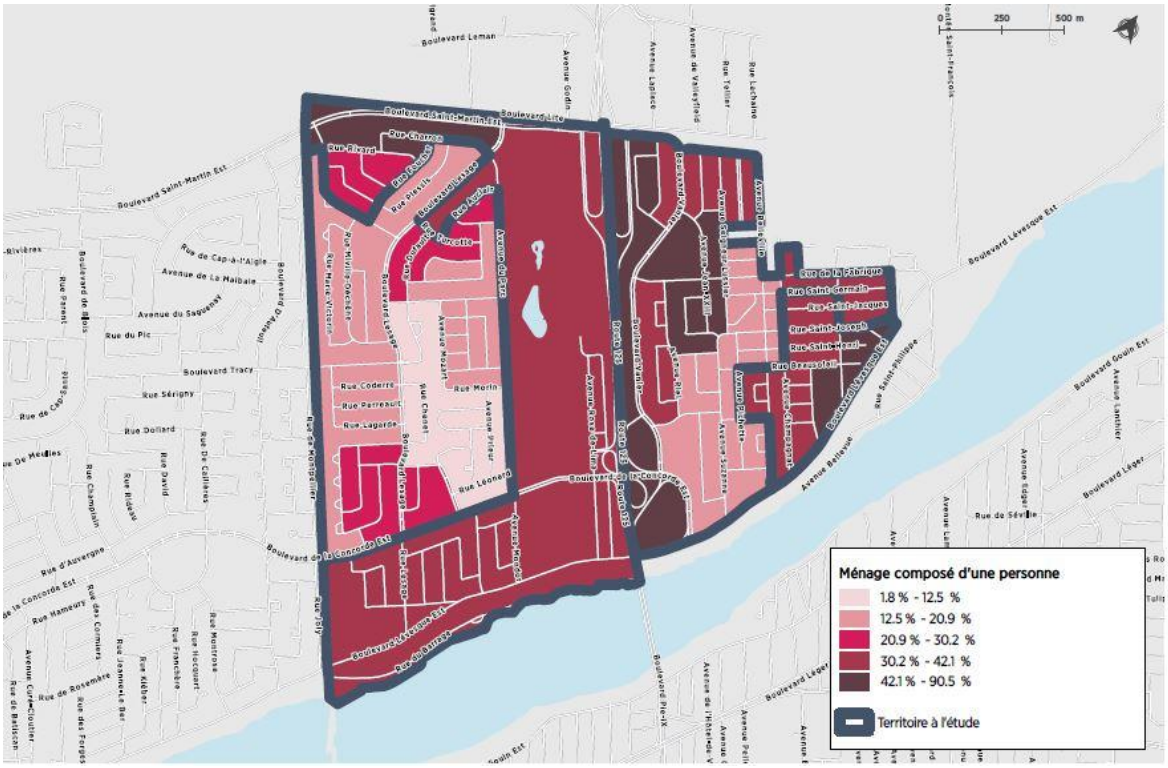

Figure 25 : Carte des ménages composés d'une seule personne
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

La proportion de ménages composés d'une seule personne est particulièrement élevée dans les trois premiers milieux de vie.

2.3. LOGEMENT ET MOBILITÉ

2.3.1. Mode d'occupation et type de logement

La proportion de ménages locataires est supérieure à la moyenne de Laval dans les trois premiers milieux de vie où elle varie entre 53 % et 59 %, comparativement à 31 % pour Laval.
Inversement, la proportion de ménages locataires dans le milieu de vie 4 est très faible. La grande majorité des occupants sont des propriétaires (88 %).

Graphique 6 : Mode occupation des logements

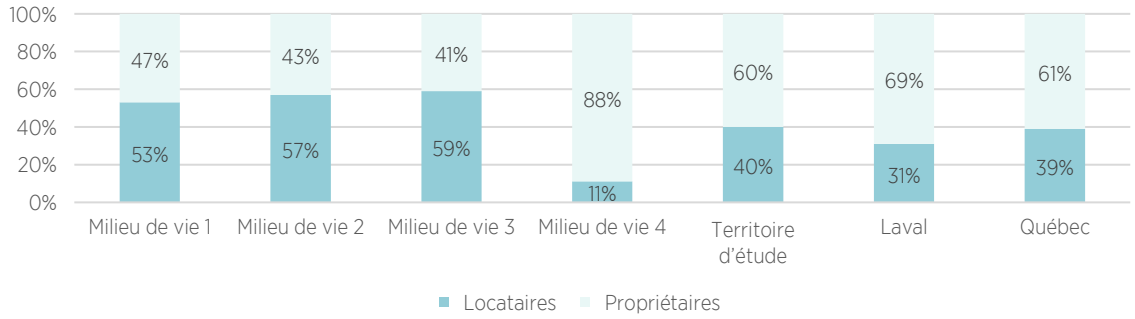

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

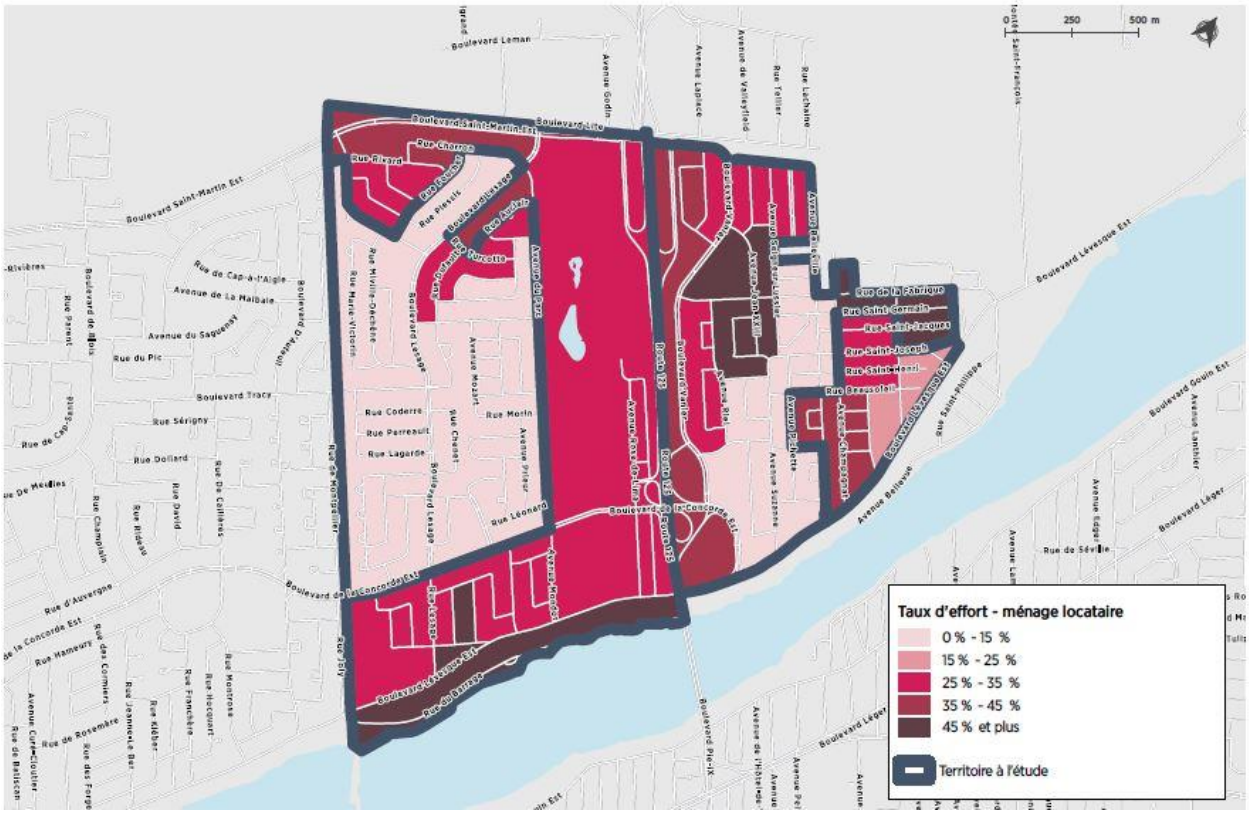

Figure 26 : Carte des ménages locataires
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

Dans les milieux de vie 1 et 3, la majorité des logements (entre 65 % et 69 %) sont situés dans des immeubles de moins de cinq étages.

Les logements du milieu de vie 2 sont essentiellement répartis entre des immeubles de moins de cinq étages (46 %), des maisons individuelles non attenantes (35 %), ainsi que des immeubles de cinq étages ou plus (11 %).

Par ailleurs, le milieu de vie 4 se distingue des autres, puisque la majorité des logements sont situés dans des maisons individuelles non attenantes (49 %) ainsi que dans des maisons jumelées ou en rangée (42 %). Seuls 9 % de logements sont situés dans des immeubles de moins de cinq étages.

Tableau 13 : Logement privé occupé par type de construction résidentielle

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	570	1765	1980	1550	5865	160 330	3 531 665
Maison individuelle non attenante	23 %	35 %	14 %	49 %	30 %	47 %	45 %
Maison jumelée	4 %	3 %	7 %	32 %	12 %	9 %	5 %
Maison en rangée	1 %	2 %	4 %	10 %	5 %	3 %	3 %
Appartement ou plain-pied dans un duplex	6 %	4 %	2 %	0 %	2 %	3 %	8 %
Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus	1 %	11 %	4 %	0 %	5 %	7 %	5 %
Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages	65 %	46 %	69 %	9 %	46 %	31 %	33 %
Logement mobile	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Les milieux de vie 1, 2 et 3 accueillent une forte proportion d'immeubles de moins de 5 étages alors que le milieu de vie 4 compte une majorité de maisons.

2.3.2. Date de construction et état des logements

Les logements du territoire d'étude sont plus vieux que l'ensemble des logements de Laval. 77 % des logements du territoire d'étude ont été construits avant 1980, alors que seulement 50 % des logements de Laval ont été construits avant cette date.

Les logements des milieux de vie 1 et 2 sont, pour une grande partie d'entre eux, plus anciens que ceux des deux autres milieux de vie. Environ un logement sur deux a été construit avant 1960 pour le milieu de vie 1. Ce ratio est d'un sur trois pour le milieu de vie 2, alors qu'à Laval la proportion de logements construits avant cette date n'atteint que 15 %. Cela s'explique par le fait que le Vieux Saint-Vincent-de-Paul constitue un noyau villageois. Bien que le cadre bâti soit plus ancien, la proportion de logements devant faire l'objet de réparations majeures selon l'avis des occupants dans le milieu de vie 1 n'est que de 5 % (comme à Laval). Cette proportion atteint 6 % dans le milieu de vie 2.

Dans le milieu de vie 3, presque la moitié des logements ont été construits entre 1961 et 1980, et c'est dans ce milieu de vie que se trouve la proportion la plus importante de logements nécessitant des réparations majeures selon l'avis des occupants (9 %).

Dans le milieu de vie 4, la grande majorité (75 %) des logements ont été construits entre 1961 et 1980 et la proportion de logements pour lesquels des réparations majeures doivent être effectuées selon les occupants est de 7 %.

Tableau 14 : Logements privés occupés selon la période de construction

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
(n=)	580	1740	2000	1520	5840	160 330	3 531 665
1960 ou avant	53 %	34 %	19 %	12 %	25 %	15 %	25 %
1961 à 1980	28 %	43 %	49 %	75 %	52 %	35 %	32 %
1981 à 1990	14 %	17 %	19 %	6 %	14 %	17 %	14 %
1991 à 2000	3 %	5 %	7 %	3 %	5 %	12 %	10 %
2001 à 2005	2 %	1 %	2 %	2 %	2 %	7 %	6 %
2006 à 2010	3 %	0 %	1 %	2 %	1 %	8 %	7 %
2011 à 2016	0 %	1 %	2 %	2 %	1 %	5 %	6 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Le parc de logements du territoire d'étude est plus ancien que celui de l'ensemble du territoire lavallois.

Tableau 15 : Logements privés occupés selon l'état du logement

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	585	1755	1995	1530	5865	160 330	3 531 665
Seulement entretien régulier ou réparations mineures requises	92 %	94 %	91 %	94 %	93 %	95 %	94 %
Réparations majeures requises	5 %	6 %	9 %	7 %	7 %	5 %	6 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

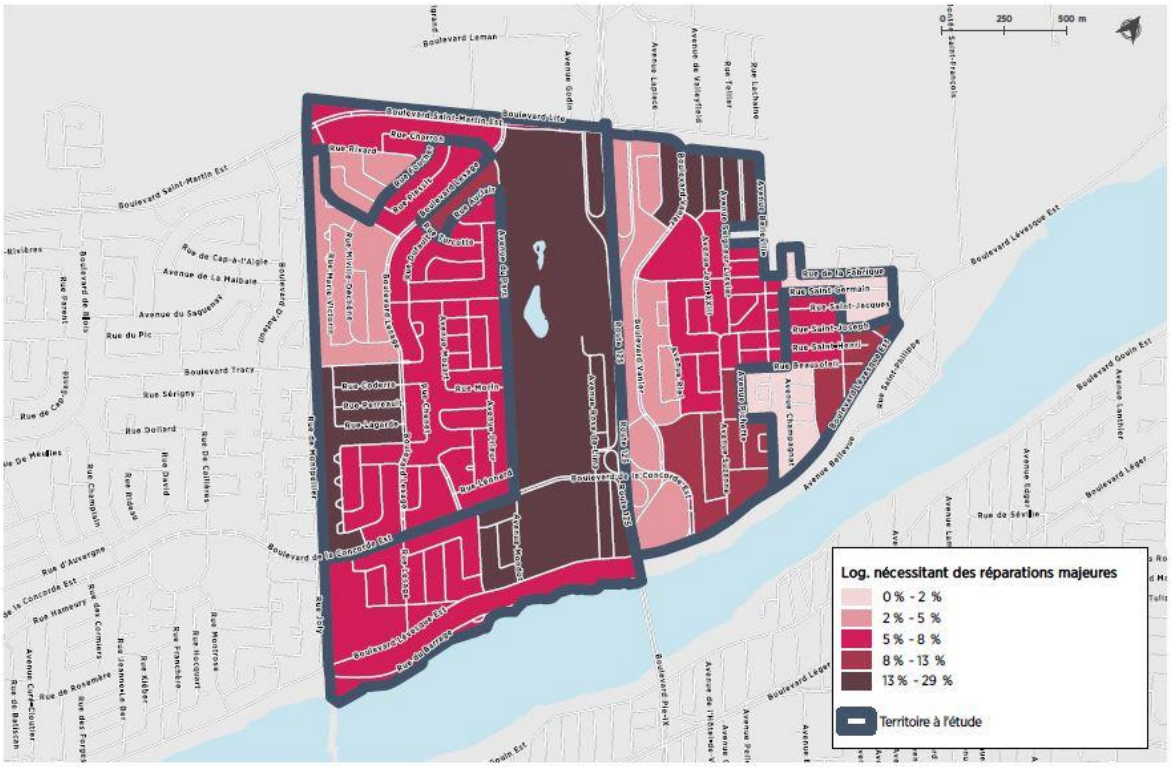

Figure 27 : Logements nécessitant des réparations majeures selon l'avis des occupants
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

2.3.3. Les coûts liés au logement

- Valeur moyenne des logements
  La valeur moyenne des logements du territoire d'étude est plus faible que celle de l'ensemble des logements de Laval pour les trois premiers milieux de vie où elle varie entre 238 201 $ et 319 495 $, en revanche, elle est proche de la valeur moyenne de l'ensemble des logements de Laval dans le milieu de vie 4 (339 039 $).
  On remarque que c'est dans le milieu de vie 1, où la valeur des logements est la plus faible et que le taux de propriétaires avec une hypothèque est le plus élevé (76 % comparativement à 65 % à Laval).

Tableau 16 : Valeur moyenne des logements et pourcentage de ménages propriétaires, avec une hypothèque

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
Total - Ménages propriétaires	280	860	820	1355	3315	111 220	2 141 695
% de ménages propriétaires avec hypothèque[76]	76 %	61 %	61 %	53 %	59 %	65 %	62 %
Valeur moyenne des logements	238 201 $	298 222 $	319 495 $	339 039 $	312 962 $	340 865 $	290 484 $

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

La valeur moyenne des logements du territoire d'étude est 8% inférieure à celle de l'ensemble des logements de Laval. Dans le milieu de vie 1, elle est inférieure de 30%.

[76] Indique si le ménage propriétaire a déclaré des paiements hypothécaires ou remboursements similaires pour leur logement. Repéré à : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage036-fra.cfm

- Frais de logement

  Les frais de logement mensuels moyens pour les ménages locataires comme les ménages propriétaires sont moins élevés qu'à Laval dans tous les milieux de vie. Concernant les ménages locataires, les frais de logement mensuels moyens varient, en fonction des milieux de vie, entre 530 $ et 852 $. Ils sont légèrement moins élevés qu'à Laval dans les milieux de vie 1 et 3 (environ 2 % de moins pour le milieu de vie 1 et 9 % de moins pour le milieu de vie 3), alors qu'ils sont significativement moins importants dans le milieu de vie 4 (environ 40 % de moins qu'à Laval). Pour les ménages propriétaires, les écarts sont faibles entre les frais de logements mensuels moyens des différents milieux de vie. Ils varient entre 1 065 $ et 1 151 $, soit environ 12 % de moins que les frais de logements mensuels moyens de l'ensemble des propriétaires lavallois.

- Taux d'effort des ménages

  Le fait que les frais de logement soient relativement moins élevés sur le territoire d'étude par rapport à Laval se reflète légèrement dans le taux d'effort des ménages[77]. La proportion de ménages locataires à avoir un taux d'effort élevé n'est supérieure à Laval que dans le milieu de vie 3 où elle est de 40 % (36 % à Laval). Sans dépasser Laval, la proportion de ménages locataires ayant un taux d'effort élevé est tout de même de 30 % dans les deux premiers milieux de vie. De plus, la proportion de ménages propriétaires ayant un taux d'effort élevé n'est supérieure à la moyenne de Laval que dans le milieu de vie 1 où elle de 18 %, soit 4 % de plus qu'à Laval.

Tableau 17 : Frais de logement de taux d'effort[78] des ménages propriétaires et locataires dont le revenu total du ménage est supérieur à zéro, dans les logements privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
Total - Ménages propriétaires	280	860	820	1355	3315	111 220	2 141 695
% de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	18 %	15 %	15 %	9 %	13%	15 %	13 %
Frais de logement mensuels moyens	1085 $	1151 $	1101 $	1065 $	1083 $	1231 $	1085 $
Total - Ménages locataires	305	325	280	220	245	49 040	1 358 265
% de ménages locataires dans un logement subventionné	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	7 %	9 %
% de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	30 %	30 %	40 %	5 %	25 %	36 %	34 %
Frais de logement mensuels moyens	835 $	852 $	778 $	530 $	744 $	855 $	775 $

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

[77] Le taux d'effort correspond au rapport entre les dépenses en logement d'un ménage et son revenu. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), lorsque le pourcentage de revenu attribué au logement dépasse 30 %, on considère qu'un ménage fait face à un problème d'abordabilité et qu'il est plus à risque de réduire certaines dépenses liées à des besoins essentiels tels que la nourriture, l'achat de vêtements, etc.

[78] Les moyennes sont calculées manuellement à partir des moyennes de chaque aire de diffusion.

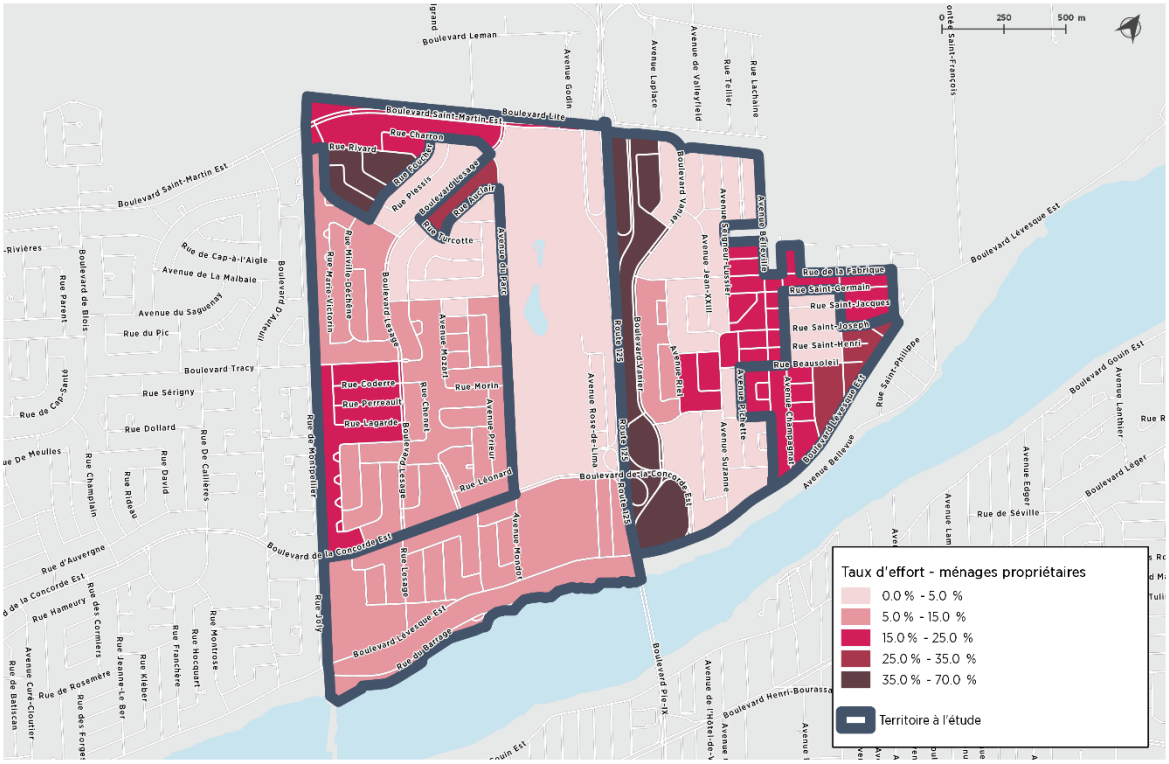

Figure 28 : Carte du taux d'effort des ménages propriétaires du territoire d'étude
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

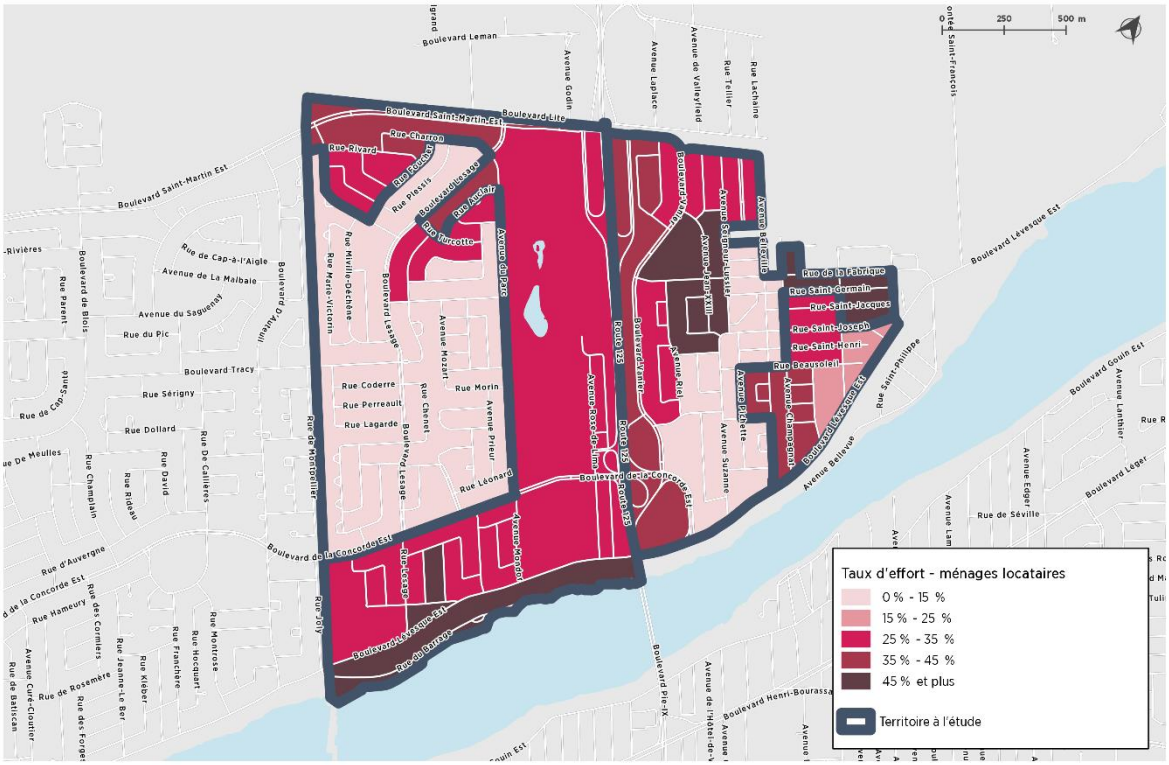

Figure 29 : Carte du taux d'effort des ménages locataires du territoire d'étude
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

- Logement abordable

  Les expressions « logement abordable » et « logement social » sont souvent employées de façon interchangeable. Pourtant, le logement social, qui est pour l'essentiel formé de logements locatifs subventionnés par le gouvernement, ne constitue qu'une catégorie de logements abordables. Le logement abordable recouvre une réalité bien plus vaste (maisons d'hébergement d'urgence, logement transitoire, logement avec services de soutien)[79].

  Les données de Statistique Canada démontrent qu'il n'y a aucun logement subventionné sur l'ensemble du territoire d'étude. De plus, les informations obtenues par l'OMHL corroborent cette information et il n'y a pas non plus de coopératives d'habitation ou d'OSBL de gestion de parcs immobiliers destinés au logement social[80].

  L'absence de logements sociaux et abordables dans un secteur qui démontre des besoins à cet effet est un enjeu relativement fréquent sur l'ensemble du territoire lavallois, où on retrouve près de 2 406 logements subventionnés, mais plus de 1 000 ménages sur la liste d'attente de logement social de l'Office municipal d'habitation de Laval (OMHL)[81]. Selon la nouvelle politique d'habitation de la Ville de Laval intitulée « Choisir Laval », la ville devra accélérer le développement de logements abordables, sociaux et communautaires pour répondre aux besoins de la population. En effet, la proportion de logements sociaux et abordables demeure plus faible à Laval (7,6 %) comparativement à l'agglomération de Longueuil (8,1 %) et à l'agglomération de Montréal (11,5 %)[82].

  En ce qui a trait au territoire d'étude, selon les données de l'OMHL, 57 requérants provenant du quartier Saint-Vincent-de-Paul sont sur une liste d'attente pour obtenir un logement social, dont 24 personnes seules et 33 couples. Par ailleurs, toutes ces personnes se trouvent en situation de faible revenu[83].

[79] Source : À propos du logement abordable, SCHL. Repéré à : https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/prin/celoab/celoab_021.cfm
[80] Source : Catégorie des logements de l'OMHL. Repéré à : https://www.omhlaval.ca/fr/parc-immobilier/categorie-des-logements
[81] Données tirées de l'entretien avec la personne ressource de l'OMHL de Laval (Mme Isabelle Pépin)
[82] Source : Portrait de la situation du logement à la Ville de Laval, Rapport préliminaire, Sous la direction de Jean-Philippe Meloche et de Daniel Gill, Université de Montréal, 2016, page 31
[83] Données fournies par l'OMHL – Liste mise à jour en avril 2018

2.2.4. Mobilité des ménages

Parmi l'ensemble des personnes qui résident sur le territoire d'étude, 11 % ont déménagé un an auparavant et 34 % ont déménagé 5 ans auparavant. Ces proportions sont légèrement plus élevées qu'à Laval et varient en fonction des milieux de vie. La mobilité des personnes est plus élevée dans les milieux de vie 1 et 3, où respectivement 45 % et 44 % des personnes ont déménagé 5 ans auparavant, comparativement à 32 % pour Laval.

Tableau 18 : Mobilité des personnes

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
Mobilité 1 an auparavant (n=)	1225	3685	4200	4180	13 290	406 590	7 880 315
Personnes n'ayant pas déménagé	88 %	90 %	85 %	95 %	90 %	91 %	88 %
Personnes ayant déménagé	13 %	10 %	15 %	6 %	11 %	9 %	12 %
Mobilité 5 ans auparavant (n=)	1190	3580	3980	4060	12 810	388 440	7 520 955
Personnes n'ayant pas déménagé	55 %	66 %	55 %	78 %	66 %	68 %	64 %
Personnes ayant déménagé	45 %	34 %	44 %	21 %	34 %	32 %	36 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Le taux de mobilité des personnes est plus élevé dans les milieux de vie 1 et 3.

2.4. IMMIGRATION ET LANGUES

2.4.1. La population immigrante

Le territoire d'étude accueille 21 % de personnes immigrantes, soit 7 % de moins que pour l'ensemble du territoire lavallois. La part de personnes immigrantes est relativement la même dans les milieux de vie 1, 3 et 4 (entre 21% et 23%) et légèrement plus faible dans le milieu de vie 2 (17%). Cependant, on remarque des disparités concernant la période d'immigration.

L'immigration est plutôt récente dans les milieux de vie 1 et 3 puisque respectivement 67 % et 58 % des personnes immigrantes sont arrivées après 2000. Cette proportion n'atteint que 34 % pour le milieu de vie 2 et 41 % pour le milieu de vie 4.

Tableau 19 : Statut d'immigrant et période d'immigration pour la population dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	1235	3705	4245	4220	13 405	410 845	7 965 450
Non-immigrants	79 %	83 %	77 %	76 %	78 %	71 %	85 %
Immigrants	21 %	17 %	22 %	23 %	21 %	28 %	14 %
Avant 1981	10 %	23 %	16 %	34 %	23 %	23 %	22 %
1981 à 1990	14 %	16 %	11 %	13 %	13 %	15 %	12 %
1991 à 2000	4 %	25 %	14 %	16 %	17 %	20 %	17 %
2001 à 2010	45 %	21 %	29 %	34 %	30 %	29 %	30 %
2011 à 2016	22 %	13 %	29 %	7 %	17 %	13 %	20 %
Résidents non permanents	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Graphique 7 : Proportion de personnes immigrantes

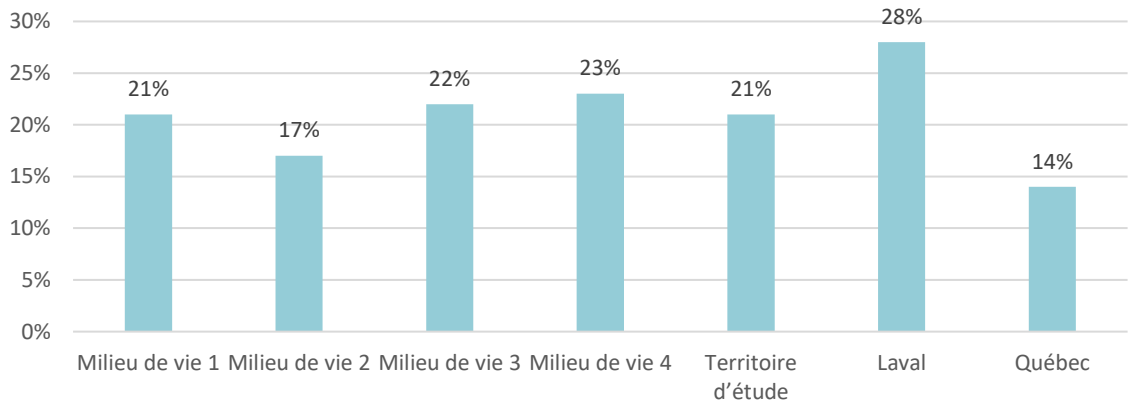

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

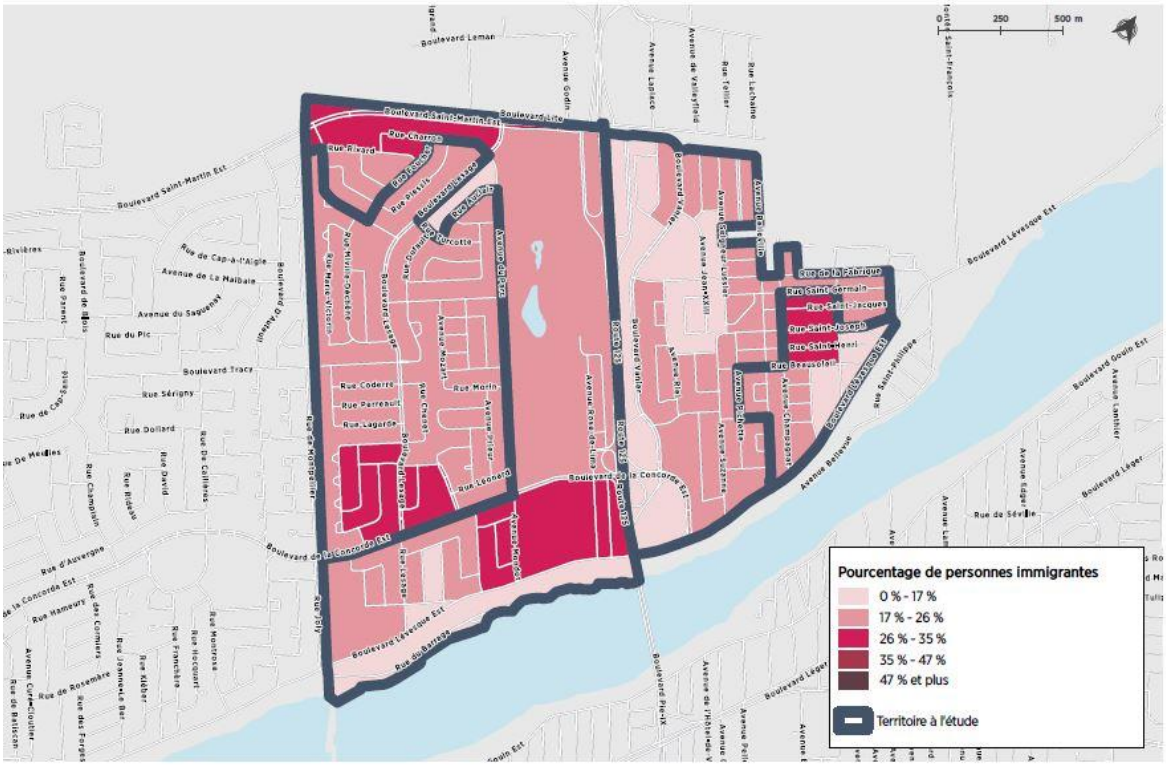

Figure 30 : Carte des personnes immigrantes sur le territoire d'étude
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

La proportion des personnes immigrantes est de 21% soit 7% de moins qu'à Laval

2.4.2. Les statuts de la population immigrante

Statistique Canada présente dans ses données trois catégories d'admission pour la population immigrante :

- Les immigrants économiques ;
- Les immigrants parrainés par la famille ;
- Les réfugiés.

Tableau 20 : Catégorie d'admission de la population immigrante dans les ménages privés admise entre 1980 et 2016

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	230	460	790	690	2170	91 565	867 685
Immigrants économiques	65 %	36 %	57 %	62 %	55 %	51 %	54 %
Immigrants parrainés par la famille	11 %	48 %	27 %	26 %	29 %	28 %	28 %
Réfugiés	15 %	17 %	14 %	12 %	15 %	20 %	17 %
Autres immigrants	7 %	2 %	2 %	0 %	2 %	1 %	1 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Sur le territoire d'étude, 55 % des personnes immigrantes ont acquis leur résidence permanente pour des raisons économiques (4 % de plus qu'à Laval), c'est-à-dire qu'elles ont été sélectionnées pour leur aptitude à contribuer à l'économie canadienne et grâce à leur capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre, à posséder et gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, ou à créer leur propre emploi. La proportion d'immigrants économiques est plus élevée parmi les hommes (57 %) que les femmes (50 %) du territoire d'étude, et cette tendance se répète à Laval.

29 % des personnes immigrantes ont été parrainées par la famille (1 % de plus qu'à Laval), c'est-à-dire qu'elles ont reçu leur résidence permanente en raison de leurs liens familiaux (un conjoint, un partenaire, un parent, un grand-parent, un enfant ou toute autre personne apparentée à ce parrain). La proportion de personnes parrainées par la famille est plus élevée parmi les femmes (35 %) que les hommes (22 %). Cette tendance est la même qu'à Laval. Parmi les personnes immigrantes du milieu de vie 2, presque une personne sur deux est parrainée par la famille, c'est largement plus que dans les autres milieux de vie et qu'à Laval.

15 % des personnes immigrantes sont réfugiées (5 % de moins qu'à Laval), c'est-à-dire qu'elles ont obtenu leur résidence permanente en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. La proportion de personnes réfugiées parmi les personnes immigrantes ne dépasse pas la moyenne lavalloise sur le territoire d'étude. C'est le milieu de vie 2 qui accueille la plus forte proportion de réfugiés (17 %). Une personne réfugiée peut s'avérer plus vulnérable et expérimenter des défis très particuliers (trajectoires prémigratoires précaires, allophonie, problèmes liés à l'état de santé, désemployabilté, niveau de scolarité insuffisant ou non reconnu, etc.)[84]. Ces défis interpellent les intervenants de première ligne, tandis que les programmes dédiés à la population générale – programmes dits 'universels' – sont souvent peu adaptés à leurs besoins spécifiques.[85].

[84] Bélanger et al. 2010; Renaud 2005; Renaud et al. 2003

[85] Source : Projet de recherche-action, « Perspectives exploratoires sur l'employabilité des personnes réfugiées », Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. Repéré à : http://tcri.qc.ca/images/publications/recherche-action/2018/TCRI_Blain_et_al_Rapport_Employabilite_Refugies_TCRI_Erasme_2018.pdf

Graphique 8 : Catégorie d'admission et type de demandeur de la population immigrante du territoire d'étude dans les ménages privés admise entre 1980 et 2016, selon le sexe

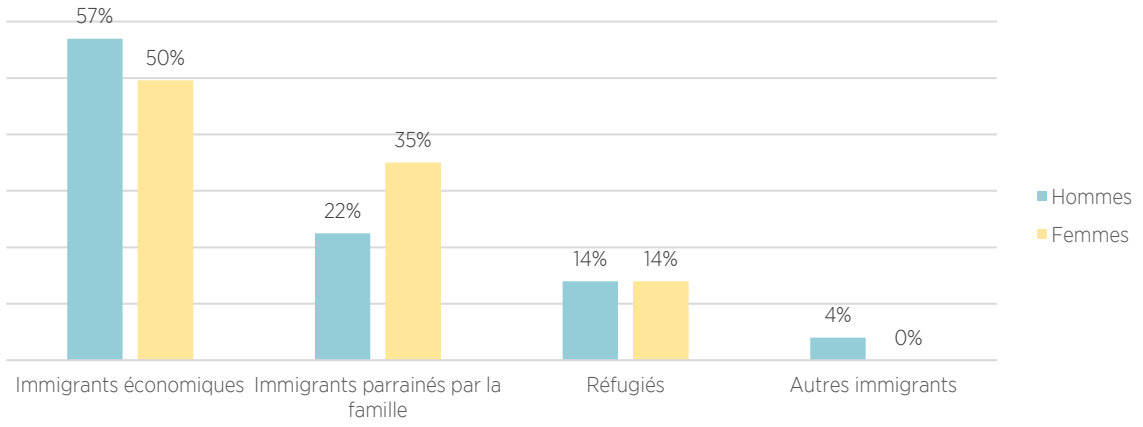

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

2.4.3. L'âge des personnes immigrantes au moment de l'obtention du premier statut

Parmi les personnes immigrantes qui résident sur le territoire d'étude :

- Environ une personne sur deux avait plus de 24 ans lors de l'obtention du premier statut ;
- Environ trois personnes sur dix avaient moins de 14 ans lors de l'obtention du premier statut ;
- Environ une personne sur dix avait moins de 5 ans lors de l'obtention du premier statut.

Les classes d'âge lors de l'obtention du premier statut des personnes immigrantes qui résident sur le territoire d'étude sont similaires à celles des personnes immigrantes de l'ensemble du territoire lavallois. La seule exception relevée concerne le milieu de vie 1, où la proportion de personnes immigrantes ayant entre 5 et 14 ans lors de l'obtention du premier statut est plus importante (28 % dans le milieu de vie 1 comparativement à 18 % pour l'ensemble du territoire d'étude et 17 % pour Laval).

Tableau 21 : Âge des immigrants lors de l'obtention du premier statut

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	250	610	950	980	2790	116 935	1 091 305
Moins de 5 ans	12 %	10 %	13 %	14 %	12 %	10 %	10 %
5 à 14 ans	28 %	15 %	17 %	17 %	18 %	17 %	16 %
15 à 24 ans	18 %	25 %	16 %	21 %	20 %	22 %	20 %
25 à 44 ans	40 %	39 %	46 %	45 %	44 %	44 %	47 %
45 ans et plus	10 %	9 %	7 %	4 %	7 %	7 %	7 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Graphique 9: Âge des personnes immigrantes résidentes du territoire d'étude lors de l'obtention du premier statut

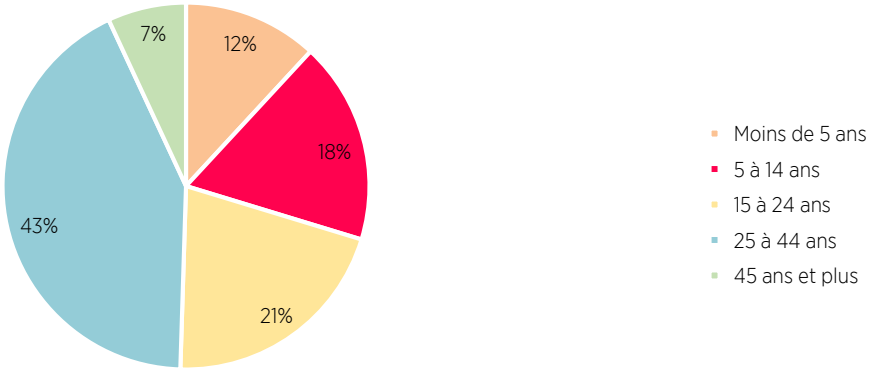

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

2.4.4. Les pays d'origine de la population immigrante

Un quart des personnes immigrantes qui résident sur le territoire d'étude sont originaires d'Haïti. Les autres personnes immigrantes proviennent de 29 pays différents. Les pays qui figurent dans le tableau ci-dessous sont les quinze principaux pays d'origine des personnes immigrantes qui résident sur le territoire d'étude[86].

Les trois ou quatre principaux pays dont sont originaires les personnes immigrantes en fonction des milieux de vie sont les suivants :

- Milieu de vie 1 : Haïti (22 %), l'Algérie (22 %), le Maroc (20 %) ;
- Milieu de vie 2 : Haïti (31 %), le Liban (11 %), l'Italie (8 %) ;
- Milieu de vie 3 : Haïti (27 %), le Maroc (9 %), l'Algérie et la Roumanie (7 %) ;
- Milieu de vie 4 : L'Italie (18 %), Haïti et l'Algérie (16 %).

Tableau 22 : Pays de naissance de la population immigrante (15 premiers pays du territoire d'étude)

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	255	680	940	980	2855	116 935	1 091 310
Haïti	22 %	31 %	27 %	16 %	24 %	10 %	7 %
Algérie	22 %	5 %	7 %	16 %	11 %	6 %	5 %
Italie	0 %	8 %	5 %	18 %	10 %	5 %	5 %
Liban	4 %	11 %	3 %	8 %	6 %	11 %	4 %
Maroc	20 %	2 %	9 %	3 %	6 %	7 %	6 %
Roumanie	6 %	2 %	7 %	5 %	5 %	4 %	3 %
Pérou	4 %	3 %	4 %	2 %	3 %	1 %	1 %
France	4 %	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %	7 %
El Salvador	8 %	2 %	1 %	3 %	3 %	1 %	1 %
États-Unis	4 %	2 %	4 %	0 %	2 %	1 %	2 %
Viêt Nam	0 %	7 %	0 %	2 %	2 %	2 %	2 %
Portugal	0 %	6 %	1 %	1 %	2 %	3 %	2 %
Colombie	0 %	2 %	3 %	0 %	1 %	2 %	2 %
Syrie	0 %	0 %	2 %	2 %	1 %	5 %	2 %
Ukraine	0 %	0 %	3 %	0 %	1 %	0 %	1 %
Égypte	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %	2 %	2 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Les cinq principaux pays dont sont originaires les personnes immigrantes sont : Haïti, l'Algérie, l'Italie, le Liban, le Maroc.

[86] Ne figurent pas dans le tableau les pays dont sont originaires moins de 25 personnes immigrantes qui résident sur le territoire d'étude, à savoir : Ukraine, Royaume-Uni, Chine, Jamaïque, Mexique, Bosnie Herzégovine, Croatie, Hongrie, Pologne, Serbie, Corée du Sud

2.4.5. Les minorités visibles

Les renseignements sur la population des minorités visibles sont exigés en vertu des lois fédérales sur l'équité en matière d'emploi pour les programmes visant à promouvoir l'égalité des chances pour tous. Les minorités visibles correspondent à la définition que l'on trouve dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Selon cette loi, font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche[87] ».

Sur le territoire d'étude, environ une personne sur quatre appartient à une des treize catégories de minorités visibles recensées par Statistique Canada. Cette proportion est similaire à Laval.

Parmi ces treize catégories, les personnes noires et les personnes arabes sont, tel qu'à Laval, les plus représentées, mais dans des proportions quelque peu différentes :

- 11 % de personnes noires sur le territoire d'étude comparativement à 8 % à Laval ;
- 6 % de personnes arabes sur le territoire d'étude comparativement à 8 % à Laval.

Tableau 23 : Minorités visibles pour la population dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	1245	3705	4250	4215	13415	410 845	7 965 455
Total de la population des minorités visibles	20 %	24 %	25 %	22 %	23 %	26 %	13 %
Sud-Asiatique	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %	1 %
Chinois	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	1 %	1 %
Noir	9 %	12 %	12 %	10 %	11 %	8 %	4 %
Philippin	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Latino-Américain	4 %	4 %	5 %	3 %	4 %	3 %	2 %
Arabe	6 %	6 %	5 %	5 %	6 %	8 %	3 %
Asiatique du Sud-Est	1 %	2 %	1 %	3 %	2 %	2 %	1 %
Asiatique occidental	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %
Coréen	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Japonais	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Minorité visible, n.i.a.	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Minorités visibles multiples	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	1 %	0 %
Pas une minorité visible	80 %	76 %	75 %	78 %	77 %	74 %	87 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Un quart de la population du territoire d'étude appartient à une des catégories considérées comme minorités visibles.

[87] Guide de référence sur les minorités visibles, Statistique Canada. Repéré à : http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-010-x/99-010-x2011009-fra.cfm

2.4.6. Les langues maternelles

Le français est la langue maternelle de 70 % de la population du territoire d'étude, soit 13 % de plus qu'à Laval. La proportion de personnes ayant une langue maternelle non officielle n'est, quant à elle, que de 23 %, soit 8 % de moins qu'à Laval. Cette tendance concorde avec la proportion moins élevée de personnes issues de l'immigration au sein du territoire d'étude comparativement à Laval.

Parmi les langues maternelles non officielles de la population du territoire d'étude, on retrouve l'italien (particulièrement dans le milieu de vie 4), l'arabe (particulièrement dans le milieu de vie 2), l'espagnol, le créole, le roumain, les langues slaves et le portugais[88].

Tableau 24 : Langues maternelles pour la population totale à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	1190	3825	4250	4205	13470	417 995	8 066 560
Réponses uniques	98 %	97 %	96 %	97 %	97 %	95 %	98 %
Langues officielles	82 %	78 %	74 %	69 %	74 %	64 %	85 %
Anglais	3 %	4 %	4 %	7 %	5 %	7 %	7 %
Français	79 %	74 %	71 %	62 %	70 %	57 %	77 %
Langues non officielles	16 %	20 %	22 %	28 %	23 %	31 %	13 %
Réponses multiples	2 %	3 %	4 %	3 %	3 %	5 %	2 %
Anglais et français	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Anglais et langue non officielle	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	1 %	0 %
Français et langue non officielle	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %
Anglais, français et langue non officielle	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Tableau 25 : Langues maternelles autres que les langues officielles

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	190	760	915	1190	3055	131235	1060835
Italien	8 %	14 %	16 %	32 %	21 %	13 %	10 %
Arabe	18 %	22 %	19 %	21 %	20 %	22 %	16 %
Espagnol	26 %	21 %	19 %	12 %	17 %	10 %	14 %
Créole, n.d.a.	32 %	19 %	18 %	9 %	16 %	6 %	5 %
Roumain	3 %	2 %	9 %	5 %	5 %	5 %	3 %
Langues slaves	3 %	2 %	3 %	4 %	3 %	4 %	6 %
Portugais	3 %	4 %	2 %	3 %	3 %	4 %	3 %
Kabyle	3 %	1 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %
Italien	8 %	14 %	16 %	32 %	21 %	13 %	10 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

[88] Il est possible que des personnes qui résident sur le territoire d'étude aient une autre langue maternelle, mais que leur nombre soit trop faible pour être significatif et donc représenté statistiquement (moins de 1 %).

2.4.7. La connaissance des langues officielles

La population du territoire d'étude est davantage francophone et moins bilingue que la population lavalloise. En effet, 46 % des personnes qui résident sur le territoire d'étude ne parlent que le français, soit 11 % de plus qu'à Laval. Inversement, seulement 52 % des personnes qui résident sur le territoire d'étude affirment être bilingues, comparativement à 58 % pour Laval.

C'est dans le milieu de vie 1 que la proportion de personnes qui parlent uniquement le français est la plus élevée (53 %) et c'est dans le milieu de vie 4 que la proportion de personnes qui parlent le français et l'anglais est la plus forte (59 %).

Les femmes qui résident sur le territoire d'étude sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à parler le français et l'anglais (48 % chez les femmes comparativement à 56 % chez les hommes, soit un écart de 8 %). Cette tendance s'observe dans tous les milieux de vie et sur l'ensemble du territoire lavallois, où l'écart entre la proportion d'hommes qui parlent les deux langues officielles (62 %) et la proportion de femmes (55 %) est de 7 %.

Le territoire d'étude accueille 1 % de personnes qui ne parlent ni l'anglais ni le français, ce qui concerne 130 personnes.

Tableau 26 : Connaissance des langues officielles[89]

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	1190	3825	4245	4205	13465	417 995	8 066 560
Anglais seulement	0 %	21%	1 %	2 %	1 %	5 %	5 %
Français seulement	53 %	50 %	48 %	38 %	46 %	35 %	50 %
Anglais et français	46 %	48 %	49 %	59 %	52 %	58 %	44 %
Ni anglais ni français	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Graphique 10 : Connaissance des langues officielles[90], selon le sexe

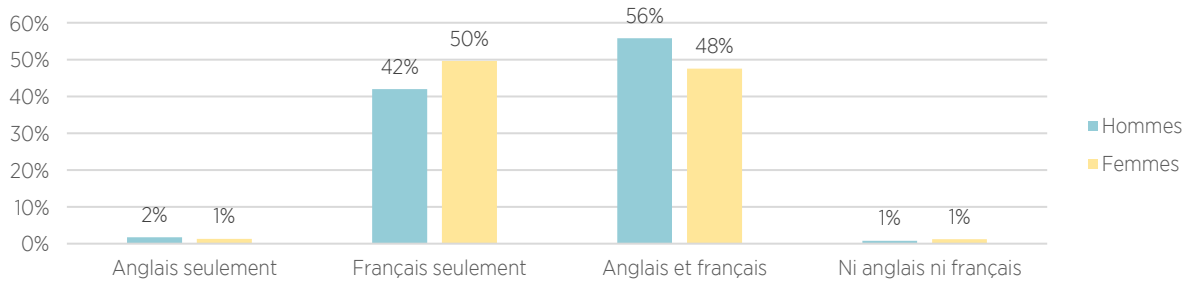

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Le territoire d'étude accueille une plus grande proportion de personnes qui parle uniquement le français comparativement à Laval.

[89] Pour la population totale à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel. En règle générale, les thèmes qui sont compris dans le questionnaire abrégé, qui vise la population totale sont offerts pour la population totale. Dans le questionnaire détaillé, des questions supplémentaires sont posées à la population dans les ménages privés, ce qui équivaut à la population totale, à l'exclusion des personnes vivant à l'extérieur du Canada et des personnes vivant dans les logements collectifs. Les logements collectifs sont classés comme des logements institutionnels tels que les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers et les établissements pénitentiaires, ou comme des logements non institutionnels tels que les camps de chantiers, les hôtels et motels, et les résidences pour étudiants. Source : Statistique Canada, Repéré à : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/app-ann1-5-fra.cfm#1n_2

2.5. SCOLARITÉ ET EMPLOI

2.5.1. Niveau de diplôme

Le niveau de diplomation des personnes qui résident dans l'ensemble du territoire d'étude est légèrement plus faible qu'à Laval.

Les trois premiers milieux de vie accueillent une part plus importante de personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade (les proportions varient de 21 % à 24 % sur le territoire d'étude contre 19 % à Laval). Le milieu de vie 4 compte quant à lui seulement 15 % de personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade.

Tableau 27 : Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 15 ans et plus, dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
	1040	3230	3440	3555	11265	337 495	6 634 280
Aucun certificat, diplôme ou grade	21 %	24 %	23 %	15 %	21%	19 %	20 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	27 %	25 %	21 %	20 %	23 %	23 %	22 %
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	53 %	50 %	56 %	64 %	57 %	58 %	59 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	39 %	39 %	32 %	22 %	31 %	14 %	17 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	27 %	32 %	28 %	29 %	29 %	18 %	18 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	8 %	7 %	7 %	9 %	8 %	4 %	4 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	27 %	22 %	33 %	39 %	32 %	21 %	21 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Le territoire d'étude accueille une part légèrement plus importante de personnes qui ne possèdent aucun certificat, diplôme ou grade.

Sur l'ensemble du territoire d'étude, la proportion de personnes non diplômées est, à l'instar de Laval, légèrement plus élevée chez les hommes (21 %) que chez les femmes (20 %).

Graphique 11 : Proportion de personnes ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade, résidant sur le territoire d'étude, selon le sexe

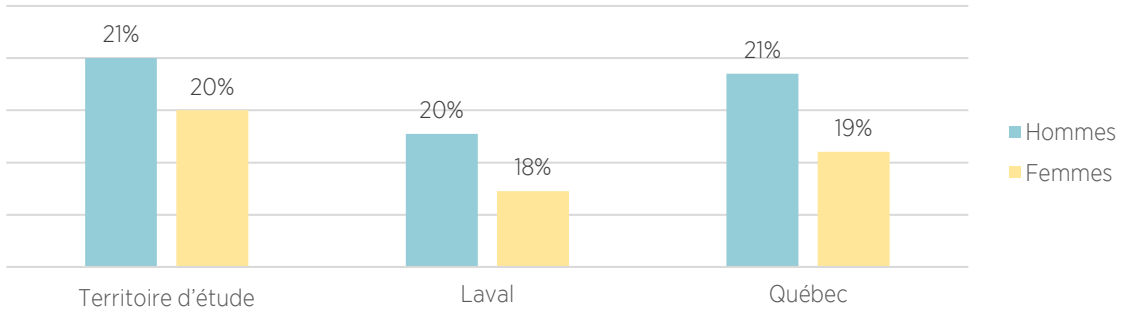

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

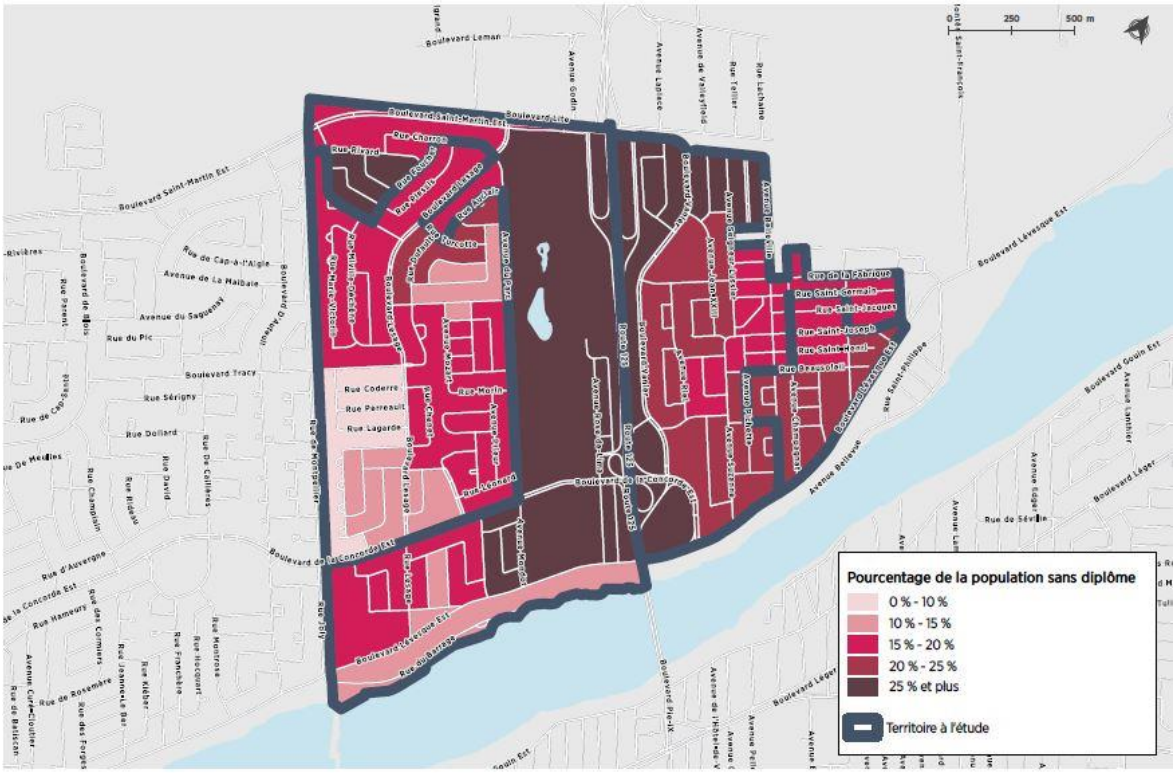

Figure 31 : Carte des personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade.
Source : Statistique Canada, recensement 2016

2.5.2. Situation d'activité

La population se divise en trois groupes distincts : les personnes occupées, les chômeurs et les personnes inactives. Les personnes des deux premiers groupes sont considérées « actives au sein du marché du travail » et appartiennent donc à la population active. La troisième catégorie, les personnes inactives, forme un groupe hétérogène qui est constitué de personnes qui ne sont ni occupées, ni au chômage[91]. Il englobe les personnes retraitées, les personnes qui ne sont pas disposées à travailler et celles qui ne sont pas activement à la recherche d'un emploi. Ce groupe comprend aussi les « travailleuses et travailleurs découragés », soit ceux qui ont déclaré vouloir travailler, mais qui n'ont pas cherché de travail parce qu'ils estimaient n'avoir aucune chance de trouver un emploi convenable[92].

Pour l'ensemble du territoire d'étude, la proportion de personnes actives est légèrement plus faible qu'à Laval (62 % comparativement à 66 %, soit 4 % de moins) et inversement, la proportion de personnes inactives atteint les 38 % et est légèrement plus élevée qu'à Laval (4 % de plus). Le taux de chômage est le même qu'à Laval, soit de 7 %.

La comparaison de la situation d'activité de la population de l'ensemble du territoire d'étude et de Laval ne démontre pas de grands écarts, pourtant, on observe de grandes disparités entre les milieux de vie :

- Le milieu de vie 1 se distingue par sa forte proportion de personnes actives (73 %) et son faible taux de chômage (5 %) ;
- Le milieu de vie 2 se caractérise, quant à lui, par une forte proportion de personnes inactives (presque une personne sur deux est inactive) ;
- Le milieu de vie 3 est celui qui affiche le plus haut taux de chômage (9 %) ;
- Le milieu de vie 4 est similaire au milieu de vie 3, bien que le taux de chômage soit plus faible que pour la ville de Laval (6 % versus 7 %).

Tableau 28 : Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	1035	3225	3435	3555	11250	337 495	6 634 280
Population active	73 %	54 %	63 %	65 %	62 %	66 %	64 %
Personnes occupées	95 %	92 %	90 %	94 %	92 %	93 %	93 %
Chômeurs	5 %	7 %	9 %	6 %	7 %	7 %	7 %
Population inactive	28 %	47 %	36 %	35 %	38 %	34 %	36 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

[91] Source : Statistique Canada. Repéré à http://www.statcan.gc.ca/pub/71-222-x/2008001/sectiona/a-status-situation-fra.htm
[92] Source : Emploi Québec. Repéré http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/citoyens/faire-le-bon-choix-professionnel/explorer-un-metier-ou-une-profession/information-sur-le-marche-du-travail/definitions-enquete-sur-la-population-active/

L'analyse différenciée selon les sexes démontre que sur le territoire d'étude, la proportion de personnes inactives est plus élevée parmi les femmes (40 %) que parmi les hommes (34 %) et inversement, la proportion de personnes au chômage est plus élevée parmi les hommes (9 %) que parmi les femmes.

Graphique 12 : Situation d'activité de la population du territoire d'étude selon le sexe

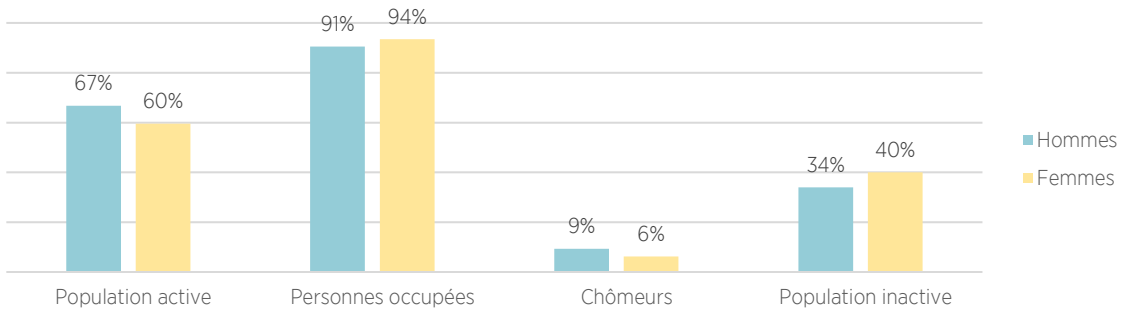

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

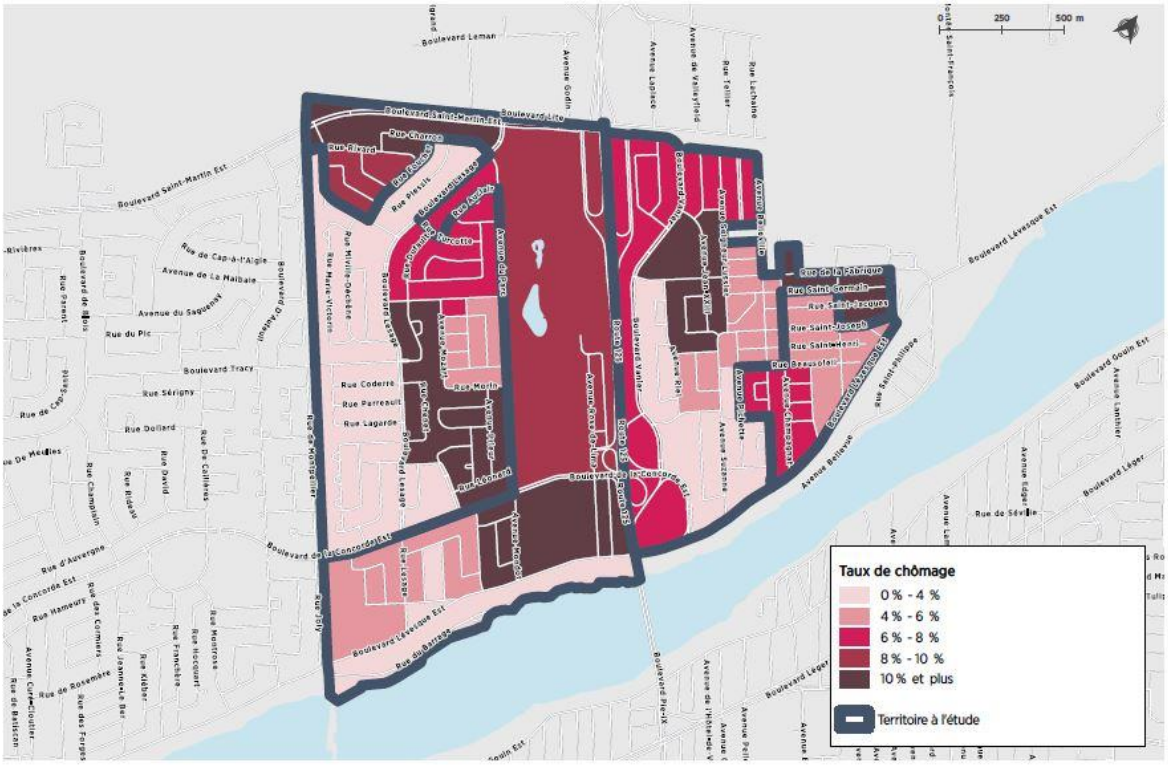

Figure 32 : Taux de chômage de la population du territoire d'étude
Source : Statistique Canada, Recensement 2016

2.5.3. Population selon la classification nationale des professions

Les professions des personnes qui résident sur le territoire d'étude sont relativement similaires à celles exercées par l'ensemble de la population de Laval, et ce dans tous les milieux de vie.

Les trois principaux domaines selon la classification nationale des professions sont les suivants :

- La vente et le service (27 % sur le territoire d'étude contre 25 % à Laval) ;
- Les affaires, l'administration et la finance (17 % sur le territoire d'étude contre 19 % à Laval) ;
- L'enseignement, le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux (13 % contre 10 % à Laval).

Tableau 29 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon la profession - Classification nationale des professions (CNP) 2016

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	755	1725	2170	2325	6975	223 995	4 255 500
Profession - sans objet	1 %	3 %	5 %	2 %	3 %	3 %	2 %
Toutes les professions	98 %	98 %	96 %	97 %	97 %	97 %	98 %
0 Gestion	9 %	6 %	7 %	8 %	7 %	11 %	10 %
1 Affaires, finance et administration	20 %	18 %	16 %	16 %	17 %	19 %	16 %
2 Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	3 %	2 %	6 %	7 %	5 %	7 %	7 %
3 Secteur de la santé	7 %	7 %	6 %	7 %	7 %	7 %	7 %
4 Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	9 %	10 %	13 %	16 %	13 %	10 %	12 %
5 Arts, culture, sports et loisirs	0 %	3 %	2 %	4 %	3 %	3 %	3 %
6 Vente et services	25 %	29 %	26 %	27 %	27 %	25 %	23 %
7 Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	17 %	15 %	14 %	8 %	13 %	12 %	14 %
8 Ressources naturelles, agriculture et production connexe	3 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %
9 Fabrication et services d'utilité publique	6 %	4 %	6 %	4 %	5 %	4 %	5 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

2.5.4. Population selon l'industrie

Les catégories d'industries représentées par la population du territoire d'étude sont les mêmes qu'à Laval :

- Les soins de santé et assistance sociale (14 % sur le territoire d'étude comparativement à 12 % à Laval) ;
- Le commerce de détail (13 % sur le territoire d'étude comparativement à 13 % à Laval) ;
- Les services d'enseignement (9 % sur le territoire d'étude comparativement à 6 % à Laval).

Les proportions sont similaires dans les quatre milieux de vie, excepté dans le milieu de vie 1, où 13 % des personnes qui y résident travaillent dans une industrie classée dans le domaine de la fabrication, comparativement à 9 % pour l'ensemble du territoire.

Tableau 30 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie - système de classification des industries de l'Amérique du Nord (Scian) 2012

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
(n=)	750	1725	2175	2315	6965	224 000	4 255 495
Industrie - SCIAN2012 - sans objet	1 %	4 %	4 %	2 %	3 %	3 %	2 %
Toutes les catégories d'industrie	99 %	97 %	95 %	98 %	97 %	97 %	98 %
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %
21 Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
22 Services publics	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %
23 Construction	7 %	7 %	5 %	4 %	5 %	5 %	6 %
31-33 Fabrication	13 %	8 %	9 %	9 %	9 %	10 %	11 %
41 Commerce de gros	3 %	4 %	6 %	4 %	5 %	5 %	4 %
44-45 Commerce de détail	11 %	16 %	13 %	13 %	13 %	13 %	12 %
48-49 Transport et entreposage	5 %	7 %	7 %	2 %	5 %	6 %	4 %
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	1 %	1 %	3 %	2 %	2 %	3 %	2 %
52 Finance et assurances	3 %	4 %	3 %	5 %	4 %	5 %	4 %
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	1 %	2 %	1 %	2 %	2 %	2 %	1 %
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	5 %	3 %	6 %	6 %	5 %	7 %	7 %
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	10 %	6 %	6 %	5 %	6 %	5 %	4 %
61 Services d'enseignement	7 %	7 %	8 %	13 %	9 %	6 %	7 %
62 Soins de santé et assistance sociale	16 %	14 %	13 %	15 %	14 %	12 %	13 %
71 Arts, spectacles et loisirs	0 %	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	2 %
72 Services d'hébergement et de restauration	4 %	6 %	6 %	4 %	5 %	6 %	7 %
81 Autres services (sauf les administrations publiques)	5 %	6 %	3 %	4 %	4 %	4 %	5 %
91 Administrations publiques	3 %	4 %	4 %	5 %	4 %	4 %	6 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

La répartition de la population active selon la classification des industries est similaire à Laval.

2.5.5. Déplacements et lieu de travail

Concernant les déplacements vers le lieu de travail, on observe peu de différences entre les quatre milieux de vie. Près de 75 % des personnes qui résident sur le territoire d'étude effectuent leur déplacement pour se rendre au travail en automobile, camion ou fourgonnette, 17 % d'entre elles en transport en commun et, seulement 3 % à pied et 1 % en bicyclette. Ces proportions sont similaires à celles de Laval.

83 % des personnes qui résident sur le territoire d'étude ont un lieu habituel de travail, 11 % n'ont pas d'adresse de travail fixe et 5 % travaillent à domicile. Les durées des trajets de la population du territoire d'étude entre le domicile et le lieu de travail sont similaires aux durées de trajets de la population lavalloise, même si on observe quelques pourcentages d'écarts :

- 55 % des personnes qui résident sur le territoire d'étude effectuent un trajet de moins de 30 minutes (49 % pour Laval) ;
- 33 % des personnes qui résident sur le territoire d'étude effectuent un trajet qui dure entre 30 et 59 minutes (38 % pour Laval) ;
- 12 % des personnes qui résident sur le territoire d'étude effectuent un trajet d'une durée de 60 minutes ou plus (13 % pour Laval).

Tableau 31 : Principal mode de transport de la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	680	1505	1870	2060	6115	195 685	3 672 440
Automobile, camion ou fourgonnette - conducteur	77 %	72 %	75 %	76 %	75 %	75 %	75 %
Automobile, camion ou fourgonnette - passager	3 %	4 %	3 %	2 %	3 %	3 %	4 %
Transport en commun	17 %	17 %	18 %	15 %	17 %	18 %	14 %
À pied	2 %	3 %	4 %	2 %	3 %	2 %	6 %
Bicyclette	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Autre moyen	0 %	1 %	0 %	2 %	1 %	1 %	1 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Tableau 32 : Catégorie de lieu de travail pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	720	1585	1970	2180	6455	208 325	3 949 325
À domicile	4 %	6 %	5 %	6 %	5 %	6 %	7 %
À l'extérieur du Canada	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Sans adresse de travail fixe	12 %	12 %	11 %	10 %	11 %	9 %	9 %
Lieu habituel de travail	82 %	82 %	83 %	85 %	83 %	85 %	84 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Tableau 33 : Catégorie de lieu de travail pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	685	1495	1855	2070	6105	195 685	3 672 440
Moins de 15 minutes	20%	23 %	15%	15%	18 %	16 %	28 %
15 à 29 minutes	34%	39 %	37%	36%	37 %	33 %	33 %
30 à 44 minutes	22%	21 %	22%	23%	22 %	25 %	21 %
45 à 59 minutes	11%	6 %	11%	13%	11 %	13 %	9 %
60 minutes et plus	8%	12 %	14%	12%	12 %	13 %	9 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

2.6. REVENU

2.6.1. Revenu moyen parmi les bénéficiaires et selon la composition de la famille

Les revenus moyens de la population des trois premiers milieux de vie sont, de manière générale, plus faibles que le revenu moyen de l'ensemble de la population lavalloise. Cette tendance est valable tant pour le revenu par bénéficiaire, que pour celui des familles en couple sans enfants, des familles en couple avec enfants ou des familles monoparentales.

Le revenu total moyen par bénéficiaire s'élève à 39 152 $, soit 9 % de moins que le revenu moyen par bénéficiaire de l'ensemble du territoire lavallois qui est de 42 879 $.

Les revenus moyens par bénéficiaire de la population des milieux de vie 1 et 2 sont environ 18 % inférieurs à ceux du revenu moyen par bénéficiaire de l'ensemble de la population de Laval. Celui de la population du milieu de vie 3 est environ 10 % plus faible. À l'inverse, le revenu moyen par bénéficiaire de la population du milieu de vie 4 atteint 44 497 $, soit 4 % de plus que le revenu moyen par bénéficiaire de l'ensemble de la population de Laval.

Tableau 34 : Statistiques du revenu en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	1030	3135	3320	3370	10855	337 490	6 634 280
Revenu total moyen en 2015 parmi les bénéficiaires ($)	35 539 $	35 155 $	38 624 $	44 497 $	39 152 $	42 879 $	42 546$

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

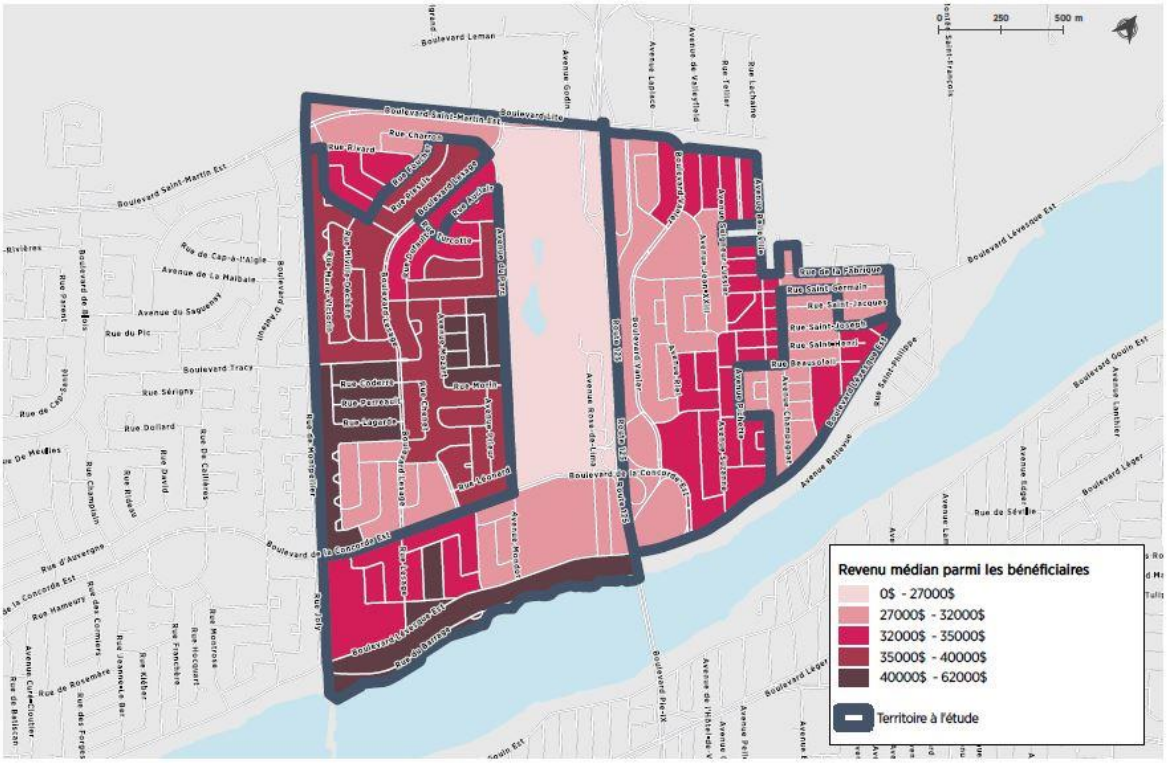

Figure 33 : Carte du revenu médian parmi les bénéficiaires.
Source, Statistique Canada, recensement 2016

En ce qui a trait au revenu des familles, la situation des familles monoparentales est préoccupante puisque les écarts sont particulièrement importants entre Laval et tous les milieux de vie du territoire d'étude :

- Le revenu total moyen des familles monoparentales de l'ensemble du territoire d'étude est de 42 691 $, soit 33 % de moins que celui du territoire lavallois qui est de 68 226 $. Le revenu moyen des familles en couple avec enfants qui résident sur le territoire d'étude s'élève à 112 746 $.

- Dans le milieu de vie 2, le revenu moyen des familles monoparentales n'est que de 30 122 $, soit trois fois moins que celui du territoire d'étude.

Tableau 35 : Statistiques du revenu selon la composition de la famille

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
Familles économiques dans les ménages privés	375	1010	1170	1280	3835	115 685	2 262 045
Revenu total moyen des familles économiques en 2015	74346 $	82791 $	76623 $	107 611 $	88367 $	101515 $	96863 $
Familles économiques comptant un couple sans enfants	140	440	395	405	1300	37 285	929 650
Revenu total moyen des familles économiques comptant un couple sans enfants	72657 $	66489 $	80164 $	94945 $	79380 $	88645 $	86304 $
Familles économiques comptant un couple avec enfants dans les ménages privés	125	370	405	600	1500	57 065	912 560
Revenu total moyen des familles économiques comptant un couple avec enfants	85 877 $	120240 $	93 958 $	126 716 $	112746 $	121472 $	122835 $
Familles économiques monoparentales dans les ménages privés	95	155	335	220	805	18 670	363 610
Revenu total moyen des familles économiques monoparentales en 2015	42,682$	30122$	51,785$	63,876$	42691$	68226$	61753$

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 25 %

Les revenus des familles sont plus faibles dans les trois premiers milieux de vie qu'à Laval.

2.6.2. Tranches de revenu

La répartition de la population selon les tranches de revenu des ménages révèle que 48 % des personnes qui résident sur le territoire d'étude perçoivent un revenu total inférieur à 30 000 $. Cette proportion varie en fonction des milieux de vie et est plus élevée dans les trois premiers milieux de vie, où elle oscille entre 49 % et 52 %. Cela vient appuyer le constat précédent selon lequel le revenu moyen de la population est plus faible dans les trois premiers milieux de vie.

L'analyse différenciée selon les sexes démontre que les femmes qui résident sur le territoire d'étude sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à percevoir un revenu annuel inférieur à 30 000$. Parmi elles, 52 % perçoivent un revenu annuel inférieur à 30 000 $, soit 7 % de plus que les hommes. On remarque que cette proportion atteint 58 % parmi les femmes qui résident dans le milieu de vie 2, soit 13 % de plus que les hommes.

Tableau 36 : Tranches de revenu en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	1015	3255	3500	3500	11270	337 495	6 634 295
Sans revenu total	3 %	3 %	4 %	5 %	4 %	4 %	3 %
Moins de 10 000 $ (comprend les pertes)	12 %	11 %	11 %	11 %	11 %	12 %	12 %
10 000$ à 29 999$	33 %	38 %	34 %	26 %	33 %	31 %	33 %
30 000 $ à 49 999 $	30 %	26 %	27 %	22 %	25 %	23 %	24 %
50 000 $ à 69 999 $	11 %	12 %	13 %	16 %	13 %	14 %	14 %
70 000 $ à 89 999 $	6 %	6 %	6 %	10 %	7 %	8 %	7 %
90 000 $ et plus	3 %	4 %	5 %	8 %	5 %	8 %	7 %
Inférieur à 30 000$	49 %	52 %	50 %	43 %	48 %	48 %	48 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Tableau 37 : Tranches de revenu en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés, selon le sexe

	Milieu de vie 1		Milieu de vie 2		Milieu de vie 3		Milieu de vie 4		Territoire d'étude	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
n=	485	535	1465	1795	1660	1835	1720	1790	5330	5955
Sans revenu total	4 %	4 %	3 %	3%	6 %	5 %	4 %	4 %	5 %	4 %
Moins de 10 000 $ (comprend les pertes)	13 %	11 %	11 %	11%	11 %	12 %	13 %	10 %	12 %	11 %
10 000$ à 29 999$	30 %	39 %	31 %	44%	23 %	29 %	29 %	38 %	28 %	37 %
30 000 $ à 49 999 $	31 %	29 %	27 %	25%	20 %	25 %	27 %	26 %	25 %	26 %
50 000 $ à 69 999 $	13 %	11 %	14 %	10%	17 %	15 %	12 %	14 %	14 %	13 %
70 000 $ à 89 999 $	8 %	3 %	8 %	4%	11 %	9 %	6 %	5 %	8 %	6 %
90 000 $ et plus	4 %	2 %	5 %	3%	12 %	6 %	6 %	3 %	7 %	4 %
Inférieur à 30 000$	47 %	54 %	45 %	58 %	41 %	46 %	46 %	53 %	45 %	52 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

2.6.3. Seuils de faible revenu

Parmi les indicateurs de faible revenu, le seuil de faible revenu (SFR) est le plus largement reconnu par Statistique Canada pour estimer le faible revenu. Un SFR correspond à un seuil de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités tels que la nourriture, le logement et l'habillement d'une famille moyenne. L'approche consiste essentiellement à estimer un seuil de revenu à partir duquel on s'attend à ce que les familles dépensent 20 points de plus que la famille moyenne pour l'alimentation, le logement et l'habillement.[93]

Le territoire d'étude accueille 10 % de personnes qui sont considérées à faible revenu selon les SFR, soit 2 % de plus qu'à Laval, cependant, cette proportion varie selon les milieux de vie :

- Elle est presque similaire à Laval dans le milieu de vie 2 (9 %), où on observe tout de même une grande proportion de personnes de 0 à 5 ans percevant un faible revenu ;
- Elle est significativement plus élevée qu'à Laval dans le milieu de vie 1 (13 %) et dans le milieu de vie 3 (14 %), où on observe également une forte proportion de personnes de 0 à 5 ans percevant un faible revenu (17 %) ;
- Elle est inférieure à la moyenne de Laval dans le milieu de vie 4, qui compte seulement 4 % de personnes percevant un faible revenu.

L'analyse différenciée selon les sexes démontre que de manière générale, presque la même proportion d'hommes et de femmes perçoit un faible revenu. Cependant, on remarque tout de même que dans le milieu de vie 1, il existe une différence marquée entre les hommes et les femmes de 65 ans et plus ; 10 % des hommes perçoivent un faible revenu alors que cela ne concerne aucune femme appartenant à la même classe d'âge. À l'inverse, dans les milieux de vie 2 et 4, on observe une plus grande proportion de personnes qui perçoivent un faible revenu chez les femmes de 65 ans et plus (11 % et 12 %) comparativement aux hommes du même âge (4 %).

Tableau 38 : À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
n=	1185	3810	4245	4210	13450	410 845	7 921 505
À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)	13 %	9 %	14 %	4 %	10 %	8 %	9 %
0 à 17 ans	15 %	9 %	17 %	4 %	11 %	9 %	8 %
0 à 5 ans	0 %	16 %	17 %	4 %	12 %	9 %	8 %
18 à 64 ans	15 %	10 %	14 %	5 %	10 %	9 %	8 %
65 ans et plus	10 %	10 %	9 %	3 %	8 %	8 %	10 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

[93] Source : Statistique Canada – Les seuils de faible revenu. Repéré à : https://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2009002/s2-fra.htm

Tableau 39 : À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)

	Milieu de vie 1		Milieu de vie 2		Milieu de vie 3		Milieu de vie 4		Territoire d'étude	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
n=	555	625	1745	2060	2040	2185	2080	2165	6420	7035
À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)	13 %	14 %	9 %	10 %	4 %	4 %	13 %	14 %	9 %	10 %
0 à 17 ans	15 %	11 %	12 %	9 %	4 %	4 %	17 %	15 %	11 %	9 %
0 à 5 ans	0 %	0 %	9 %	15 %	9 %	5 %	17 %	22 %	11 %	15 %
18 à 64 ans	15 %	16 %	10 %	10 %	4 %	5 %	14 %	14 %	10 %	10 %
65 ans et plus	10 %	0 %	4 %	11 %	3 %	4 %	4 %	12 %	3 %	9 %

Source : Statistique Canada, recensement 2016, échantillon de données 100 %

Les milieux de vie 1 et 3 accueillent une forte proportion de personnes à faible revenu.

2.6.4. Aide sociale

Le tableau suivant démontre les caractéristiques des prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours en septembre 2017 pour le quartier Saint-Vincent-de-Paul. Rappelons que l'aide financière de dernier recours comprend le programme de l'aide sociale (dont les prestataires sont sans contraintes ou avec contraintes temporaires liées à l'emploi) et le programme de la solidarité sociale qui s'adresse auprès des prestataires ayant des contraintes sévères à l'emploi[94].

Tableau 40 : Prestataires de l'aide sociale en septembre 2017

	Saint-Vincent-de-Paul		Laval	
	Prestataires (nb)	Prestataires (%)	Prestataires(nb)	Prestataires (%)
Type de contrainte	**530**	**100 %**	**11 465**	**100 %**
Sans contraintes	209	39 %	4401	38 %
Contraintes temporaires	127	24 %	2485	22 %
Contraintes sévères[95]	194	37 %	4579	40 %
Sexe	**530**	**100 %**	**11 465**	**100 %**
Hommes	268	51 %	5731	50 %
Femmes	262	49 %	5736	50 %
Groupe d'âge	**530**	**100 %**	**n.d.**	**n.d.**
Moins de 25 ans	44	8 %	n.d.	n.d.
De 25 à 29 ans	60	11 %	n.d.	n.d.
De 30 à 34 ans	54	10 %	n.d.	n.d.
De 35 à 39 ans	54	10 %	n.d.	n.d.
De 40 à 44 ans	50	9 %	n.d.	n.d.
De 45 à 49 ans	51	10 %	n.d.	n.d.
De 50 à 54 ans	61	12 %	n.d.	n.d.
55 ans et plus	156	29 %	n.d.	n.d.
Statut	**530**	**100 %**		
Né au Canada	410	77 %	n.d.	n.d.
Né hors Canada	120	23 %	n.d	n.d
Durée consécutive[96]	**530**	**100 %**		
Moins de 12 mois	110	21 %	n.d.	n.d.
De 12 à 23 mois	72	14 %	n.d.	n.d.
De 24 à 47 mois	87	16 %	n.d.	n.d.
De 48 à 119 mois	115	22 %	n.d.	n.d.
120 mois et plus	146	28 %	n.d.	n.d.
Durée cumulative[97]	**530**	**100 %**		
Moins de 12 mois	49	9 %	n.d.	n.d.
De 12 à 23 mois	39	7 %	n.d.	n.d.
De 24 à 47 mois	74	14 %	n.d.	n.d.
De 48 à 119 mois	121	23 %	n.d.	n.d.
120 mois et plus	247	47 %	n.d.	n.d.

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Service de l'analyse et de l'information de gestion, 5 février 2018

[94] Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Repéré à : http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Formulaires/SR_f_sr3003-02.pdf
[95] Incluant les conjoints sans contraintes sévères prestataires du Programme de solidarité sociale
[96] Nombre total de mois écoulés, sans interruption, depuis la dernière date d'admission à l'aide de dernier recours
[97] Nombre total de mois, depuis janvier 1975, où un adulte a été présent à l'aide de dernier recours avec une aide financière, qu'il y ait eu ou non sortie de l'aide au cours de la période

Sur le territoire d'étude en septembre 2017, 530 personnes étaient prestataires du programme d'aide financière de dernier recours, ce qui représente 4 % de la population soit 1,2 % de plus qu'à Laval.

37 % des prestataires ont des contraintes sévères à l'insertion professionnelle, c'est-à-dire un état physique ou mental significativement altéré et présentant des limitations fonctionnelles. Ce taux avoisine celui de Laval où c'est la situation de 40 % des prestataires. Par contre, 39 % des prestataires ne présentent pas de contrainte et parmi ceux-ci, presque la moitié sont des hommes. Près du tiers ont 50 ans et plus et les trois quarts sont nés au Canada. Les durées consécutives et cumulatives de l'aide de dernier recours sont plus importantes sur une durée de 120 mois et plus.

530 personnes ont bénéficié du programme d'aide financière de dernier recours au mois de septembre 2017. Ces prestataires sont proportionnellement plus nombreux dans le territoire d'étude qu'à Laval, soit de 1,2 %.

2.7. COMPARAISON DES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES QUATRE MILIEUX DE VIE

Le tableau ci-dessous reprend les indicateurs qui font l'objet d'une attention particulière. Il permet de comparer les milieux de vie entre eux et les cases bleutées signifient que le pourcentage est supérieur à la moyenne lavalloise.

Ce tableau montre que les trois premiers milieux de vie sont susceptibles d'être défavorisés puisque la grande majorité des indicateurs sont supérieurs à la moyenne de Laval. En revanche, le milieu de vie 4 ne présente pas d'enjeux spécifiques à la défavorisation.

Tableau 41 : Comparaison des milieux de vie selon des indicateurs à prendre en compte dans un objectif de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

	Milieu de vie 1	Milieu de vie 2	Milieu de vie 3	Milieu de vie 4	Territoire d'étude	Laval	Québec
Nombre d'habitants	1290	3845	4240	4230	13 605	422 993	8 164 361
Population et ménages							
Population âgée de 65 ans ou plus	23 %	28 %	14 %	14 %	20 %	17 %	18 %
Familles monoparentales	25 %	22 %	31 %	16 %	23 %	17 %	17 %
Personnes veuves, séparées ou divorcées	23 %	21 %	18 %	11 %	16 %	15 %	15 %
Ménages d'une seule personne	39 %	39 %	38 %	18 %	33 %	26 %	33 %
Logement							
Ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	18 %	15 %	15 %	9 %	13 %	15 %	13 %
Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	30 %	30 %	40 %	5 %	25 %	36 %	.34 %
Logement nécessitant des réparations majeures	5 %	6 %	9 %	7 %	7 %	5 %	6 %
Immigration et langues							
Personnes immigrantes	21 %	17 %	22 %	23 %	21 %	28 %	14 %
Personnes réfugiées parmi les personnes immigrantes	15 %	17 %	14 %	12 %	15 %	20 %	17 %
Personnes qui ne parlent ni anglais ni français	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %
Scolarité et emploi							
Personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade	21 %	24 %	23 %	15 %	21 %	19 %	20 %
Taux de chômage	5 %	7 %	9 %	6 %	7%	7 %	7 %
Revenu							
Personne percevant un faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)	13 %	9 %	14 %	4 %	10 %	8 %	9 %
Nombre d'indicateurs dont la moyenne est supérieure à Laval	7	7	8	1	n.a	n.a	n.a

FAITS SAILLANTS DU CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

POPULATION ET MÉNAGES

- 13 605 personnes réparties en 3 795 familles et 5 865 ménages ;
- Les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes (52 % contre 48 %) et leur proportion augmente chez les personnes de 65 ans et plus dans les milieux de vie 1 et 2 ;
- Proportion importante de familles monoparentales pour les trois premiers milieux de vie (entre 22 % et 31 % comparativement à 17 % pour Laval) ;
- Familles en couple sans enfants plus nombreuses dans les trois premiers milieux de vie (entre 50 % et 57 % comparativement à 41 % pour Laval) ;
- Part importante de personnes séparées, divorcées ou veuves dans les trois premiers milieux de vie (entre 18 % et 23 % comparativement à 14 % pour Laval) ;
- Proportion importante de ménages composés d'une seule personne dans les trois premiers milieux de vie (respectivement 39 %, 39 % et 38 % comparativement à 26 % à Laval).

LOGEMENT

- La proportion de ménages locataires est plus élevée qu'à Laval dans les trois premiers milieux de vie ;
- L'ensemble du parc de logements est plus vieux qu'à Laval ;
- Le milieu de vie 1 est le seul dont la proportion de ménages propriétaires qui consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger est supérieure à la moyenne de Laval ;
- La proportion de ménages locataires qui consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger est supérieure à la moyenne de Laval uniquement dans le milieu de vie 3 ;
- Dans les milieux de vie 1 et 2, la proportion de locataires à avoir un taux d'effort élevé est tout de même de 30 %.

IMMIGRATION ET LANGUES

- Le territoire d'étude accueille 21 % de personnes immigrantes, ce qui est plus faible que la proportion lavalloise ;
- La majorité des immigrants sont issus de l'immigration économique ;
- La proportion de réfugiés est inférieure à celle de Laval dans tous les milieux de vie ;
- Haïti, l'Algérie, l'Italie, le Liban et le Maroc sont les cinq principaux pays dont sont originaires les personnes immigrantes ;
- La proportion de personnes qui parlent uniquement le français est plus grande qu'à Laval.

SCOLARITÉ, EMPLOI ET REVENU

- La proportion de personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade des milieux de vie 1, 2 et 3 est plus élevée qu'à Laval ;
- Les principaux domaines d'emploi sur le territoire à l'étude sont : la vente et le service ; les affaires, l'administration et la finance ; l'enseignement, le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux ;
- Les revenus moyens de la population des trois premiers milieux de vie sont inférieurs au revenu moyen de la population lavalloise ;
- La proportion de résidents percevant un revenu total inférieur à 30 000 $ est supérieure à Laval dans les trois premiers milieux de vie. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir un revenu annuel inférieur à 30 000 $;
- Les milieux de vie 1 et 3 ont une proportion de personnes en dessous du seuil de faible revenu supérieur à celle de Laval.

Le milieu de vie 1 est caractérisé par la présence d'une forte proportion de personnes âgées, de familles monoparentales, séparées, divorcées ou veuves et vivant seules et de personnes qui ont un faible revenu.

- Le seul milieu de vie où la proportion de ménages propriétaires qui font face à un problème d'abordabilité du logement est plus élevée qu'à Laval ;
- Un taux de chômage relativement faible ;
- Les proportions des indicateurs sur l'immigration et les langues sont toutes inférieures à celle de Laval ;
- Une proportion plus forte de personnes qui perçoivent un faible revenu, 5 % de plus qu'à Laval. Cette proportion est encore plus importante parmi les jeunes âgés de 0 à 17 ans, pour lesquels elle atteint 15 %

Le milieu de vie 2 est caractérisé par la présence d'une forte proportion de familles monoparentales, de personnes séparées, divorcées ou veuves, de personnes vivant seules et de personnes non diplômées.

- 6% des logements nécessitent des réparations majeures, ce qui est légèrement plus élevé qu'à Laval ;
- 30 % des locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger, c'est 6 % de moins qu'à Laval ;
- Les proportions des indicateurs sur l'immigration et les langues sont toutes inférieures à celle de Laval ;
- Une plus forte proportion de personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade qu'à Laval (5 % de plus).
- Une proportion légèrement plus importante de personnes à faible revenu qu'à Laval.

Le milieu de vie 3 est le plus défavorisé et présente une plus forte proportion de familles monoparentales, de personnes séparées, divorcées ou veuves, de personnes vivant seules et qui ont un faible revenu.

- Proportion plus importante de ménages locataires qui ont un taux d'effort élevé. 40 % consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger, soit 4 % de plus qu'à Laval. De plus, presque un logement sur dix nécessite des réparations majeures ;
- Les proportions des indicateurs sur l'immigration et les langues sont toutes inférieures à celle de Laval ;
- 23 % des personnes de 15 ans plus ne possèdent aucun certificat, diplôme ou grade, soit 4 % de plus qu'à Laval ;
- Un taux de chômage s'élevant à 9% soit 2 % de plus qu'à Laval ;
- 14 % de personnes à faible revenu, soit 6 % de plus qu'à Laval. Cette proportion est élevée chez les jeunes âgés entre 0 et 17 ans, tout comme chez les enfants âgés de 0 à 5 ans, pour qui cette proportion atteint 17 %. Cela veut dire que presque 1 jeune sur 5 est dans une situation de faible revenu.

Le milieu de vie 4 se distingue radicalement des autres milieux de vie où le seul indicateur qui est au-dessus de la moyenne de Laval concerne les logements nécessitant des réparations majeures.

3

LE CLIMAT SOCIAL

Afin de compléter l'analyse sociodémographique et l'étude du cadre bâti de Saint-Vincent-de-Paul, il convient d'étudier également le climat social du quartier. L'objectif est de recenser les services accessibles aux citoyens offerts par la Ville, les institutions, ainsi que les organismes communautaires et d'analyser comment le milieu s'organise pour offrir ces services.

De plus, cette analyse permet de mieux comprendre l'organisation et la dynamique du milieu communautaire, tout en identifiant les instances de concertation actives dans le milieu qui pourraient coordonner une éventuelle démarche RUI.

Enfin, cette section vise à relever les déserts de services et possiblement l'absence de lieux de concertation à divers niveaux.

Cette étude se base principalement sur les résultats de la revue de littérature, ainsi que les entrevues individuelles qui ont été menées auprès de certains organismes et institutions. Elle a été réalisée en étroite collaboration avec le comité de travail.

Des données locales portant sur des thématiques précises ont été recueillies et ce, afin de bonifier la connaissance du territoire et mettre en lumière certains enjeux liés à la réalité sociodémographique et au développement social du quartier. Elles concernent : la défavorisation dans les écoles, la sécurité alimentaire et les logements sociaux.

L'inventaire des organismes et de leur clientèle desservie se trouve dans un tableau situé à l'Annexe 2.

PRINCIPALES SOURCES DES DONNÉES

- Entrevues téléphoniques ;
- Informations et données transmises par le comité de travail et les acteurs du milieu ;
- Revue de littérature.

Cette section du rapport met en lumière les différents acteurs et services qui viennent en soutien à la population du quartier de Saint-Vincent-de-Paul et qui répondent aux besoins de la communauté à divers niveaux. Elle vise à présenter l'offre de services communautaires locaux et régionaux, l'offre culturelle, de loisirs et de sports, les services de garde éducatifs, l'offre scolaire, le milieu de la santé et des services sociaux, les postes de quartier, les concertations locales et régionales, ainsi que le milieu des affaires. Au besoin, le lecteur peut se référer à la section 1.3. Usages et services dont l'objectif est de localiser les services sur le territoire et de décrire les différents usages du quartier.

3.1. OFFRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES LOCAUX ET RÉGIONAUX[98]

La présence d'organismes communautaires locaux et régionaux dans un milieu contribue fortement au développement social d'un quartier en soutenant la population dans ses divers besoins. Il est nécessaire de recenser les divers organismes sociocommunautaires, pour comprendre dans quelle mesure l'offre de services concorde avec les besoins du milieu.

3.1.1. Les organismes sociocommunautaires

À Saint-Vincent-de-Paul, des organismes communautaires œuvrent auprès des jeunes, des aînés et des personnes en situation de vulnérabilité. Ces derniers ont un mandat parfois à portée locale et parfois régionale. Au niveau local, on en dénombre trois principaux : la Maison des jeunes de l'Est de Laval, l'Association pour aînés résidant à Laval (APARL) et le Relais du quartier Saint-Vincent-de-Paul.

La Maison des jeunes se trouve sur le territoire et accueille les jeunes de 12 à 17 ans. Elle a pour mission de leur offrir un milieu de vie stimulant et un soutien psychosocial. Des organismes à portée régionale viennent aussi en aide aux jeunes du quartier. C'est le cas de l'Oasis, Travail de rue Île de Laval (TRIL) et de l'organisme Aide aux devoirs Laval qui favorise la réussite scolaire des jeunes. Ces organismes se déplacent selon les besoins et sont limités dans leur capacité de répondre à la clientèle du quartier.

Concernant les aînés, l'APARL a pour mission de briser l'isolement des personnes âgées, de leur permettre l'intégration sociale en favorisant le développement d'un réseau d'entraide et d'avoir accès aux ressources et aux services pour qu'elles demeurent autonomes et à domicile. L'organisme offre entre autres, un service accompagnement. Les membres peuvent participer aux frais de 4$ toutes les deux semaines à une journée consacrée aux emplettes, un dîner animé et une visite à l'épicerie. L'organisme Bonjour Aujourd'hui et Après permet aux personnes en perte d'autonomie, atteintes de troubles cognitifs et d'incapacités physiques de recevoir une aide afin de favoriser leur maintien à domicile.

Le Relais du quartier vient en aide aux personnes en situation de vulnérabilité. C'est une maison de la famille centrée sur le soutien du rôle parental et l'amélioration des conditions de vie des familles par le biais d'ateliers de cuisine collective, de préparation à la maternelle et de développement moteur et sensoriel.

De plus, des organismes à portée régionale sont actifs sur le territoire. Le Centre d'écoute de Laval offre un service anonyme et confidentiel aux personnes en difficulté et en détresse. Le Centre des femmes dynamiques de Laval accompagne les femmes pour briser leur isolement et améliorer leurs conditions de vie. Le Centre lavallois pour l'intégration et la cohésion sociale (CLICS) s'adresse principalement aux personnes immigrantes dans le but de faciliter leur intégration sociale, culturelle, économique et professionnelle. Le Groupe Promo Santé de Laval favorise auprès des jeunes et des adultes lavallois l'acquisition de saines habitudes de vie, en agissant sur les principaux facteurs de risque des maladies chroniques. Enfin, Mieux Naître à Laval est un organisme qui

[98] C.F. Annexe 1 : Recension des organismes sur le territoire de Saint-Vincent-de-Paul

offre un soutien aux parents dans le but de les aider à la venue d'un enfant par le biais de services en périnatalité. Il est situé sur le territoire.

Il existe des organismes locaux et régionaux qui déploient une offre de services communautaires diversifiée et adaptée aux besoins des populations ciblées du territoire.

3.1.2. Les organismes en sécurité alimentaire

3.1.2.1. Données sur l'insécurité alimentaire[99]

L'insécurité alimentaire, telle que mesurée par l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes de Statistique Canada (ESCC 2013-2014)[100], se définit comme un « accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières ».

En 2013-2014, 6,5 % des Lavallois de 12 ans et plus (soit plus de 23 000 personnes) vivaient dans un ménage ayant connu une forme d'insécurité alimentaire en raison du manque d'argent[101].

La sécurité alimentaire réfère plutôt à une réalité collective et signifie, entre autres, que l'accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permet à toute la population de satisfaire ses besoins nutritionnels et ses préférences alimentaires pour mener une vie saine et active[102].

La Carte régionale de la disponibilité alimentaire (2015), produite par le Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval (CASAL), permet de répertorier l'accessibilité de l'offre alimentaire sur le territoire. L'accessibilité aux épiceries, fruiteries et kiosques fermiers est ainsi jumelée à 6 facteurs de risque d'insécurité alimentaire, soit la monoparentalité, les personnes vivant seules, les personnes âgées de 75 ans et plus, la sous-scolarité et le faible revenu. Selon cette carte, dont les données considérées datent de 2011, certains secteurs compilent 4 à 6 facteurs de risque, notamment le secteur au nord du parc Rivard, ainsi qu'un secteur adjacent à la rue Vanier. Outre ces deux secteurs, on constate que le reste du quartier compile entre 1 et 3 facteurs de risque. En revanche, le secteur Lesage ne présenterait aucun facteur de risque lié à l'insécurité alimentaire.

À la lumière des données du CASAL, le nombre de facteurs de risque présents sur la majorité du territoire quant à l'insécurité alimentaire paraît modéré.

[99] Les données sur l'insécurité alimentaire compilées par le CASAL tiennent compte du recensement de Statistique Canada 2011
[100] Statistiques Canada. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2013-2014
[101] Idem
[102] Food and agriculture organization of the united nations (1996). « Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et plan d'action du Sommet », Archives de documents de la FAO, [En ligne]. [www.fao.org/docrep/003/w3613e/w3613e00.htm] (Consulté le 31 juillet 2008).

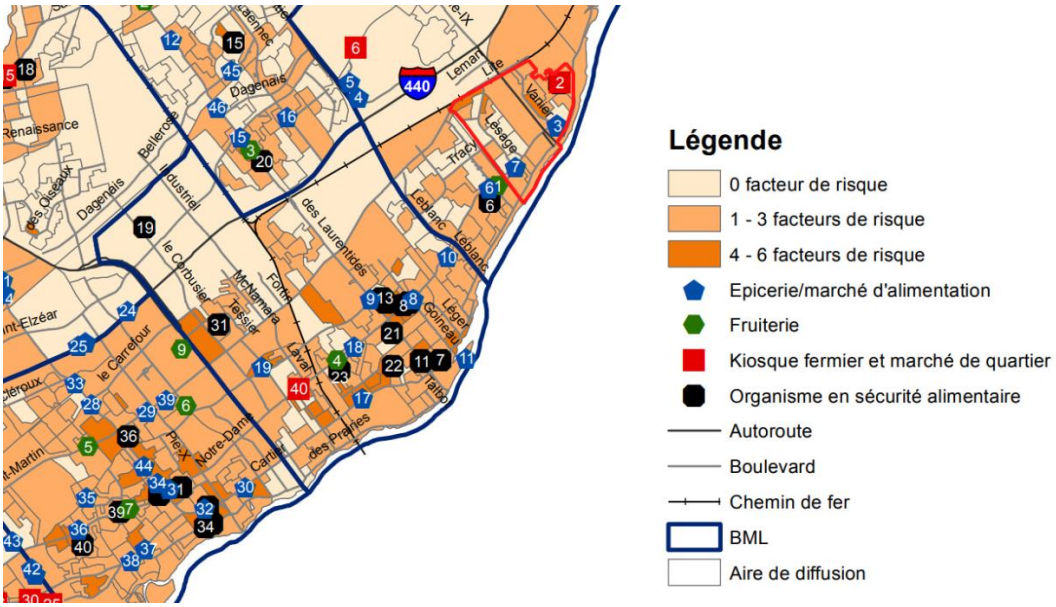

Figure 34 : Extrait de la carte synthèse sur l'insécurité alimentaire et les facteurs de risque
Source : Épiceries, fruiteries et kiosques fermiers (2015) jumelés aux facteurs de risque d'insécurité alimentaire, Laval, 2011, Direction de la santé publique, 2015

3.1.2.2. Description des organismes

Le Centre de bénévolat Moisson Laval vise à développer l'entraide et les compétences des individus afin de redistribuer des denrées alimentaires équitablement aux organismes de Laval. Certains organismes du quartier comme l'Église Évangélique Mahanaïm De La Rive-Nord, Le Relais du Quartier Saint-Vincent-de-Paul et l'Unité pastorale de l'Église St-Sylvain, en bénéficient puisqu'ils sont accrédités par le programme de Moisson Laval. Cette accréditation leur permet de recevoir un certain nombre de denrées pour les distribuer ou les cuisiner.

La Société Saint-Vincent-de-Paul qui n'est pas accréditée par Moisson Laval, collabore avec le Club optimiste Duvernay Saint-Vincent pour distribuer des bons alimentaires.

3.1.2.3. Activités en sécurité alimentaire

Selon le CASAL, le dépannage alimentaire se définit comme étant « une distribution gratuite ou à coût symbolique de denrées afin de dépanner les personnes en cas d'urgence »[103].

En 2017, 7 479 individus ont eu recours à un service de dépannage alimentaire à Laval, parmi eux on compte 3 229 enfants. On recense 18 452 visites aux programmes de dépannage alimentaire, cela représente une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente[104]. Sur le territoire à l'étude, ce sont 237 dépannages qui sont effectués tous les mois dans le quartier. Ce chiffre correspond à la capacité maximale des organismes à fournir le dépannage, mais ne représente pas forcément les besoins qui sont plus difficiles à mesurer. La demande peut être plus élevée que les ressources disponibles. Ces organismes fonctionnent souvent sur la base du « premier arrivé premier servi » où ils priorisent la distribution des ressources selon l'analyse du dossier.

En plus de répondre aux besoins de 203 personnes pour des services de popote roulante, ce qui semble important, les ateliers de cuisine collective sont organisés dans le quartier par l'APARL et le Relais du Quartier Saint-Vincent-de-Paul.

[103] CASAL, (2014). Répertoire des ressources en sécurité alimentaire. Repéré à : http://www.securitealimentairelaval.org/publications/documents/Repertoireressourcesfinal.pdf À noter que les marchés de quartier et les kiosques fermiers ne sont plus présents sur le territoire.
[104] Données du Bilan-Faim Québec dont les données ont été compilées en mars 2017, Moisson Laval

Enfin, l'organisme Bonjour Aujourd'hui et Après distribue des repas nutritifs à domicile sur l'heure du dîner, jusqu'à 5 jours par semaine. Celui-ci répond aux demandes du quartier. 203 personnes ont bénéficié des services de transport et/ou de repas et/ou de service téléphonique en date du 11 janvier 2018.

Tableau 42 : Nombre de dépannages alimentaires mensuels délivrés par les organismes du milieu

Organisme	Nombre et récurrence des dépannages	Clientèle
Unité pastorale de l'Église St-Sylvain	30 ménages aux deux semaines	Personnes seules et ménages à faible revenu
Église Évangélique Mahanaïm De La Rive-Nord	17 ménages par mois	Population de l'Est de Laval défavorisée
Le Relais du Quartier Saint-Vincent-de-Paul	40 ménages par semaine	Familles du quartier Saint-Vincent-de-Paul
Société Saint-Vincent-de-Paul	50$ de bons alimentaires par personne – nombre non disponible – tous les trois mois	Personnes défavorisées, après analyse des dossiers, dans un secteur précis

Source : Comité en sécurité alimentaire JEEF

Tableau 43 : Cuisines collectives et repas communautaires offerts par les organismes du milieu

Organisme	Nombre et récurrence d'ateliers de cuisine	Clientèle
Association pour aînés résidant à Laval (APARL)	Environ 12 ateliers par année avec 6 personnes chacun[105]	Aînés autonomes ou semi-autonomes/maintien à domicile, repas communautaires
Le Relais du Quartier Saint-Vincent-de-Paul	6 places disponibles toutes les semaines	Familles de l'Est de Laval

Source : Comité en sécurité alimentaire JEEF

Le nombre de facteurs de risque présents sur le territoire quant à l'insécurité alimentaire paraît modéré.

[105] Selon le rapport d'activité de l'organisme dont les résultats datent de 2016

3.2. OFFRE CULTURELLE, DE LOISIRS ET DE SPORTS

L'offre culturelle, de loisirs et de sports a le potentiel de favoriser la vie de quartier en animant les espaces publics et en créant un environnement susceptible de permettre à la population de s'émanciper, de se développer physiquement et socialement en multipliant les contacts des individus avec les autres. La Ville de Laval finance et soutient les organismes œuvrant dans les champs de la culture, des loisirs et des sports, que ce soit par du financement lié à des activités et des projets, du prêt de matériel ou de locaux. D'un point de vue plus local, les activités offertes sur le territoire à l'étude sont en grande partie gérées par les organismes avec lesquels la Ville de Laval, notamment le Bureau Municipal Lavallois (BML – secteur 1) collabore étroitement.

3.2.1. L'offre culturelle située sur le territoire d'étude

C'est le BML1 [106] qui dessert les quartiers Duvernay, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul. S'inscrivant dans le module vie de quartier du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social de la Ville de Laval (CLSDS), sa mission repose sur l'offre de services de proximité pour les citoyens grâce à une intervention à échelle humaine. Le BML1 détient une expertise pour accompagner, mobiliser et soutenir les acteurs du milieu, ainsi qu'influencer les divisions du CLSDS et les autres services municipaux dans le développement des milieux de vie. Ses responsabilités consistent en la planification et au déploiement de programmes en culture, loisirs, sport et développement social, dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des citoyens lavallois. Dans cette perspective, les organismes locaux et régionaux sont actifs sur le territoire et permettent aux citoyens de s'adonner à des activités diversifiées en sports et en loisirs. Prenons par exemple les Loisirs Duvernay St-Vincent ou les associations sportives de soccer et de baseball.

Située au cœur du territoire ciblé, trois associations locales visent des activités pour les jeunes : les Cadets de l'air – Escadron 784 Saint-Vincent-de-Paul, le Corps cadet de la marine royale canadienne #313 Intrépides, ainsi que l'Association Girls Guides of Canada. Elles offrent des camps, des voyages et encouragent les jeunes à développer leur leadership et leur civisme.

Pour les aînés, L'Amicale Saint-Vincent-de-Paul organise des activités de loisir dans le quartier, de même que le Club de l'âge d'or Saint-Vincent-de-Paul et le Club de l'Âge d'or Saint-Sylvain.

Plusieurs camps de jour sont à la disposition des familles en saison estivale. À l'intérieur des limites du territoire ciblé, on en dénombre deux, en plus du Centre de la Nature qui offre des activités d'animation aux groupes scolaires de la mi-mai à la fin juin. Le camp de jour de l'école du Bois-Joli offre du dépannage occasionnel ainsi que des tarifs préférentiels pour les familles nombreuses et vulnérables. En dehors du territoire, notons que le Collège Laval offre un service de camps de jour privé (de 175-280$ par semaine) mais réserve 30 places à contribution réduite pour les familles vulnérables.

Tableau 44 : Camps de jour sur le territoire d'étude

Nom du camp de jour	Durée	Services offerts	Coûts	Lieu de résidence
Camp de jour de l'école du Bois-Joli (public)	8 semaines	Camp de jour, halte-garderie et dépannage occasionnel	Tarifs pour les familles nombreuses et les familles vulnérables : Entre 15$ et 86$ par semaine	Saint-Vincent-de-Paul
Camp de jour du Relais de quartier Saint-Vincent (public)	7 semaines	Camp de jour et halte-garderie. Activités thématiques.	Entre 80$ et 95 $ par semaine	Pas de restriction

[106] Le réseau des bureaux municipaux lavallois (BML) dessert les différents quartiers de Laval. Il est composé de 6 bureaux qui offrent des services de proximité aux lavallois, notamment : des services d'animation de la vie locale avec les organismes du milieu ; du soutien dans l'organisation d'évènements spéciaux et d'activités de loisirs.

3.2.2. L'offre située à proximité du secteur d'étude

La Ville de Laval offre une programmation culturelle et sportive l'été et l'hiver dans deux parcs du BML1, mais ces parcs se situent à l'extérieur du territoire d'étude, soit à Duvernay et à Saint-François. De plus, la Ville de Laval collabore à l'organisation des fêtes de quartier portées par les partenaires du milieu. D'autres camps de jour privés sont également offerts à proximité du territoire.

De plus, bien qu'il se trouve en dehors du territoire d'étude, les Loisirs Duvernay offre une variété d'activités accessibles aux citoyens de Saint-Vincent-de-Paul.

La bibliothèque Germaine-Guèvremont dessert les citoyens du secteur d'étude, mais se trouve à l'extérieur du territoire, soit à Duvernay. Cependant, elle diffuse une offre hors les murs dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, où quatre activités estivales ont été organisées en 2017 :

- Les « Tentes à lire », au Centre de la nature, ont regroupé 50 participants pour les 4 journées d'animation ;
- « Ma tante à jeux » au parc Randolph-Lavoie a regroupé 213 participants lors des 8 animations organisées ;
- Les « Contes en maillot », à la piscine Saint-Vincent, ont accueilli 36 participants lors de 8 activités ;
- « Bibliomobile » a pris place au Centre de la nature et au parc Rodolphe-Lavoie pendant 8 semaines et a regroupé respectivement 897 personnes et 322 personnes.

Le Groupe de Loisirs La Relance, bien qu'il soit de portée régionale, offre à proximité du territoire d'étude, des activités centrées sur le développement des capacités intellectuelles, artistiques, manuelles et physiques. Notons également qu'il existe d'autres organismes régionaux qui, malgré le fait qu'ils sont à l'extérieur du territoire à l'étude, desservent quand même les citoyens du secteur.

Il existe sur le territoire et à proximité de celui-ci une offre diversifiée en loisirs et en sports, prise en charge par des organisations qui bénéficient du soutien de la Ville de Laval.

3.3. LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

Les services de garde éducatifs contribuent au développement des enfants dans un quartier. Ceux-ci peuvent être à contribution réduite et accessibles aux familles ou peuvent être pris en charge par des garderies privées lucratives. Il est intéressant de mesurer le degré d'accessibilité à des services de garde à un tarif réduit au sein d'un quartier.

Le territoire d'étude comprend une offre de services de garde éducatifs destinée aux enfants de 0 à 5 ans. Le Ministère de la Famille reconnaît quatre types de services de garde : les Centres de la petite enfance (CPE), les garderies subventionnées, les garderies non subventionnées et les services de garde en milieu familial reconnus par un bureau coordonnateur qui offre des places à contribution réduite.[107] À l'intérieur des quatre types de services, on retrouve les services en installation[108], qui regroupent à la fois les CPE, les garderies, et le milieu familial[109]. Par ailleurs, il existe également des services de garde en milieu familial non régis par la loi[110]. Ces milieux de garde sont offerts dans une résidence privée, où un maximum de six enfants peut être accueilli. Dans ce type de services de garde, la reconnaissance par un Bureau coordonnateur n'est pas exigée.

Sur le territoire étudié, en fonction des données disponibles sur le site du Ministère de la Famille et des aînés[111], on retrouve un CPE détenant 3 installations sur le territoire, quatre garderies non subventionnées et trois garderies subventionnées. Sur le territoire, on relève également 13 responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) donnant accès à 93 places subventionnées additionnelles[112]. Ainsi, au total on dénombre 522 places à contribution réduite et 193 places en garderie non subventionnée. 73% des places en garderie sur le territoire sont subventionnées (excluant les garderies non reconnues par les bureaux coordonnateurs).

[107] Ministère de la famille, Les 4 types de service de garde. Disponible en ligne : https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/legal-illegal-reconnu/services-garde-reconnus/Pages/quatre-types-services-garde-reconnus.aspx
[108] Selon le Ministère de la Famille, le terme « installation » fait référence à un ensemble indissociable de locaux comprenant toute aire de jeu, de service et de circulation ainsi que l'espace extérieur de jeu lorsque celui-ci n'est pas situé dans un parc public, réservé exclusivement aux activités de garde du titulaire de permis pendant toutes les heures de prestation des services ».Les services de garde en installation incluent les établissements subventionnés et non subventionnés et sont régis par la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance : https://www.aqcpe.com/types-de-services-de-garde/
[109] Selon le Ministère de la Famille, le service de garde en milieu familial est offert par une personne dans une résidence privée.
[110] https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/non-regis-par-loi/Pages/index.aspx
[111] https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/parents/localisateur/Pages/index.aspx
[112] Données provenant du Bureau Coordonnateur du secteur (BC/CPE Force Vive)

Tableau 42 : Services de garde sur le territoire d'étude

Nom du service de garde éducatif	Type de services	Nombre de places
Marmaille	CPE	3 installations de 63, 80 et 66 places dont 10 à 12 places réservées par année pour les familles vulnérables (total de 209 places à contribution réduite)
Les p'tits de Saint-Vincent	Garderie subventionnée	80 places – Contribution réduite
Le centre éducatif La Relève	Garderie non subventionnée	80 places
Garderie KIDS Laval	Garderie subventionnée	80 places - Contribution réduite
Centre éducatif Mare-Li	Garderie non subventionnée	51 places
Garderie les amis de Joujou	Garderie non subventionnée	24 places
Garderie éducative L'île enchantée 2	Garderie non subventionnée	38 places
Garderie éducative la bagatelle	Garderie subventionnée	60 places - Contribution réduite
Tous les milieux confondus	Services de garde en milieu familial reconnus par un bureau coordonnateur (RSG)	93 places – Contribution réduite
Total		522 places à contribution réduite / 193 en garderie non subventionée

73% des services de garde éducatifs sur le territoire sont offerts à contribution réduite.

3.4. OFFRE SCOLAIRE

Un quartier bien desservi en écoles est évidemment un atout puisque l'école participe à la vie de quartier et procure des services essentiels aux familles. Les écoles publiques de primaire et secondaire sont classées par le Ministère de l'Éducation selon des facteurs de défavorisation sociale afin de distribuer davantage de ressources aux écoles qui se trouvent dans un milieu défavorisé. Ces données sont présentées dans la présente section.

Par ailleurs, la présence de centres de formation ou autres institutions d'enseignement postsecondaire sur un territoire est une opportunité pour les citoyens qui ont la possibilité, près de leur résidence, de se perfectionner ou de poursuivre leur enseignement.

3.4.1. Description des institutions

Le territoire est desservi par quatre écoles primaires, les écoles Jean XXIII, Saint-Vincent et du Bois-Joli, qui sont de portée locale et l'école l'Envol (école alternative), qui est de portée régionale. L'école Saint-Vincent fait partie de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et dessert des élèves provenant de secteurs avoisinant Saint-Vincent-de-Paul. L'école secondaire Georges-Vanier, qui s'adresse aux jeunes de l'Est de Laval, se trouve sur le territoire d'étude et est de portée régionale. Plusieurs centres de formation professionnelle à caractère régional sont dans le quartier : le Centre de formation horticole de Laval, l'école Polymécanique de Laval, ainsi que le

Centre de formation pour adultes l'Impulsion. À la limite du territoire, on retrouve le Collège Laval, une école secondaire privée (portée régionale).

De plus, des ateliers préparatoires pour l'entrée au préscolaire sont offerts sur le territoire pour combler les besoins des enfants qui n'ont pas accès dans le quartier à une maternelle 4 ans. En effet, en collaboration avec les écoles, Jeun'Est en forme a conçu des ateliers visant à augmenter les capacités des enfants et de leurs parents à bien vivre les périodes de transition. Il s'agit des ateliers Ensemble vers le préscolaire, en collaboration avec les écoles du Bois-Joli et Jean XXIII. Le Relais du Quartier offre aussi les ateliers Rire et grandir, visant le même objectif. En 2017, 34 enfants ont ainsi pu participer à l'ensemble des ateliers.

Tableau 43 : Écoles et centres de formation présents sur le territoire d'étude

Nom de l'école	Niveau d'enseignement	Type (public ou privé)	Nombre d'élèves	Caractéristiques particulières	Portée locale ou régionale
L'Envol	École primaire	public	297 élèves	Pédagogie Freinet, membre des écoles alternatives du Québec	régionale
Jean-XXIII	École primaire	public	325 élèves	n.d.	locale
Bois-Joli	École primaire	public	418 élèves	n.d.	locale
Saint-Vincent	École primaire	public	299 élèves	École anglophone	locale
Georges-Vanier	École secondaire	public	1024 élèves	Programmes d'apprentissage modulaire individualisé, de sport-études, de développement sportif, de comédie musicale et un programme pour les élèves en difficulté d'adaptation scolaire ou d'apprentissage	régionale
Collège de Laval (limitrophe au territoire d'étude)	École secondaire	privé	2012 élèves	Programme en sciences et mathématiques, programme Voie d'avenir et Réussite scolaire	régionale
Centre de formation horticole de Laval	Centre de formation	public	400 élèves	Programmes d'arboriculture-élagage, de fleuristerie, d'horticulture et jardinerie, de construction d'aménagements paysagers et d'horticulture-paysagisme	régionale
École Polymécanique de Laval	Centre de formation	public	425 élèves	Assurer la relève de l'industrie en mécanique du bâtiment et en mécanique industrielle	régionale
Centre de formation pour adultes l'Impulsion	Centre de formation	public	n.d.	Formation scolaire, en francisation, axée sur l'emploi, pour l'intégration sociale et des formations à distance et visant le grand public	régionale

3.4.2. Indices de défavorisation des écoles

Les données relatives à la défavorisation en milieu scolaire sont calculées par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à l'aide de deux indicateurs : l'indice du seuil de faible revenu (SFR) et l'indice de milieu socio-économique (IMSE). Les deux indices comprennent 10 niveaux de défavorisation, le niveau 10 correspondant au 10 % d'écoles situées dans les milieux les plus défavorisés. Le tableau de la page suivante présente l'Indice de milieu socio-économique (ISME) et l'Indice de seuil du faible revenu (SFR) des écoles dans le secteur d'étude[113].

- Le seuil de faible revenu (SFR)

  Selon le Ministère, le SFR « correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.). »

  Les résultats concernant le SFR des écoles sur le territoire d'étude démontrent que toutes les écoles publiques du secteur se situent au 8e rang du décile concernant le seuil de faible revenu, à l'exception de l'école Saint-Vincent (5e rang). Cela signifie que presque toutes les écoles publiques du secteur font partie des 20 à 30 % d'écoles les plus défavorisées au regard du seuil de faible revenu (SFR). Ces données n'ont pas évolué au cours des trois dernières années.

  Ces informations illustrent la présence de familles issues de milieux socioéconomiques modestes sur le territoire à l'étude. De plus, ces résultats concordent avec la proportion notable d'enfants en situation de faible revenu dans les trois premiers milieux de vie, tel que mentionné précédemment.

- L'indice de milieu socio-économique (IMSD)

  L'IMSE est un indicateur « constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice). »[114]

  Les résultats concernant l'IMSE sont moins élevés que ceux mentionnés précédemment, mais doivent tout de même être considérés. Les rangs des écoles publiques du quartier varient entre 4 et 6. Cela veut dire que les écoles publiques du territoire d'étude présentent des taux de défavorisation moyens au regard de l'IMSE.

[113] Indice de défavorisation, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/indices-de-defavorisation
[114] Idem

Tableau 44 : Indices de défavorisation des écoles

École	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves
2016-2017					
École L'Envol	20,82	8	9,94	5	247
École Jean-XXIII	19,10	8	11,66	6	284
École du Bois-Joli	22,83	8	9,33	5	356
École Georges-Vanier	19,20	8	9,85	4	1024
École Saint-Vincent	12,26	5	7,73	4	299
2015-2016					
École L'Envol	19.73	8	9.89	5	230
École Jean-XXIII	19.89	8	11.86	6	280
École du Bois-Joli	22,59	8	9.46	5	367
École Georges-Vanier	19,03	8	9,80	4	1 113
École Saint-Vincent	11,77	5	7,62	4	299
2014-2015					
École L'Envol	19,20	8	9.78	5	238
École Jean-XXIII	19.97	8	11.86	6	280
École du Bois-Joli	22.31	8	9.33	6	346
École Georges-Vanier	18.97	8	9.76	4	1297
École Saint-Vincent	11,52	5	7,71	4	324

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, 2015, 2016, 2017[115]

Le territoire compte deux écoles de quartier à portée locale dont l'indice de seuil de faible revenu est de 8/10 ainsi que plusieurs écoles et centres de formation de portée régionale.

[115] Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/indices-de-defavorisation

3.5. OFFRE DE SERVICES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Le portrait du climat social implique l'analyse de l'accès aux services de santé et aux services sociaux pour une population. Un facteur important à considérer est la proximité des services de santé dans un quartier et leur accès en transport en commun.

Le Centre intégré de santé et services sociaux de Laval (CISSSL) dessert le territoire de la Ville de Laval où travaillent plus de 8 000 employés, 600 médecins et 700 bénévoles. L'île de Laval comprend 32 installations incluant l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé. Dans le secteur élargi qui comprend Saint-Vincent-de-Paul, on retrouve 7 de ces installations soit 1 clinique externe de psychiatrie, l'installation Mille-Îles, 2 centres d'hébergement, 1 centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement et 2 centres de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Le CISSSL a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population de Laval en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité.

De plus, le CISSS de Laval accorde 10% de son budget aux organismes reconnus par le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et les programmes liés par des ententes ministérielles. Malgré ce financement, les organismes communautaires mentionnent ne pas détenir de ressources suffisantes pour mener à bien leur mission et répondre pleinement aux besoins de leurs utilisateurs.

L'installation Mille-Îles (CLSC) se trouve sur le territoire étudié et est accessible en transport en commun. Il offre des services diversifiés sur le territoire (vaccination, accès aux soins médicaux, infirmiers et psychosociaux). Les deux centres d'hébergement sur le territoire d'étude sont le CHSLD La Pinière et Fernand Larocque. On retrouve également le Centre Médical Laval qui inclut un groupe de médecine familiale (GMF). Celui-ci offre des services de médecine familiale, de médecine spécialisée et plusieurs autres services dont certains sont privés (orthophonie, inhalothérapeute, radiologie, physiothérapie, etc.). Finalement, il n'y pas d'hôpital sur le territoire. Le seul hôpital de Laval est situé dans le quartier Vimont, accessible en transport en commun en 40 minutes environ. Des intervenants du réseau de la santé (infirmières, travail social et psychoéducation) travaillent en collaboration avec l'agente de milieu de Jeun'Est en forme. Son travail consiste à effectuer un référencement aux ressources du quartier et à les promouvoir, et ce, afin d'agir le plus précocement dans la vie des enfants.

L'institut des troubles d'apprentissage (Institut TA), bien qu'il ne se trouve pas sur le territoire, vient en aide aux services de garde éducatifs et aux écoles du quartier pour soutenir, former, prévenir et sensibiliser les enfants qui ont des troubles d'apprentissage[116]. Certains de ces services sont gratuits.

Le territoire à l'étude offre une variété de services en santé et services sociaux accessibles aux résidents du quartier.

[116] Entretien avec Mme Drouin, BC-CPE Force Vive

3.6. POSTES DE QUARTIER (PDQ)

La mission des postes de quartier (PDQ) est de promouvoir et de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, ainsi que de protéger la vie et les biens des citoyens en faisant respecter les lois. Ainsi, leur contribution dans un quartier est importante.

Il y a deux postes de quartier qui couvrent le territoire, les PDQ 1 et 2 : le premier couvre l'est du boulevard Pie IX, le deuxième, l'ouest du même boulevard. Les postes sont localisés dans les quartiers Saint-François et Laval-des-Rapides. Les PDQ travaillent également en collaboration avec les diverses entités impliquées dans le milieu afin de favoriser la cohésion sociale. Ils élaborent des programmes d'intervention et de sensibilisation et offrent une collaboration à la demande au sein de projets de concertation qui présentent des enjeux de sécurité ou de prévention. Il a été relevé que les limites d'intervention des deux PDQ ne sont pas forcément connues et peuvent susciter une confusion chez les citoyens.

Les mandats des postes de quartier 1 et 2 couvrent le quartier Saint-Vincent-de-Paul et ceux-ci collaborent avec le milieu pour répondre à des objectifs de sécurité ou de prévention.

3.7. OFFRE COMMERCIALE

Le milieu des affaires participe à la qualité de l'offre de services de proximité pour les citoyens. Organisé, celui-ci peut avoir une réelle influence sur la qualité de vie d'un milieu, que ce soit en dynamisant une artère commerciale ou en misant sur la venue de nouveaux commerçants dont les produits et services seraient en demande dans le quartier. Certains commerçants peuvent également contribuer au développement social d'un quartier en soutenant financièrement une activité ou un organisme.

Les entreprises du territoire sont essentiellement commerciales ou de services. Il n'y a pas d'association locale de commerçants. Tel que présenté dans la section 1.3, les commerces sont dispersés en trois différents pôles. Le boulevard Lévesque, parmi ceux-ci, a déjà été l'hôte de nombreux commerces de nature variée (quincaillerie, maison funéraire, SAQ, station-service, épicerie Métro, etc.), mais a depuis quelques années subit les contrecoups d'une dévitalisation progressive et plusieurs de ces commerces ont fermé leurs portes. Toutefois, quelques commerces à prix abordable (Super C, Dollarama, Rossy) se sont implantés dans le pôle commercial Concorde/Lévesque.

Il n'y a pas d'entreprise d'économie sociale sur le territoire.

Il a été relevé que le milieu des affaires n'y est pas très actif et n'est pas non plus impliqué dans le développement du quartier.

On constate dans le quartier une dévitalisation commerciale et que le milieu des affaires n'est pas organisé ou constitué en association.

3.8. CONCERTATIONS LOCALES ET RÉGIONALES

La concertation des acteurs locaux et régionaux exerce un rôle fondamental dans la recherche de solution quant aux enjeux spécifiques relevés au sein d'un milieu. Ainsi, la capacité d'un milieu de se mobiliser et de se concerter dans l'identification et la mise en œuvre d'une solution constitue un levier incontournable en matière de développement social. C'est sous cet angle qu'il apparaît important d'identifier les concertations locales et régionales actives au sein du territoire à l'étude.

3.8.1. Les concertations locales

À Saint-Vincent-de-Paul, il convient de faire un bref retour sur l'historique de concertation pour en comprendre la dynamique du milieu de vie. Historiquement, deux instances de concertation mobilisaient les acteurs locaux et régionaux dans Saint-Vincent-de-Paul autour de la petite enfance et de l'éveil à la lecture et à l'écriture :

- La Table intersectorielle en petite enfance des Mille-Îles a été active de 2005 à 2014. Elle était issue du programme Naître Égaux et Grandir en Santé destiné aux jeunes familles du territoire. La table avait le mandat de favoriser la mise sur pied d'activités et d'environnements favorables afin de répondre aux besoins exprimés des familles vulnérables. Elle avait également le rôle de consolider les échanges et d'identifier les enjeux des partenaires, ainsi que d'élaborer un plan d'action pour répondre aux besoins de la clientèle visée ;
- On s'Éveil à l'Est était une instance de concertation de partenaires locaux et régionaux ayant pour mission de favoriser l'éveil à la lecture et l'écriture chez les enfants de 0 à 5 ans dans les organismes et les institutions de l'Est de Laval. Elle a été active de 2006 à 2011.

Jeun'Est en forme est actuellement la seule concertation locale active à Saint-Vincent-de-Paul. Elle a été créée en 2009 et sa mission est de collaborer à l'amélioration des conditions de vie de la population des 0-100 ans de l'Est de Laval. Avec sa création et son évolution, les deux concertations précédemment mentionnées ont été abolies, mais leurs objectifs sont poursuivis à travers les actions de Jeun'Est en forme qui regroupe aujourd'hui 42 partenaires intersectoriels. Ceux-ci proviennent des milieux scolaire, municipal, communautaire, des CPE, des loisirs et de la santé. Depuis 2009, les missions de Jeun'Est en forme ont évolué, mais les préoccupations principales restent les mêmes : les environnements favorisant les saines habitudes de vie, l'agir tôt et l'immigration. Plus spécifiquement, depuis 2015, les partenaires travaillent sur les enjeux suivants :

- L'optimisation des groupes pré et postnatals ;
- Le virtuel;
- Les périodes de transition dans la réussite éducative ;
- La sédentarité et les environnements favorables ;
- Les compétences parentales;
- La sécurité alimentaire ;
- La collaboration avec les familles immigrantes ;
- Le partenariat avec les aînés.

D'autres concertations plus informelles sont actives sur le territoire notamment au niveau du patrimoine et du logement social. Par contre, il n'existe pas d'association de citoyens représentant spécifiquement le quartier de Saint-Vincent-de-Paul.

3.8.2. Les concertations régionales

Diverses concertations régionales œuvrant, entre autres, au niveau des familles, de la condition féminine, en santé mentale, regroupent des organismes communautaires et sont actives sur le territoire de Laval.

Le Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval (CASAL), qui agit à l'échelle de la ville de Laval a été initié par la Direction de santé publique (DSP) en février 2006. Le CASAL regroupe des représentants des milieux communautaire, municipal, agricole, scolaire et de la santé. Les orientations 2016-2020 ciblent les objectifs

suivants : soutenir le développement d'un continuum de la récolte à l'assiette et favoriser l'« empowerment » des acteurs collectifs et des citoyens en sécurité alimentaire.

De plus, le comité d'harmonisation des popotes roulantes de Laval permet de regrouper les popotes roulantes de Laval, de les représenter et de les soutenir dans leur mission d'offrir des repas sains et nourrissants sur une base quotidienne aux personnes en situation de perte d'autonomie temporaire ou permanente.

Du côté des aînés, la Table régionale de concertation des aînés a pour mission de regrouper des associations et organismes représentatifs des aînés, de les aider à jouer leur rôle de citoyen à part entière, d'être un point de référence pour tous les ministères et organismes dans la région de Laval et de représenter les aînés auprès de certains organismes dans le but ultime d'améliorer leurs conditions de vie.

Les autres concertations lavalloises qui soutiennent les organismes sur le territoire de Laval, et qui ont notamment contribué à l'élaboration de la Politique régionale de développement social de Laval (PRDS) sont :

- Table de concertation des organismes communautaires Famille de Laval ;
- Table régionale des organismes communautaires autonomes en logement de Laval ;
- Table de concertation de Laval en condition féminine ;
- Corporation de développement communautaire de Laval ;
- Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval (TCVASL) ;
- Table des organismes communautaires en santé mentale de Laval.

FAITS SAILLANTS DU CLIMAT SOCIAL

Offre de services communautaires

- Il existe des organismes locaux et régionaux qui déploient une offre de services communautaires diversifiée et adaptée aux besoins des populations ciblées du territoire ;
- Le nombre de facteurs de risques présents sur le territoire quant à l'insécurité alimentaire des citoyens de Saint-Vincent-de-Paul paraît modéré ;
- Selon les données à disposition, trois organismes effectuent collectivement 237 dépannages alimentaires par mois, deux organismes offrent des ateliers de cuisine collective et un organisme à l'extérieur du quartier vient en aide à 203 membres du quartier pour des services de popote roulante/transport/services téléphoniques.

Offre culturelle, loisirs et sports

- La programmation du réseau des parcs animés de la Ville de Laval ne touche pas le territoire à l'étude puisqu'à l'heure actuelle, les deux parcs ciblés se trouvent dans les quartiers limitrophes ;
- Trois camps de jour (deux sur le territoire et un limitrophe) offrent une réduction des tarifs aux familles vulnérables et nombreuses ;
- Il existe sur le territoire une offre diversifiée en loisirs et en sports, prise en charge par des organisations qui bénéficient du soutien de la Ville ;
- La bibliothèque Germaine-Guèvremont qui dessert les citoyens de Saint-Vincent-de-Paul se trouve à l'extérieur du territoire.

Offre de services de garde éducatifs

- En excluant les garderies en milieu familial non reconnues par un bureau coordonnateur, 73% des places en service de garde éducatifs sur le territoire à l'étude sont à contribution réduite.

Offre scolaire

- Le territoire d'étude est doté de deux écoles primaires de quartier, deux écoles primaires à portée régionale, une école secondaire et de trois centres de formation à portée régionale. Les écoles publiques primaires et secondaires du territoire à l'étude ont pour la plupart un niveau de défavorisation élevé en regard du SFR, mais moyen en regard du IMSE ;
- Des ateliers de préparation à l'école ont été mis sur pied par le milieu puisqu'il n'existe pas de maternelle 4 ans.

Offre de services en santé et services sociaux

- Le CISSSL accompagne les organismes, les concertations et les écoles en leur offrant soutien, collaboration et aide financière ;
- Le territoire à l'étude offre une variété de services en santé et services sociaux accessibles aux résidents du quartier.

Offre commerciale

- On constate dans le quartier une dévitalisation commerciale et que le milieu des affaires n'est pas organisé ou constitué en association.

Concertations locales et régionales

- La principale instance de concertation dans le quartier est Jeun'Est en forme qui regroupe 42 partenaires intersectoriels. Sa mission est de mobiliser les partenaires collaborant à l'amélioration des conditions de vie de la population 0-100 ans de l'Est de Laval.

Autre

- On ne retrouve aucun comité de citoyens représentant Saint-Vincent-de-Paul ;
- On ne retrouve pas d'entreprise d'économie sociale sur le territoire.

4

LES PERCEPTIONS ET ASPIRATIONS DU MILIEU

Les résultats de cette section font ressortir les enjeux locaux du point de vue des acteurs du milieu et des citoyens. Bien qu'elles ne constituent pas une donnée objective ni mesurable dans les faits, les perceptions peuvent éclairer certains phénomènes observables ou vécus sur le territoire. Ces regards sont alimentés par la connaissance du terrain que détiennent les acteurs, leur expertise ainsi que leur vécu dans le quartier. Les aspirations de ces mêmes acteurs donnent quelques pistes de solution qui devraient être mises en place selon eux pour répondre aux enjeux auxquels ils sont confrontés.

Cette analyse s'appuie sur une rencontre de focus groupe avec les acteurs du milieu, quatre entrevues individuelles avec des intervenants ciblés ainsi qu'une revue de certains documents de consultation publique (ateliers de quartier et mémoire déposé).

Le focus groupe a permis de discuter collectivement des enjeux du quartier alors que les entrevues individuelles ont permis d'approfondir certaines problématiques avec des intervenants spécifiques. Enfin, les documents de consultation publique ont apporté une dimension supplémentaire aux perceptions et aux aspirations du milieu en y ajoutant le regard du citoyen.

PRINCIPALES SOURCES DES DONNÉES

- Focus groupe avec les partenaires du milieu ;
- Entrevues téléphoniques ;
- Revue de littérature de documents de consultation.

La présente section énonce d'abord la manière dont les données ont été recueillies pour l'analyse des perceptions et des aspirations. Ensuite, sont identifiés les enjeux au niveau de la qualité de l'environnement, la mobilité, l'offre de services dans le quartier, l'habitation, la communication et la communication, la vie de quartier et l'appropriation des espaces publics, la défavorisation sociale et matérielle et enfin, les enjeux relatifs à la criminalité et aux délits. Par la suite, sont énoncées les cinq principales aspirations, à savoir, la bonification de l'offre de services, l'éclosion d'une vie de quartier, une mobilité améliorée, une consommation plus accessible et diversifiée et la mise en valeur du plein potentiel du quartier. Mentionnons que les thématiques présentées ne représentent pas le degré d'importance d'un enjeu.

4.1. MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTUDE DES PERCEPTIONS ET ASPIRATIONS DU MILIEU

4.1.1. Focus groupe

13 participants se sont réunis pour le focus groupe avec les intervenants qui a eu lieu le 15 février 2018. Les participants étaient les suivants :

Nom	Organisme
Tagor Alphonse	Intervenant, Travail de Rue Île de Laval (TRIL)
Valérie Barbusci	Animatrice à la Vie de quartier, Bureau municipal lavallois - BML 1- Ville de Laval
Sonia Brabant	Coordonnatrice, Maison des jeunes de l'Est de Laval
Monia Cloutier	Police communautaire, PDQ 1 et 2, Ville de Laval
Philippe Dang	Directeur adjoint, École secondaire Georges-Vanier
Jacynthe Girard	Organisatrice communautaire, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSSL)
Danielle Lamy	Intervenante, Association des personnes aînées résidant à Laval (APARL)
Perrine Lapierre	Conseillère professionnelle en urbanisme, Ville de Laval
Chantal Lizotte	Coordonnatrice, Jeun'Est en forme
Mélanie Robichaud	Intervenante, Maison des jeunes de l'Est de Laval
Fabienne Roustan	Animatrice communautaire, Relais du quartier de Saint-Vincent-de-Paul
Louise St-Aubin	Citoyenne
Cathy Théroux	Agente de soutien, Jeun'Est en forme

Deux chargées de projet de chez Convercité ont animé les groupes de discussion qui portaient sur :

- Les enjeux d'aménagement du territoire (circulation, patrimoine, loisirs, aménagement, espaces verts, etc.) ;
- La dynamique sociocommunautaire (services, clientèles desservies, organismes qui œuvrent dans le quartier, enjeux de criminalité, enjeux concernant le développement social, etc.).

Une plénière a permis de dresser une synthèse collective des discussions.

4.1.2. Entretiens individuels

4 intervenantes ciblées ont été interviewées afin d'approfondir la connaissance des enjeux vécus sur le territoire par le biais d'un entretien téléphonique entre les mois de février et mars 2018 :

- Annie Leclair, directrice de l'école Jean-XXIII ;
- Suzanne Brault, infirmière au CISSSL – santé SIPPE ;
- Caroline Charbonneau, agente de milieu, Jeun'Est en forme ;
- Danielle Drouin, directrice, BC-CPE Force Vive.

4.1.3. Documents de consultation publique

Les sources suivantes ont été prises en compte dans le cadre de l'analyse :

- Les comptes-rendus des ateliers de quartier ayant eu lieu dans le cadre des consultations de la Politique régionale de développement social de Laval (28 septembre 2016) ;
- Les comptes-rendus des ateliers de quartier pour les consultations du Schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval (soirée du 8 juin 2015) ;
- Mémoire Repenser le Vieux Saint-Vincent-de-Paul déposé par un groupe citoyens SVP pour le Schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval.

4.2. ENJEUX SOULEVÉS

4.2.1. La qualité de l'environnement

À plusieurs reprises, les intervenants ont souligné des enjeux relatifs à la qualité de l'environnement au sens large, c'est-à-dire l'accès à des espaces de qualité, qu'ils soient naturels ou construits.

- **L'accès aux berges et à l'eau**
  Dans un premier temps, ce sont, pour la plupart, les citoyens et les participants du focus groupe qui ont mentionné le manque d'accès et de protection des berges du quartier ainsi que l'absence de connectivité entre le quartier et l'eau. Ceux-ci questionnent, par exemple, la nature du terrain qui se trouve dans la continuité du Centre de la nature et qui borde la Rivière-des-Prairies. Plusieurs y voient des opportunités pour favoriser l'accès à un milieu de vie intéressant.

- **Le patrimoine et le cadre bâti du Vieux Saint-Vincent-de-Paul**
  Un grand nombre d'intervenants ainsi que les citoyens s'inquiètent présentement des interventions sur le patrimoine dans le Vieux Saint-Vincent-de-Paul. En effet, ceux-ci se questionnent sur leur respect ou non des exigences de rénovation des façades et mentionnent qu'à travers le temps, ils sentent une dégradation de l'héritage du Vieux Saint-Vincent-de-Paul. Une intervenante mentionnait que plusieurs logements semblent présentement abandonnés ou de mauvaise qualité, ce qui contribuerait à une perception négative du quartier.

- **Respect des lieux**
  Un autre aspect discuté par une intervenante concerne le civisme et le respect des lieux. Par son expérience « terrain », celle-ci mentionnait l'absence de civisme qui peut, parfois, régner dans les parcs, notamment à cause du comportement de certains visiteurs, des graffitis ou du manque d'entretien des équipements. Par ailleurs, elle y dénote, à cet effet, la cohabitation difficile avec les adolescents, qui s'approprieraient les modules de jeux des enfants.

4.2.2. La mobilité

La circulation automobile des personnes et des biens a occupé une place importante dans les propos. La mobilité est, pour l'ensemble des intervenants, d'une importance capitale puisqu'elle est intimement liée à l'autonomie de la population et à ses possibilités de se procurer les services dont elle a besoin. Plusieurs formes de mobilité ont été discutées : la circulation automobile, la mobilité active et le transport en commun.

- **Circulation automobile**
  Ce sont, à la fois les intervenants du focus groupe et les citoyens qui mentionnent l'enjeu de la dépendance à l'automobile dans le quartier. Les citoyens aimeraient avoir la possibilité de faire des activités ou des emplettes, sans avoir à utiliser leur automobile. À cet effet, il est fait mention du besoin de transport pour les personnes qui sont dans une situation plus vulnérable, que ce soit parce qu'elles

sont en situation de perte d'autonomie ou qu'elles aient un handicap physique ou mental qui les empêche de se déplacer d'elles-mêmes. Celles-ci devraient avoir davantage accès au transport pour de l'aide alimentaire, au déménagement, rendez-vous, cours de francisation, et afin qu'elles puissent demeurer dans leur logement le plus longtemps possible.

- **Mobilité active**
  Plusieurs intervenants et citoyens ont mentionné d'importants enjeux en lien avec la sécurité des piétons sur les trottoirs, notamment le long du boulevard Concorde. On note la présence de jeunes issus des établissements scolaires à proximité du boulevard qui, et particulièrement en situation de non-déneigement, marchent dans la rue pour se déplacer. Ainsi, à cet endroit, on dénote une très mauvaise cohabitation des piétons et automobilistes. De plus, la quasi-totalité des intervenants interviewés ont discuté de l'enjeu des déplacements à vélo. Ceux-ci ont mentionné que l'absence presque totale de pistes cyclables dans le quartier rend les déplacements à vélo dangereux, en particulier lorsqu'il s'agit de traverser le boulevard Pie-IX. À cet effet, le boulevard Pie-IX représente une véritable barrière physique et psychologique qui sépare le territoire d'étude en deux. Aussi, certaines personnes se désolent de voir la piste cyclable du boulevard Lévesque à l'est, tant appréciée, s'arrêter à l'entrée du Vieux Saint-Vincent-de-Paul.

- **Transport en commun**
  Au sein du focus groupe et avec les citoyens, l'enjeu du transport en commun est revenu à de nombreuses reprises. Certains ont remarqué une amélioration récente du service d'autobus desservant le quartier, et d'autres ont noté qu'une des forces du quartier consiste en l'accès aux pôles régionaux et aux stations de métro qui se fait facilement à partir du quartier. En revanche, l'ensemble des intervenants s'accorde pour dire que le transport en commun pourrait être davantage développé dans l'axe nord-sud, qu'il pourrait y avoir plus de services en dehors des heures de pointe, ainsi que davantage de connectivité entre le quartier et ses alentours.

4.2.3. L'offre de services dans le quartier

L'offre de services dans le quartier a été discutée en fonction des thématiques de la santé et des services sociaux, de l'offre commerciale et de proximité, des services offerts par les ressources communautaires, ainsi que des activités et des équipements de loisirs et de sports.

- **Enjeux de santé et services sociaux (CISSS)**
  Plusieurs intervenants mentionnent des enjeux au niveau de la santé et de l'offre de services s'adressant à la population. À ce sujet, le CISSS de Laval joue un rôle fondamental puisqu'il a pour mandat d'offrir, de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population de Laval en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux de qualité. Il a été soulevé dans le focus groupe que le vieillissement de la population amène des besoins supplémentaires et changeants. Les personnes âgées qui deviennent de moins en moins autonomes ont besoin de plus de soutien afin qu'elles puissent, le plus longtemps possible, être maintenues à domicile. Tel qu'il vient d'être mentionné, les ressources nécessaires pour faire face à cet enjeu concernent le transport (aide au déménagement, apport d'une aide alimentaire, etc.), l'aide aux tâches quotidiennes (prise de rendez-vous, service téléphonique, etc.), ainsi que l'accès à des ressources qui permettent de briser l'isolement social des personnes âgées (animation, activités, etc.).

  Rappelons à cet effet que les milieux de vie 1 et 2 présentent une proportion relativement élevée de personnes âgées de 65 ans et plus (23% pour le milieu de vie 1 et 28% pour le milieu de vie 2) alors que la moyenne de Laval est de 17%.

L'accès aux services de santé et aux services sociaux offerts aux jeunes et aux enfants a également été relevé à titre d'enjeu au sein du quartier. Une personne interviewée en milieu scolaire mentionne qu'il n'y a pas assez de ressources qui permettent d'accompagner les jeunes en difficulté, ainsi que leurs familles (troubles de comportement, de langage, d'apprentissage, etc.). Les familles du territoire sont souvent obligées de se tourner vers des services privés pour éviter les délais d'attente dans le public.

En ce qui concerne les adultes, deux intervenantes interviewées mentionnent une augmentation de personnes aux prises avec des enjeux de santé mentale (anxiété, épuisement, stress, etc.).

À ce sujet, un grand nombre d'intervenants s'accordent sur la nécessité de réduire les délais d'attente pour avoir accès aux services publics, dont l'accès à des services de garde à contribution réduite.

Enfin, une intervenante mentionne qu'il faudrait davantage sensibiliser la population aux saines habitudes de vie.

- **Offre commerciale**
  L'offre commerciale, en particulier du Vieux Saint-Vincent-de-Paul a été discutée dans le focus groupe, avec les citoyens et avec une intervenante du milieu. Les propos relevés concernaient notamment son caractère diffus et le fait qu'elle se soit appauvrie avec le temps. On se désole surtout de la fermeture de commerces de proximité comme la pharmacie, l'épicerie Métro ou encore la relocalisation de services comme la Caisse populaire dans d'autres pôles commerciaux.

- **Services offerts par les ressources communautaires**
  Les organismes qui étaient présents au focus groupe, ainsi que des intervenants et des citoyens mentionnent l'insécurité alimentaire dans le quartier comme étant un enjeu. On ressent une croissance de la demande en dépannage alimentaire et que la réponse y est insuffisante.

  Par ailleurs, les citoyens ainsi qu'une intervenante ont discuté de l'insuffisance des services et des activités dédiées aux familles et à la petite enfance. Plus particulièrement, il est question du manque d'animation des espaces publics et d'activités extérieures qui s'adressent aux familles.

- **Activités, équipements de sports et de loisirs**
  Les participants au focus groupe et une intervenante ont mentionné la désuétude de certains équipements sportifs sur le territoire, dont le skatepark et le théâtre du Vieux Saint-Vincent. En ce qui concerne l'appropriation des équipements sportifs, les participants au focus groupe ont également mentionné une sous-utilisation de certains équipements, dont le terrain de pétanque du parc Adélard-Poirier. Une intervenante a mentionné l'horaire parfois limité pour l'utilisation de certains équipements, comme la piscine. Enfin, bien qu'elle soit en dehors du territoire, les citoyens ont mentionné la vétusté de la bibliothèque Germaine-Guèvremont.

4.2.4. Habitation

L'habitation est, selon plusieurs, un enjeu de taille dans le quartier. En effet, l'absence de logements sociaux constitue une récurrence dans le focus groupe et auprès des intervenants.

On ne retrouve aucun logement social sur le territoire. Une intervenante a mentionné que cette situation n'est pas enviable en particulier dans un contexte où sont établies dans le quartier des personnes plus vulnérables (nouveaux arrivants, réfugiés, femmes monoparentales, personnes âgées, etc.). De plus, l'augmentation constante des loyers pourrait avoir comme effet d'amplifier la situation.

N'oublions pas à cet effet que dans le milieu de vie 3, on retrouve 40% de ménages locataires consacrant 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement (36% pour Laval) et qu'on y recense 9% de logements nécessitant des réparations majeures, près du double qu'à Laval. De plus, les milieux de vie 1, 2 et 3 dépassent de plus de 10% la proportion de ménages composés d'une seule personne.

4.2.5. Communication et collaboration

La communication entre les différents organismes communautaires du territoire et avec la Ville a été discutée à plusieurs reprises.

- **Promotion de l'offre de services**
  Tant dans le focus groupe qu'avec les intervenantes interviewées, la promotion de l'offre de services destinée aux citoyens semble insuffisante. En effet, dans les perceptions, il semblerait que certains services ne sont pas forcément manquants, mais insuffisamment promus. Il y a déjà un travail de concertation entre les organismes du milieu pour connaître l'offre de services globale, mais qui pourrait être davantage renforcée. Par ailleurs, une difficulté rencontrée consiste en la promotion de l'offre de services auprès des personnes plus isolées et vulnérables dans le quartier, que ce soit dû à une barrière des langues et une barrière culturelle, par crainte, religion, etc.

- **Collaboration**
  Deux intervenantes, ainsi que les citoyens ont mentionné un sentiment de délaissement à l'égard des investissements de la Ville par rapport aux quartiers voisins. À titre d'exemple, certains relèvent qu'il manque de programmation et d'animation dans les parcs du quartier comparativement aux parcs des autres quartiers. Rappelons que la programmation des parcs et des espaces publics repose également sur les organismes du milieu qui la prenne en charge avec le soutien du BML1.

  Une intervenante a également mentionné que la prise de contact avec une personne à la Ville est difficile lorsqu'il s'agit de faire des demandes au niveau des équipements et des parcs (ex. : prolongation des heures de baignade ou de l'ouverture de jeux d'eau, entretien des parcs, bris d'équipement, etc.).

  De plus, devant le sentiment général de l'appauvrissement commercial et patrimonial du Vieux Saint-Vincent-de-Paul, certains intervenants et citoyens croient qu'il en revient à la Ville de développer une stratégie pour encourager la vitalité du quartier et que les actions faites en ce sens sont pour le moment insuffisantes.

4.2.6. Vie de quartier et appropriation des espaces publics

Les participants au focus groupe, les citoyens et une autre intervenante ont largement discuté d'un enjeu de taille à Saint-Vincent-de-Paul : l'absence d'une vitalité de quartier. Celle-ci va de pair avec la perception d'un enjeu d'isolement social, c'est-à-dire que les habitants n'occupent pas assez les espaces publics et s'isolent dans leur logement. Il est expliqué que cela peut être dû à la peur de l'autre (personnes âgées plus vulnérables) ou encore à l'absence de vitalité qui n'encourage pas forcément les gens à sortir de chez eux et à s'approprier les espaces publics. En effet, le faible taux de participation aux activités qui y ont lieu (ex. : marchés estivaux) a été relevé.

En revanche, les citoyens mentionnent qu'une force de Saint-Vincent-de-Paul repose sur la présence d'une population âgée qui serait prête à s'investir dans la vie de quartier. De plus, d'autres soulèvent qu'il y a déjà eu dans le passé, des événements festifs rassembleurs qui ont eu un grand succès (marché de Noël). Cela révèle tout de même que l'enjeu de l'isolement social n'est pas insurmontable.

4.2.7. Défavorisation sociale et matérielle

Lorsque la question suivante a été posée aux personnes interviewées : « Est-ce que vous percevez à Saint-Vincent-de-Paul une défavorisation sociale ou matérielle ? », trois intervenantes ont mentionné qu'elles n'y voyaient pas nécessairement une plus grande défavorisation que dans les autres quartiers ou qu'à Laval. Selon une de ces intervenantes, des enjeux sont bien présents, mais concernent davantage la vie de quartier, les enjeux de santé mentale et d'isolement.

4.2.8. Perception de la criminalité et des délits

Il a été mentionné par une intervenante des PDQ 1 et 2 qu'à la vue des statistiques, il n'y avait pas d'enjeu de grande criminalité dans le quartier, mais davantage de petits délits. Ce fut également l'avis de l'intervenant de l'école secondaire. Il a été mentionné par une intervenante de la Maison des jeunes de l'Est de Laval, qu'elle était en contact avec des enjeux de vols, recels, fraudes, possessions et vente de stupéfiants.

4.3. ASPIRATIONS

Plusieurs idées, aspirations et intentions ont été formulées par les citoyens, intervenantes et lors du focus groupe. Celles qui ont été énoncées sont les suivantes :

4.3.1. La bonification de l'offre de services

- Améliorer les infrastructures récréatives pour les jeunes, surtout dans les parcs. Permettre un partage des infrastructures des écoles afin qu'elles soient utilisées par tous. Créer des circuits d'entraînement pour les aînés ;
- Augmenter l'offre d'ateliers offerts aux enfants et aux familles ;
- Offrir des cours et activités gratuites (ex. : cours prénataux) ;
- Installer des bacs de jouets dans les parcs ;
- Favoriser le développement de partenariats entre les organismes pour développer une offre locale adéquate et de proximité.

4.3.2. L'éclosion d'une vie de quartier

- Encourager l'animation du quartier et les contacts entre voisins ;
- Créer des activités pour encadrer les jeunes du quartier ;
- Créer des lieux de rencontre et des places publiques pour tous afin de favoriser les échanges et développer "l'esprit du lieu" ;
- Créer des jardins communautaires pour contrer l'insécurité alimentaire et l'isolement social ;
- Traiter les interfaces avec le boulevard Pie-IX pour mieux intégrer les résidences le long du boulevard (ex. : mur végétalisé, plus de dégagement, initiatives pour réduire la pollution) ;
- Réaménager les espaces publics (ex. : Place Jean-Eudes-Blanchard) afin de favoriser une meilleure appropriation et une vie de quartier (ex. : mobilier urbain).

4.3.3. Une mobilité améliorée

- Développer l'offre en taxis collectifs ;
- Ajouter des pistes cyclables sécuritaires ;
- Revitaliser le boulevard Lévesque pour laisser plus de place au piéton.

4.3.4. Une consommation plus diversifiée et accessible

- Diversifier l'offre commerciale du Vieux Saint-Vincent ;
- Encourager la promotion de l'artisanat et des marchands locaux ;
- Créer des programmes incitatifs pour attirer de nouveaux commerces.

4.3.5. La mise en valeur du plein potentiel du quartier

- Mieux exploiter et mettre en valeur les rives et les berges ;
- Revitaliser le Vieux Saint-Vincent ;
- Réhabiliter le vieux pénitencier Saint-Vincent-de-Paul ;
- Verdir le Vieux Saint-Vincent.

FAITS SAILLANTS DES PERCEPTIONS ET ASPIRATIONS DU MILIEU

Qualité de l'environnement

- L'accès et la protection des berges représentent de grandes opportunités pour améliorer la qualité du cadre de vie des citoyens ;
- Plusieurs inquiétudes sont soulevées quant à la perception de la dégradation du patrimoine du Vieux Saint-Vincent-de-Paul.

Mobilité

- La dépendance à l'automobile est un enjeu relaté par les citoyens qui aimeraient pouvoir bénéficier d'un milieu de vie plus complet, avec des commerces et services accessibles. Les acteurs du milieu mentionnent d'ailleurs le besoin d'offrir des services de transport aux personnes en perte d'autonomie dans le quartier ;
- Les participants s'accordent sur le fait que les déplacements actifs dans le quartier sont dangereux, en particulier pour la traverse du boulevard Pie-IX ;
- Certains mentionnent que le service de transport en commun s'est amélioré depuis les dernières années et que le quartier est bien connecté aux pôles régionaux. D'autres aimeraient une offre davantage développée pour connecter les quartiers de Laval entre eux.

Offre de services dans le quartier

- L'insuffisance ou le manque d'accès efficace à des services sociaux et de santé en particulier pour répondre aux problèmes liés aux maladies mentales ou aux troubles de comportement est un enjeu ;
- Devant l'appauvrissement de l'offre commerciale qui est également diffuse, les citoyens proposent d'encourager la promotion de l'artisanat et des marchands locaux ;
- Les enjeux concernant les équipements culturels, sportifs et de loisirs ont été mentionnés relativement à leur sous-utilisation ou leur non-animation. On propose de les bonifier, d'en ajouter pour les jeunes et les aînés et de bonifier la programmation gratuite dans les parcs.

Habitation

- L'absence de logement social sur le territoire est un enjeu faisant consensus.

Communication et collaboration

- L'enjeu quant à la promotion de l'offre de services par les organismes a été soulevé à plusieurs reprises. Il s'agirait de développer un partenariat plus étroit entre les organismes pour renforcer l'offre ;
- On relate un sentiment de délaissement quant aux investissements et à l'implication de la Ville dans le quartier, que cela consiste en l'animation des espaces publics, la mise en valeur de certains lieux ou la revitalisation du Vieux Saint-Vincent.

Vie de quartier

- On constate le manque de vitalité dans le territoire. L'isolement social, la faible appropriation des espaces publics et le faible taux de participation aux activités y sont rattachés. Plusieurs participants y voient des opportunités en développant des places publiques, une programmation et des activités pour tous.

Perception de la défavorisation et de la criminalité

- Qualifier le quartier comme étant défavorisé sur la plan matériel ou social est discutable selon les intervenants qui mentionnent toutefois y remarquer d'autres enjeux propres ;
- La perception de la criminalité est divergente parmi les acteurs.

PARTIE 2

DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATION

CRITÈRES POUR LA PERTINENCE D'UN PROJET RUI

Cette deuxième partie du document vise à réaliser un diagnostic du territoire à l'étude en résumant les forces, les faiblesses, les opportunités et les contraintes relevées à partir du diagnostic.

Par la suite, une recommandation est formulée pour identifier le potentiel d'une RUI à Saint-Vincent-de-Paul, et ce, en se basant sur trois critères préétablis :

- La présence d'une défavorisation sociale et matérielle sur le territoire (dont la désuétude du cadre bâti) ;
- La démonstration des besoins sociaux, économiques et environnementaux sur le territoire ciblé ;
- La présence d'une concertation d'organismes sur le territoire qui pourra coordonner le projet RUI.

FFOC - DÉMONSTRATION DES BESOINS SUR LE TERRITOIRE

La méthodologie du diagnostic est basée sur l'outil FFOC, qui synthétise les forces et les faiblesses du territoire ciblé, au regard des opportunités et des contraintes générées par son environnement.

LES FORCES

- Une concentration de bâtiments anciens d'une qualité exceptionnelle sur le plan patrimonial reflétant l'identité du territoire.
- Une bonne desserte en parcs (presque tous les résidents habitent à moins de 400 mètres d'un parc).
- Les citoyens du quartier bénéficient de la proximité du Centre de la nature, équipement récréatif, culturel et éducatif d'envergure régionale, en plus d'une offre culturelle et sportive diversifiée sur le territoire.
- Le territoire est bien desservi en trottoirs, ce qui est plutôt rare à Laval. Ceci constitue un élément important pour favoriser la mobilité et les déplacements des piétons.
- Une desserte efficace en transport en commun reliée aux stations de métro et au réseau métropolitain.
- Le coût moyen des propriétés et des logements sont inférieurs à Laval et par conséquent sont plus abordables et accessibles.
- La présence d'organismes et d'institutions actives répondant aux besoins de la population locale, en lien avec la défavorisation (dépannages alimentaires, garderies et camp de jour à contribution réduite, services de santé, service de transport).
- Une offre de services en santé et services sociaux diversifiée est déployée sur le territoire (vaccination, accès aux soins de santé, infirmiers et psychosociaux).
- Un dynamisme marqué par une concertation intersectorielle regroupant 42 partenaires, dont la mission est de collaborer à l'amélioration des conditions de vie des 0-100 ans de l'est de Laval.

LES FAIBLESSES

- Le premier pôle commercial situé sur le boulevard de la Concorde est dévitalisé et par conséquent, peu attrayant et convivial.
- Le deuxième pôle commercial est situé à l'intersection des boulevards de la Concorde et Vanier. Celui-ci est conçu pour l'automobile, contribue aux îlots de chaleur et n'offre pas un environnement hospitalier pour les piétons et cyclistes.
- Le troisième pôle commercial, situé sur le boulevard Lévesque traversant le Vieux Saint-Vincent-de-Paul, ne joue plus son rôle d'artère commerciale principale de quartier. Il n'y reste que quelques restaurants et commerces dont certains sont peu fréquentés.
- Les enjeux de la dégradation de l'offre commerciale se traduisant par un manque de diversité commerciale et par l'augmentation de la vacance des locaux du Vieux Saint-Vincent-de-Paul, font consensus au sein des acteurs du milieu.
- Malgré la présence du Centre de la nature, des berges, et de nombreux parcs, on retrouve une canopée couvrant moins de 30% du territoire.
- Aucun lien cyclable ne permet de traverser le territoire d'étude d'est en ouest et de manière générale, les infrastructures cyclables sont quasi inexistantes.
- Tout comme le reste de la Ville de Laval, l'utilisation de l'automobile est élevée (83 %). À ce sujet, les citoyens ont mentionné à plusieurs reprises, leur dépendance à l'automobile comme étant un enjeu. L'approvisionnement des biens et des services demeure un défi pour les populations vulnérables et à mobilité réduite.
- Les données sociodémographiques démontrent plusieurs enjeux de défavorisation sociale et matérielle dans les trois premiers milieux de vie :
    - Défavorisation sociale : présence de nombreuses familles monoparentales, de personnes veuves, séparées ou divorcées.

    - Défavorisation matérielle : présence de personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade et de personnes percevant un faible revenu, en particulier chez les femmes.
- Il n'y a pas de logement social sur le territoire, et 57 personnes sont sur une liste d'attente dans le quartier.
- Seulement trois organismes sociocommunautaires et à portée locale œuvrent sur le territoire.
- Une grande utilisation des services démontrant un enjeu de sécurité alimentaire (beaucoup de dépannage) et un consensus des acteurs du milieu quant à la précarité accrue des clientèles.
- Le manque d'équipements culturels et de loisirs sur le territoire ou encore la sous-utilisation des équipements actuels (ex. : théâtre).
- Le milieu des affaires est peu organisé et s'implique peu dans la vie de quartier.
- Les berges ne sont actuellement pas protégées.
- Les parcs du quartier ne sont pas intégrés à l'offre de programmation du réseau des parcs animés de la Ville de Laval, suscitant un sentiment de délaissement de la part des citoyens.
- La bibliothèque se trouve en dehors du quartier.
- Plusieurs acteurs du milieu perçoivent une augmentation du nombre de personnes devant faire face à des problèmes de santé mentale, ainsi qu'une hausse du nombre de personnes isolées.
- Certains acteurs du milieu perçoivent des problématiques liées à l'incivilité dans certains parcs et espaces publics du territoire.
- Un consensus majeur parmi les participants est le manque de vitalité du quartier. On dénote également une faible appropriation des espaces publics.
- On perçoit dans le quartier des lacunes dans l'accès rapide aux services sociaux et de santé, et dans la promotion des services offerts par les organismes.

LES OPPORTUNITÉS

- Présence de nombreux sites aux extrémités ou à proximité du quartier qui pourraient faire l'objet d'un réaménagement, et qui auraient un impact significatif sur le quartier (ex. : Vieux Pénitencier).
- Le meilleur accès et la mise en valeur des berges pourrait améliorer les conditions de vie des citoyens du quartier.
- Présence de nombreux établissements scolaires dont la majorité sont de portée régionale permettant un accès de proximité à l'éducation. Cela encourage l'attrait d'une clientèle propice à fréquenter les commerces du quartier et à stimuler l'économie locale.
- Présence d'une concertation en mesure de coordonner une démarche de RUI. Ceci offre le potentiel de développer des projets concertés entre les partenaires composant la concertation Jeun'Est en forme.
- Dans une étape subséquente, l'évaluation des besoins en sécurité alimentaire devrait être réalisée afin de mieux répondre à la demande du quartier.
- En collaboration avec les organismes du quartier, la vie culturelle pourrait être davantage développée en misant sur les infrastructures existantes (ex. : salle de spectacle Marcellin-Champagnat, Collège Laval, Petit théâtre du Vieux Saint-Vincent-de-Paul).
- Potentiel de développer des projets sur des thématiques précises (ex. : insécurité alimentaire), en favorisant la concertation entre les organismes, les citoyens, les services de garde éducatifs et le milieu scolaire.

LES CONTRAINTES

- Peu de terrains vacants à développer (3 %) et territoire enclavé par la route 125. Cela limite ses possibilités de développement.
- Le réseau de transport en commun est surtout efficace pour se rendre dans les stations de métro, mais peu dans les quartiers périphériques.
- Le quartier est relativement enclavé, ce qui limite le développement de l'offre commerciale.
- Absence d'un Comité de citoyens représentant les résidents de Saint-Vincent-de-Paul (ex. : comité des citoyens de Saint-Vincent-de-Paul).
- Il demeure un défi quant à la perception des enjeux de défavorisation sociale et matérielle où celle-ci ne fait pas consensus.

RECOMMANDATION

Une recommandation positive à Saint-Vincent-de-Paul sur un territoire délimité

Rappelons que l'élaboration du portrait-diagnostic à Saint-Vincent-de-Paul visait à analyser le potentiel d'une démarche de revitalisation urbaine intégrée et ce, conformément aux critères suivants :

- Présence d'une défavorisation sociale et matérielle sur le territoire, dont une certaine désuétude du cadre bâti ;
- Démonstration de besoins sociaux, économiques et environnementaux sur le territoire ciblé ;
- Présence d'une concertation d'organismes sur le territoire qui pourra coordonner la démarche RUI.

Au terme de l'analyse du portrait et du diagnostic, un avis favorable est émis quant à la mise sur pied d'une démarche de RUI, considérant que le territoire répond favorablement aux trois critères établis. La section suivante élabore la justification de cet avis au regard de ces trois critères.

- Présence d'une défavorisation sociale et matérielle sur le territoire (dont une certaine désuétude du cadre bâti)

Rappelons que la défavorisation sociale et matérielle réfère à une situation de désavantage sur le plan économique ou sur le plan des rapports entre des groupes de personnes.

Le tableau ci-dessous (sur deux pages) reprend les indicateurs qui font l'objet d'une attention particulière pour appréhender les enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale. Il permet de comparer toutes les aires de diffusion entre elles, et les cases foncées signifient que le pourcentage est supérieur à la moyenne lavalloise.

En effet, l'analyse des données sociodémographiques démontre notamment une forte présence de familles monoparentales, de ménages d'une seule personne, de personnes âgées, de personnes peu diplômées, de personnes percevant un faible revenu. Presque toutes les aires de diffusion des trois premiers milieux de vie présentent au moins cinq indicateurs spécifiques dont la moyenne est supérieure à Laval. Deux aires de diffusion du milieu de vie 2 (24650252 et 24650243) ne présentent que quatre indicateurs spécifiques supérieurs à la moyenne de Laval. Néanmoins, elles sont situées à proximité d'aires de diffusion présentant un nombre d'indicateurs dont la moyenne est plus élevée qu'à Laval et ce, en ayant également certains enjeux liés à l'aménagement, c'est-à-dire un cadre bâti plus vieux et un problème d'accès aux berges pour l'aire de diffusion 24650219.

Mise en garde : L'analyse des données sociodémographiques démontre qu'une partie de la population qui réside sur le territoire est défavorisée. Cependant, il est important de relever que malgré le fait qu'il y a plusieurs indicateurs liés à la défavorisation sociale et matérielle qui dépassent la moyenne de Laval, les écarts demeurent parfois relativement faibles et moins importants en comparaison avec d'autres quartiers centraux à Laval où il existe présentement des démarches de RUI (Chomedey et Pont-Viau).

Géographie	Laval	24650249	24650250	24650251	24650242	24650243	24650244	24650246	24650248	24650252	24650598
		Milieu de vie 1			Milieu de vie2						
	422993	442	421	429	519	480	563	472	403	451	952
Population et ménages											
Personnes âgées de 65 ans et plus	17%	32%	19%	17%	20%	21%	45%	12%	17%	21%	40%
Familles monoparentales	17%	33%	27%	17%	29%	13%	16%	26%	33%	15%	22%
Personnes séparées, divorcées, veuves	15%	29%	23%	17%	19%	10%	29%	14%	20%	12%	30%
Ménages d'une personne	26%	41%	43%	32%	40%	15%	44%	33%	38%	13%	54%
Logement											
Ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	15%	0%	27%	17%	13%	24%	0%	0%	22%	0%	19%
Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	36%	29%	19%	44%	32%	0%	68%	33%	47%	0%	46%
Logement nécessitant des réparations majeures	5%	6%	9%	0%	5%	6%	6%	15%	0%	10%	4%
Immigration et langues											
Personnes Immigrantes	28%	26%	14%	22%	24%	20%	10%	21%	17%	18%	13%
Personnes réfugiées parmi les personnes immigrantes	20%	0%	33%	22%	33%	38%	40%	0%	0%	38%	0%
Personnes qui ne parlent ni anglais ni français	2%	0%	0%	0%	2%	1%	2%	1%	1%	1%	1%
Scolarité et emploi											
Personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade	19%	20%	21%	21%	23%	19%	21%	25%	19%	20%	32%
Taux de chômage	7%	4%	4%	7%	0%	5%	14%	6%	17%	0%	6%
Revenu											
À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)	8%	14%	12%	13%	15%	5%	4%	10%	11%	5%	17%
Nombre d'indicateurs dont la moyenne est supérieure à Laval		**7**	**9**	**7**	**7**	**4**	**8**	**5**	**7**	**4**	**8**

Géographie	Laval	24650217	24650218	24650219	24650232	24650236	24650240	24650599	24650237	24650238	24650239	24650220	24650221	24650222	24650231	24650235
		Milieu de vie 3							Milieu de vie 4							
	422993	538	492	576	588	448	496	1109	517	350	407	900	471	419	694	472
Population et ménages																
Personnes âgées de 65 ans et plus	17%	20%	33%	17%	8%	6%	10%	10%	16%	19%	22%	13%	22%	24%	19%	15%
Familles monoparentales	17%	21%	14%	26%	46%	44%	37%	32%	29%	17%	23%	13%	12%	8%	12%	14%
Personnes séparées, divorcées, veuves	15%	17%	17%	18%	18%	21%	18%	18%	13%	10%	16%	7%	15%	10%	11%	10%
Ménages d'une personne	26%	33%	40%	33%	28%	33%	37%	47%	30%	15%	20%	7%	21%	20%	17%	19%
Logement																
Ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	15%	9%	11%	14%	46%	27%	0%	16%	0%	0%	13%	8%	13%	19%	13%	0%
Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	36%	33%	64%	32%	31%	36%	29%	37%	32%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Logement nécessitant des réparations majeures	5%	7%	6%	17%	4%	13%	15%	6%	7%	7%	6%	5%	6%	14%	4%	8%
Immigration et langues																
Personnes immigrantes	28%	18%	13%	26%	20%	13%	23%	30%	24%	18%	21%	24%	26%	23%	23%	22%
Personnes réfugiées parmi les personnes immigrantes	20%	0%	0%	14%	16%	29%	13%	16%	17%	0%	0%	16%	18%	0%	12%	11%
Personnes qui ne parlent ni anglais ni français	2%	1%	0%	1%	1%	1%	2%	1%	2%	0%	0%	2%	1%	1%	1%	0%
Scolarité et emploi																
Personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade	19%	17%	11%	36%	27%	18%	31%	19%	21%	11%	17%	15%	13%	7%	18%	15%
Taux de chômage	7%	4%	0%	14%	9%	7%	10%	12%	7%	7%	5%	11%	4%	0%	4%	3%
Revenu																
À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)	8%	7%	10%	11%	15%	20%	19%	15%	10%	0%	2%	3%	5%	4%	6%	2%
Nombre d'indicateurs dont la moyenne est supérieure à Laval		**5**	**6**	**7**	**7**	**7**	**7**	**8**	**5**	**2**	**4**	**1**	**3**	**3**	**1**	**1**

- Démonstration des besoins sociaux, économiques et environnementaux sur le territoire ciblé

    - L'analyse du contexte urbain démontre des carences importantes dans l'aménagement du territoire et sur le plan environnemental : absence de vitalité des pôles commerciaux, dépendance à l'automobile, insécurité des déplacements actifs, insuffisance de la mise en valeur du patrimoine du Vieux Saint-Vincent, îlots de chaleur, carences au niveau de la canopée ;
    - L'analyse du climat social fait également ressortir des enjeux importants : écoles défavorisées, programmation et animation des parcs insuffisante, absence de logement social, insécurité alimentaire, forte utilisation des services liés à la défavorisation ;
    - L'analyse des perceptions du milieu révèle des enjeux et des besoins particuliers pour le quartier : dégradation de l'offre commerciale, manque d'accès efficace à des services sociaux et de santé, sentiment de délaissement quant aux investissements et à l'implication de la Ville qui pourraient encourager la vitalité du quartier, montée des incivilités.

Mise en garde : Tel qu'identifié au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval (SADR), le Vieux Saint-Vincent est reconnu comme un pôle de quartier. Il serait important, à la lumière des enjeux précédemment énoncés, qu'une démarche de caractérisation et de planification particulière de ce territoire se fasse en conjonction avec la démarche RUI. En effet, la démarche RUI peut devenir une opportunité à saisir dans le cadre d'une planification particulière, dans la mesure où le comité de suivi et de coordination devra élaborer un plan d'action pour intervenir dans le milieu pour les prochaines années. Les actions et objectifs de la planification particulière, ainsi que de la démarche de RUI devront être cohérents et complémentaires.

- Présence d'une concertation sur le territoire qui pourra coordonner la démarche RUI

Il existe une concertation active à Saint-Vincent-de-Paul regroupant 42 partenaires locaux et régionaux qui, par la nature de sa mission, est en mesure de coordonner une opération de revitalisation urbaine intégrée. Il s'agit de Jeun'Est en forme.

Mise en garde : Advenant le déploiement d'une démarche de RUI à Saint-Vincent-de-Paul, il sera important d'inclure les citoyens et les gens d'affaires au sein de la démarche. En dépit du fait qu'il existe quelques comités portant sur des thématiques particulières, l'un des défis sera de veiller à encourager la présence, la mobilisation et la représentativité des citoyens au sein d'une démarche RUI dans le quartier (consultations publiques, présence de citoyens engagés sur le comité, etc.). Une attention particulière devra également être de mise auprès des gens d'affaires, qui sont présentement peu organisés, mobilisés et impliqués au sein de la communauté. Il serait important que ceux-ci puissent être interpellés dans le cadre de l'élaboration de la démarche RUI, et également à la mise sur pied de projets nécessaires à la revitalisation de Saint-Vincent-de-Paul.

Proposition de délimitation du territoire en vue d'une démarche de RUI

La recommandation positive en vue d'une démarche de RUI est justifiée dans les trois premiers milieux de vie, en y incluant l'aire de diffusion 24650237 comprise dans le milieu de vie 4.

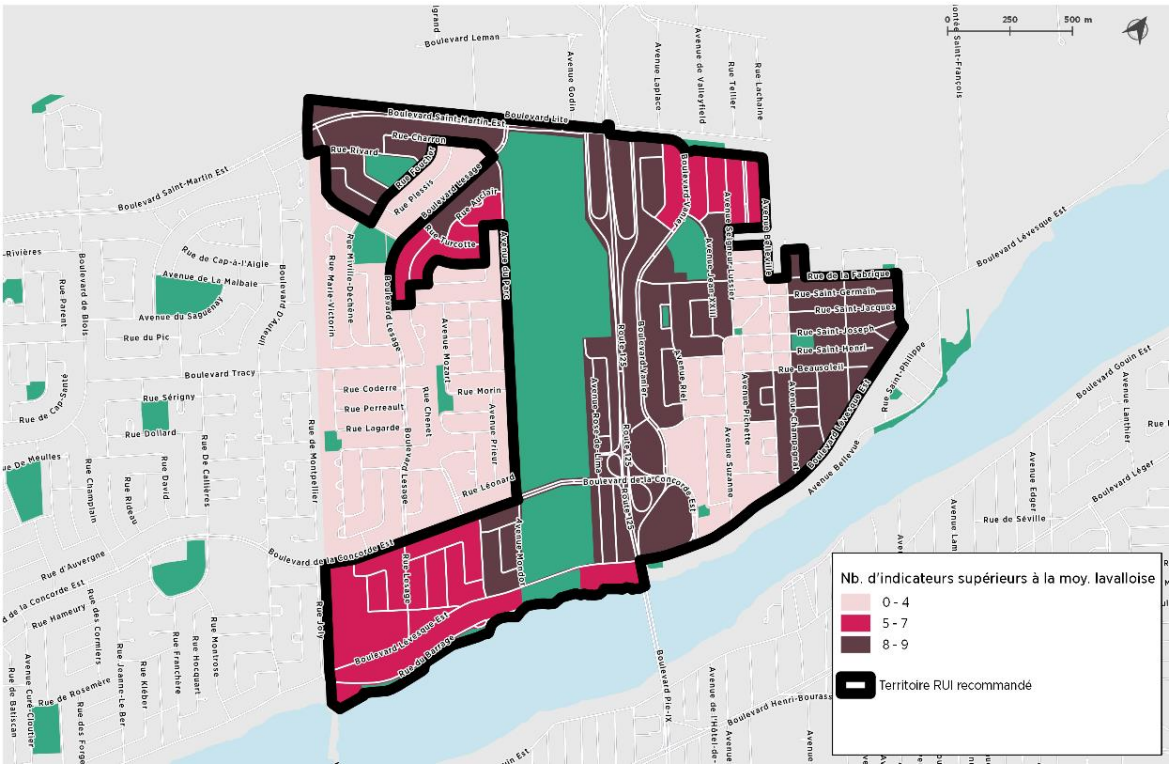

Figure 35 : Carte de délimitation du territoire recommandé pour la mise en place d'une démarche RUI

Le territoire est délimité par les rues et boulevards suivants : Joly, Concorde Est, du Parc, Bégin, Massey, Groulx, de la Vérendrye, Dufault, François Foucault, Lesage, Charon, Foucher, Jolicoeur, Saint-Martin Est, Belleville, Suzor-Côté, Seigneur-Lussier, Omer Barrière, Belleville, Champagnat, St-Vincent, Naud, de la Fabrique, du Collège, Lévesque est, Pie IX, la Rive jusqu'à la rue Joly.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principales dates de l'histoire de Saint-Vincent-de-Paul....18
Tableau 2 : Tableau des équipements récréatifs et culturels....39
Tableau 3 : Superficie couverte par la canopée des arbres de chaque milieu de vie....43
Tableau 4 : Déplacements dont l'origine est le secteur 407 selon le mode de déplacement (sans le retour)....44
Tableau 5 : Les déplacements dont l'origine est le secteur Duvernay/Saint-Vincent-de-Paul (incluant le retour)....45
Tableau 6 : Synthèse des indicateurs présentés dans le portrait sociodémographique....58
Tableau 7 : Répartition de la population selon le sexe....62
Tableau 8 : Population selon l'âge....63
Tableau 9 : Répartition de la population selon l'âge et le sexe....64
Tableau 10 : Composition des familles de recensement dans les ménages privés....65
Tableau 11 : État matrimonial pour la population âgée de 15 ans et plus....67
Tableau 12 : Taille des ménages....68
Tableau 13 : Logement privé occupé par type de construction résidentielle....71
Tableau 14 : Logements privés occupés selon la période de construction....72
Tableau 15 : Logements privés occupés selon l'état du logement....73
Tableau 16 : Valeur moyenne des logements et pourcentage de ménages propriétaires, avec une hypothèque....74
Tableau 17 : Ménages propriétaires et locataires dont le revenu total du ménage est supérieur à zéro, dans les logements privés....75
Tableau 18 : Mobilité des personnes....78
Tableau 19 : Statut d'immigrant et période d'immigration pour la population dans les ménages privés....79
Tableau 20 : Catégorie d'admission de la population immigrante dans les ménages privés admise entre 1980 et 2016....81
Tableau 21 : Âge des immigrants lors de l'obtention du premier statut....83
Tableau 22 : Pays de naissance de la population immigrante (15 premiers pays du territoire d'étude)....84
Tableau 23 : Minorités visibles pour la population dans les ménages privés....85
Tableau 24 : Langues maternelles pour la population totale à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel....86
Tableau 25 : Langues maternelles autres que les langues officielles....86
Tableau 26 : Connaissance des langues officielles....87
Tableau 27 : Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 15 ans et plus, dans les ménages privés....88
Tableau 28 : Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité....90
Tableau 29 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon la profession - Classification nationale des professions (CNP) 2016....92
Tableau 30 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie - système de classification des industries de l'Amérique du Nord (Scian) 2012....93
Tableau 31 : Principal mode de transport pour la navette pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés....94
Tableau 32 : Catégorie de lieu de travail pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés....94
Tableau 33 : Catégorie de lieu de travail pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés....94
Tableau 34 : Statistiques du revenu en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés....95
Tableau 35 : Statistiques du revenu selon la composition de la famille....96
Tableau 36 : Tranches de revenu en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés....97
Tableau 37 : Tranches de revenu en 2015 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés, selon le sexe....97
Tableau 38 : À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)....98
Tableau 39 : À faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt (SFR-Apl)....99
Tableau 40 : Prestataires de l'aide sociale en septembre 2017....100
Tableau 41 : Comparaison des milieux de vie selon des indicateurs à prendre en compte dans un objectif de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale....102
Tableau 42 : Nombre de dépannages alimentaires mensuels délivrés par les organismes du milieu....109
Tableau 43 : Cuisines collectives et repas communautaires offerts par les organismes du milieu....109
Tableau 44 : Camps de jour sur le territoire d'étude....110
Tableau 45 : Services de garde sur le territoire d'étude....113
Tableau 46 : Écoles et centres de formation présents sur le territoire d'étude....114
Tableau 47 : Indices de défavorisation des écoles....116

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Années de construction des unités foncières résidentielles dans le secteur à l'étude....19
Graphique 2 : Superficie par type d'usage du CUBF....30
Graphique 3 : Répartition de la population du territoire d'étude selon le sexe....62
Graphique 4: Répartition de la population du territoire d'étude selon l'âge et le sexe (nombre)....64
Graphique 5 : Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves....67
Graphique 6 : Mode occupation des logements....70
Graphique 7 : Proportion de personnes immigrantes....79
Graphique 8 : Catégorie d'admission et type de demandeur de la population immigrante du territoire d'étude dans les ménages privés admise entre 1980 et 2016, selon le sexe....82
Graphique 9 : Âge des personnes immigrantes résidentes du territoire d'étude lors de l'obtention du premier statut....83
Graphique 10 : Connaissance des langues officielles, selon le sexe....87
Graphique 11 : Proportion de personnes ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade, résidant sur le territoire d'étude, selon le sexe....89
Graphique 12 : Situation d'activité de la population du territoire d'étude selon le sexe....91

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de localisation de Saint-Vincent-de-Paul parmi les 14 anciennes municipalités de la Ville de Laval 10
Figure 2 : Délimitation du territoire d'étude 11
Figure 3 : Le pôle de quartier Saint-Vincent-de-Paul, tel qu'identifié au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval 12
Figure 4 : Carte topographique de Saint-Vincent-de-Paul, 1909 21
Figure 5 : Bungalow typique de l'époque de l'après-guerre 23
Figure 6 : Carte topographique de Saint-Vincent-de-Paul, 1952 24
Figure 7 : Carte topographique de Saint-Vincent-de-Paul, 1971 26
Figure 8 : Exemples de typologies résidentielles 27
Figure 9 : Bâtiments identifiés par l'inventaire et le préinventaire patrimonial 29
Figure 10 : Carte d'utilisation du sol de Saint-Vincent-de-Paul, selon le CUBF 33
Figure 11 : Photos de certains commerces dévitalisés 34
Figure 12 : Carte de localisation des établissements scolaires et de service de garde 35
Figure 13 : Photo de la garderie éducative Mari-Li 36
Figure 14 : Carte des cliniques, GMF et pharmacies 36
Figure 15 : Carte des installations du réseau de la santé 37
Figure 16 : Carte des espaces verts et des équipements récréatifs et culturels 38
Figure 17 : Carte des îlots de fraîcheur et des îlots de chaleur 42
Figure 18 : Carte de la canopée 43
Figure 19 : Carte du réseau de transport en commun 46
Figure 20 : Territoire accessible en transport en commun, en moins de 40 minutes 47
Figure 21 : Carte des secteurs du territoire d'étude 48
Figure 22 : Cartes des aires de diffusion du territoire à l'étude 60
Figure 23 : Les quatre milieux de vie du territoire d'étude 61
Figure 24 : Carte des familles monoparentales dans le territoire d'étude. 66
Figure 25 : Carte des ménages composés d'une seule personne 69
Figure 26 : Carte des ménages locataires 70
Figure 27 : Logements nécessitant des réparations majeures selon l'avis des occupants 73
Figure 28 : Carte du taux d'effort des ménages propriétaires du territoire d'étude 76
Figure 29 : Carte du taux d'effort des ménages locataires du territoire d'étude 76
Figure 30 : Carte des personnes immigrantes sur le territoire d'étude 80
Figure 31 : Carte des personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade. 89
Figure 32 : Taux de chômage de la population du territoire d'étude 91
Figure 33 : Carte du revenu médian parmi les bénéficiaires. 95
Figure 34 : Extrait de la carte synthèse sur l'insécurité alimentaire et les facteurs de risque 108
Figure 35 : Carte de délimitation du territoire recommandé pour la mise en place d'une démarche RUI 140

ANNEXES

Annexe 1 : Les 25 aires de diffusion du territoire à l'étude

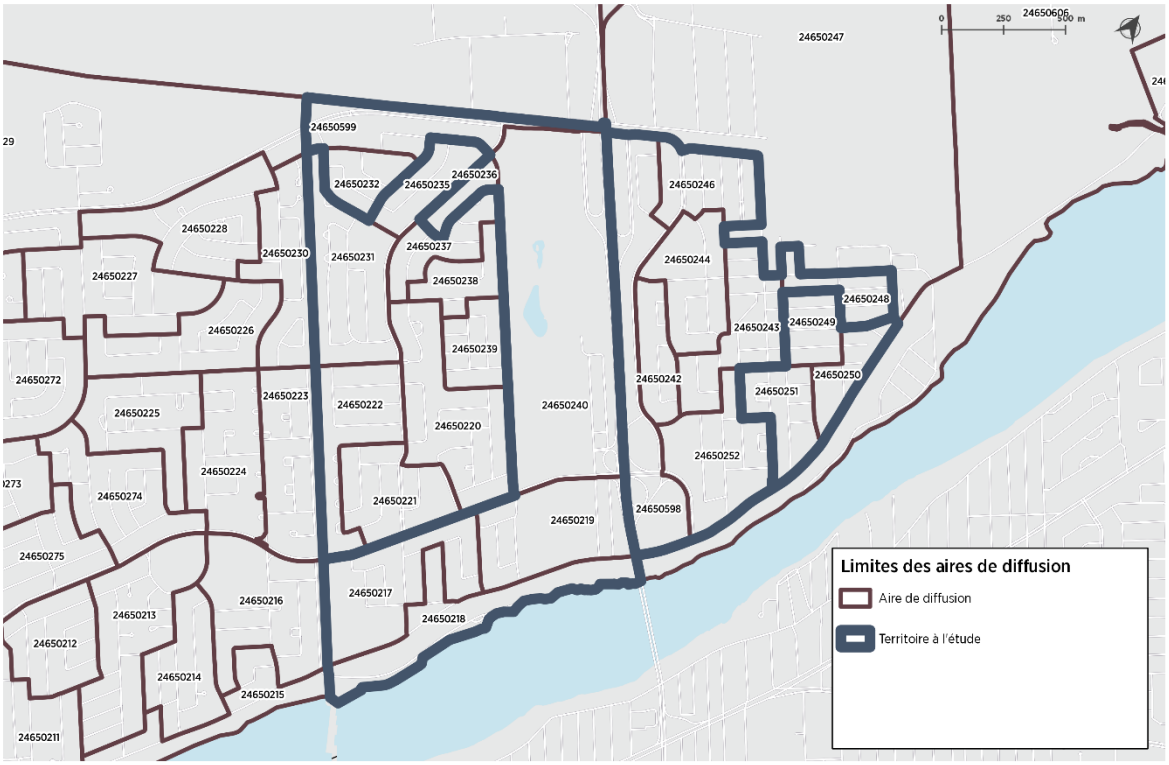

Annexe 2 : Recension des organismes locaux présents sur le territoire de Saint-Vincent-de-Paul[117]

Il est à noter que le présent répertoire ne constitue pas une liste exhaustive des acteurs impliqués dans le milieu communautaire de Saint-Vincent-de-Paul, mais une recension de quelques organismes qui y sont impliqués, à titre indicatif.

Organismes sportifs

Organisme	Services offerts/Mandat	Portée	Clientèle	Notes
Club de baseball Laval Est	Sport : baseball (pratiques, parties, tournois)	Locale	4-18 ans	
Club de soccer Les Étoiles de l'Est	Sport : soccer (pratiques, parties, tournois)	Locale	Tous les âges	
Sports mineurs Laval Est	Sport : hockey (pratiques, parties, tournois)	Locale	n.d	

Organisme de loisirs

Organisme	Services offerts/Mandat	Portée	Clientèle	Notes
Loisirs Duvernay St-Vincent	Activités de loisirs diverses (aquatiques, artistiques, sportives, cours de langue, camp de jour, etc.)	Locale	Tous les âges	Activités qui ont lieu dans les locaux de l'organisme (centre commercial Duvernay) et aux centres communautaires Groulx, Saint-Vincent-de-Paul et au Pavillon du Bois Papineau
Groupe de Loisirs La Relance	Activités centrées sur le développement des capacités intellectuelles, artistiques, manuelles et physiques.	Régionale	Personnes retraitées et aînées	

[117] Sous toutes réserves

Organismes jeunesse

Organisme	Mandat	Portée	Clientèle	Notes
Girls guides of Canada (11th sparks, brownies, guides, pathfinders)	Développement de compétence sur divers enjeux par la participation à diverses activités (camps, jeux, etc.)	Locale	Filles de 5 à 17 ans	Ouvert à la population de Saint-Vincent-de-Paul, mais les activités ont lieu au Pavillon du Bois Papineau (à Duvernay, à l'extérieur du territoire ciblé)
Cadets de l'air – Escadron 784 Saint-Vincent-de-Paul	Enrichir l'éducation des cadets de l'Air en faisant la promotion des forces canadiennes via diverses activités (service communautaire, tir de précision, secourisme, survie, etc.)	Locale	12 à 18 ans	Activités ont lieu au Centre communautaire Groulx
Corps de cadets de la marine royale canadienne # 313 Intrépides	Programme civil en partenariat avec la Ligue Navale du Canada et le ministère de la Défense nationale offrant diverses activités (Navigation, événements communautaires, camping, etc.)	Locale	12 à 18 ans	Ouvert à la population de Saint-Vincent-de-Paul, mais les activités ont lieu au Pavillon du Bois Papineau (à Duvernay, à l'extérieur du territoire ciblé)
Maison des jeunes de l'Est	Milieu de vie offrant des services d'accueil, d'écoute, de référence, d'animation, de promotion et d'intervention sur différentes problématiques et enjeux	Locale	12 à 17 ans	Organisme situé dans le territoire ciblé
Oasis	Unité d'intervention mobile de première ligne offrant un lieu d'écoute, d'aide, de référence et de prévention. Agit à titre de liaison entre la population et les ressources existantes.	Régionale	Population marginalisée de 12 ans et plus	
Travail de rue Ile de Laval (TRIL)	Intervention auprès des jeunes afin de les guider et de les soutenir dans leur choix. (référence vers les ressources, accompagnement, défense des droits, etc.)	Régionale	Jeunes entre 12 et 21 ans	
Aide aux devoirs Laval	Favoriser la réussite scolaire en offrant des services d'aide aux devoirs (supervision des travaux, activités complémentaires, etc.)	Régionale	Jeunes du primaire désignés	Organisme situé au Pavillon du Bois Papineau (Duvernay), mais se déplace en fonction des services offerts

Organismes pour aînés

Organisme	Mandat	Portée	Clientèle	Notes
Association pour aînés résidant à Laval (APARL)	Mission d'offrir aux personnes aînées l'intégration sociale, les services et les ressources nécessaires en brisant leur isolement, afin de conserver leur autonomie et de favoriser leur maintien à domicile.	Locale	50 ans et +	Activités ont lieu au Centre communautaire Groulx
Amicale Saint-Vincent-de-Paul	Activités de loisirs divers (soupers, sorties, etc.)	Locale	50 ans et +	Activités ont lieu au Centre communautaire Groulx
Club de l'âge d'or Saint-Sylvain	Activités de loisirs divers (soupers, sorties, etc.)	Locale	50 ans et +	Activités ont lieu à la paroisse Saint-Sylvain
Club de l'âge d'or Saint-Vincent-de-Paul	Activités de loisirs divers (soupers, sorties, etc.)	Locale	50 ans et +	Activités ont lieu au Centre communautaire Saint-Vincent
Groupe de Loisirs La Relance	Activités et cours visant le maintien et le développement des capacités intellectuelles, artistiques, manuelles et physiques.	Régionale	50 ans et +	Ouvert à la population de Saint-Vincent-de-Paul, mais les activités ont lieu au Pavillon du Bois Papineau (à Duvernay, à l'extérieur du territoire ciblé)

Ressources communautaires

Organisme	Mandat	Portée	Clientèle	Notes
Bonjour Aujourd'hui et Après	Favoriser le maintien à domicile via plusieurs services tels qu'une popote roulante, cuisine collective, transport et accompagnement médical etc.	Locale	Personnes en perte d'autonomie et personnes âgées	
Relais du quartier Saint-Vincent-de-Paul	Maison de la famille offrant du soutien et divers ateliers aux parents et aux enfants (halte-garderie, préparation à la maternelle, camp de jour, activités de quartier, etc.)	Locale	Familles du quartier	Activités offertes au centre communautaire Groulx et dans le quartier
Société Saint-Vincent-de-Paul	Engagement communautaire via divers services de soutien (comptoir vestimentaire, bons alimentaires, etc.)	Locale	Personnes démunies	Situé au Centre communautaire Saint-Vincent-de-Paul
Club optimiste Duvernay Saint-Vincent	Offre de services communautaires (bazar, paniers de Noël, etc.) et scolaires divers (dictée du gouverneur, art de s'exprimer, etc.)	Locale	Tous	
Centre d'Écoute de Laval	Service d'écoute généraliste, anonyme, confidentiel et gratuit à toute personne en difficulté ou ressentant le besoin de se confier.	Régionale	Tous	Situé au Centre communautaire Groulx
Centre de Bénévolat et Moisson Laval	Développer, soutenir et promouvoir l'action bénévole et l'entraide sociale par l'offre de service directe et le développement des compétences des individus, bénévoles et organismes, ainsi qu'assurer la juste redistribution de denrées aux organismes.	Régionale		
Groupe Promo Santé de Laval	Promouvoir et favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie, soit la pratique régulière d'activités physiques, la saine alimentation et le non-usage du tabac (développement d'activités, formation, services personnalisés, etc.)	Régionale	Tous	Organisme situé au Pavillon du Bois Papineau. Couvre l'ensemble du territoire lavallois, dépendamment des projets et des partenariats.
Centre des femmes dynamiques de Laval	Soutien, écoute, référence, activités communautaires et accompagnement aux femmes	Régionale	Femmes	Dessert la clientèle de Saint-Vincent-De-Paul, mais les activités ont principalement lieu à Duvernay, à l'extérieur du territoire ciblé
Centre lavallois pour l'intégration et la cohésion sociale (CLICS)	Services de proximité répondant à des demandes d'assistance en vue de faciliter l'intégration (sociale, culturelle, professionnelle) par le biais de rencontres et d'activités.	Régionale	Clientèle immigrante	Situé dans le territoire ciblé

CONVERCITÉ

L'HUMAIN AU CŒUR
DU PROJET URBAIN